



F. GARCIBERTI

Elf : une Mata Hari nommée Françoise Sagan

« FRANÇOISE, je vous aime bien en espègle Lili, mais pas en Mata Hari », disait François Mitterrand à son amie Françoise Sagan lorsqu'elle s'efforçait de jouer les intermédiaires entre l'Élysée et le président d'Ouzbékistan pour la négociation d'un contrat pétrolier d'Elf. La romancière avait été sollicitée par l'homme d'affaires André Gueffi. Six ans plus tard, Mata Hari Sagan, désabusée mais drôle, raconte au Monde l'étonnante aventure de l'écrivain égaré au pays de l'or noir, des hommes d'influence et des commissions occultes auxquelles s'intéresse la justice.

Lire page 14

La guerre des semences stériles

UN PROCÉDÉ de stérilisation génétique des semences, baptisé « Terminator » par ses détracteurs, a été mis au point dans les laboratoires du ministère américain de l'agriculture (USDA). Aujourd'hui détenue par la firme Monsanto, qui prévoit sa mise sur le marché d'ici cinq ans, cette redoutable arme biotechnologique consiste à empêcher toute plante d'avoir une reproduction naturelle. Les agriculteurs sont, ainsi, condamnés à racheter chaque année de nouvelles semences. Cette captation des ressources génétiques pourrait avoir des conséquences dramatiques pour les pays en développement, où la plupart des paysans sèment, chaque année, une partie des graines récoltées.

Lire page 29

L'école du mélodrame



BERTRAND TAVERNIER

TANDIS que sort, vendredi 12 mars, *Ça commence aujourd'hui*, le film de Bertrand Tavernier mettant en scène le directeur d'une école maternelle du nord de la France confronté à la misère de ses élèves, on projette à Paris, au Jeu de paume, jusqu'au 21 mars, l'ensemble des documentaires réalisés par le cinéaste.

Lire page 34

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.



M 0147 - 312 - 7,50 F

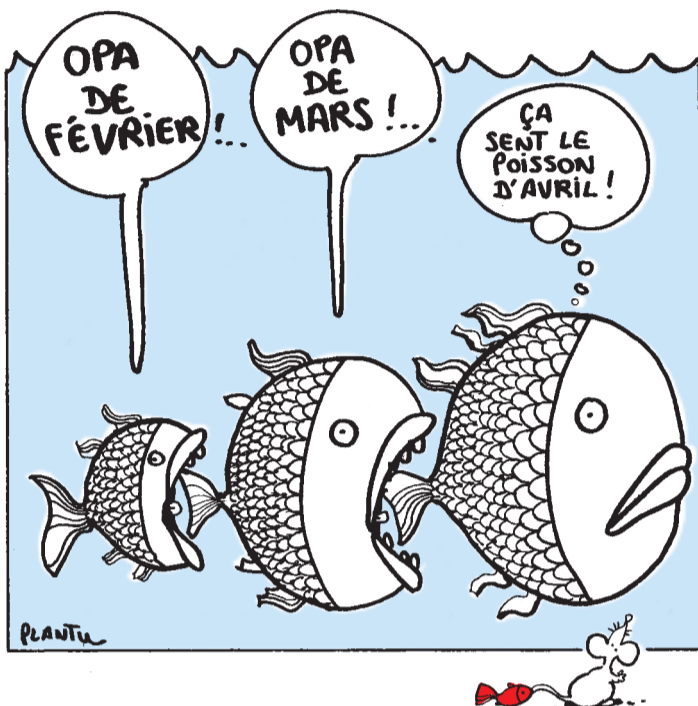
Les patrons français dans la course au gigantisme

● Renault deviendrait le quatrième constructeur mondial en entrant dans le capital du japonais Nissan et en achetant le roumain Dacia ● Le raid de la BNP sur la Société générale et Paribas inquiète les syndicats ● Lionel Jospin accepte sans états d'âme les mutations du capitalisme français

RAID de la BNP sur la Société générale et Paribas, tentative de Renault pour entrer dans le capital du constructeur automobile japonais Nissan : les entreprises françaises entrent dans la course au gigantisme et aux « mégafusions ».

Dans l'industrie, le groupe automobile germano-américain DaimlerChrysler a annoncé, mercredi 10 mars, avoir mis un terme à ses négociations pour entrer dans le capital de Nissan. Ce retrait augmente considérablement les chances de Renault, devenu officiellement le seul candidat à une reprise du constructeur japonais. Le résultat des négociations devrait être connu avant le 31 mars. Renault boucle en outre le rachat du constructeur roumain Dacia. Si ces deux opérations se réalisaient, Renault se hisserait au quatrième rang mondial des constructeurs automobiles.

Après l'annonce-surprise par la BNP de son offre publique d'échanges (*Le Monde* du 11 mars), le conseil de Paribas était convoqué, jeudi dans la soirée, et celui de



PLANTU



Lire pages 22 et 23

la Société générale vendredi 12 mars. A l'étranger, les analystes financiers semblent approuver cette opération qui ferait du nouvel ensemble le numéro 1 mondial de la banque. En revanche, les syndicats et les pouvoirs publics s'inquiètent des pertes d'emplois possibles. L'Association de défense des actionnaires minoritaires (ADAM) estime que certains obstacles juridiques rendent l'opération problématique. D'autre part, le groupe Alcatel a annoncé, jeudi, la suppression de 12 000 emplois en 1999 et 2000, notamment aux États-Unis.

La vague de concentrations internationales souligne les limites des marges de manœuvre gouvernementales. Lionel Jospin peut faire valoir qu'en laissant faire, il agit dans l'intérêt des entreprises et de l'économie. Le premier ministre paraît accepter, sans états d'âme, les mutations en cours du capitalisme français.

La machine à filtrer les gros mots de la télévision

« COMBIEN de fois avez-vous été choqué par un mot grossier ou une phrase vulgaire en regardant un film ou un programme télévisé en compagnie de vos enfants ? ». C'est la question que pose Rick Bray, président de Principle Solutions à Rogers (Arkansas) pour vanter les mérites du TVGuardian, une invention de son cru capable de nettoyer automatiquement les bandes-son de tout juron et expression blasphématoire. Commercialisé depuis un an, ce filtre à gros mots (150 dollars pièce, 138 €) a déjà été vendu à 10 000 exemplaires en 1998. Rick Bray espère en écouler dix fois plus cette année.

Son appareil s'interpose entre l'antenne, le décodeur ou le magnétoscope et le téléviseur. Il capte les signaux de sous-titrage destinés aux malentendants qui sont de plus en plus souvent associés aux émissions et aux films sur cassette vidéo ou DVD depuis les lois de 1997 imposant leur généralisation aux États-Unis. Le logiciel du TVGuardian compare en permanence les dialogues reçus avec son dictionnaire des termes prohibés. Au moindre écart, il intervient en temps réel de deux façons : soit il coupe le son de la phrase correspondante, soit

il la remplace par l'affichage, en sous-titre, d'une version expurgée. L'utilisateur a le choix.

Astucieux, ce système se présente comme plus tolérant que la V-Chip, la puce dont l'utilisation se développe aux États-Unis pour protéger les enfants contre les programmes télévisés violents ou « sexuellement explicites ». Grâce à des décodeurs équipés de la V-Chip, les parents peuvent interdire l'accès aux émissions qu'ils jugent dangereuses. Des fabricants comme Parental Guide ou Tri-Vision commercialisent des appareils de ce type entre 420 et 605 francs (65 et 92 €).

Mais, assure Rick Brady, « la V-Chip n'est pas une bonne solution pour ma famille. Chez nous, nous apprécions la valeur de distraction apportée par la télévision et les films. Nous voulons juste les nettoyer un peu ». Cette exigence se traduit par une opération chirurgicale de haute précision. Réglé sur le mode « tolérant », le TVGuardian supprime « Dieu », « diable », « merde », « merdique », « cul » et toute expression utilisant le verbe « baiser » (*screw*). Le mode « strict » ajoute une centaine de mots et de phrases à la liste noire. Résultat : même des

films destinés, a priori, à une large audience sont édulcorés. C'est ainsi que TVGuardian détecte pas moins de 68 mots ou expressions vulgaires dans *Men In Black*. *Speed* atteint le score de 93. Même les films de Steven Spielberg n'y échappent pas. *Le Monde perdu* est crédité de 17 incartades et le gentil *E. T.* de 13. Une comédie aussi bon enfant que *Mrs Doubtfire* ne contient pas moins de 21 vocables censurés...

Le système est faillible. Son inventeur reconnaît un taux de réussite moyen limité à 95 %. Pour qu'il fonctionne, le programme doit en effet disposer d'un système de sous-titrage pour malentendants, ce qui n'est pas toujours le cas. Les émissions en direct échappent à la censure. De plus, lorsqu'elles sont sales, les bandes vidéo ou les têtes de lecture rendent TVGuardian incapable de toiletter le texte. De quoi entendre, dans *Independence Day* cette phrase horrible : « Il faut trouver de sacrés bons pilotes ! » au lieu de la version, certes plus fade, mais moralement correcte préconisée par TVGuardian : « Il faut trouver de bons pilotes »...

Michel Alberganti

Trois « pays de l'Est » dans l'OTAN

L'adhésion de la Pologne, de la République tchèque et de la Hongrie à l'Alliance atlantique deviendra officielle vendredi. Neuf autres candidats est-européens sont en attente. p. 2

PAC : un début de compromis

Les ministres de l'agriculture des Quinze ont annoncé une proposition de compromis sur la réforme de la politique agricole commune entre 2000 et 2006. La France, le Portugal et les Pays-Bas émettent des réserves. p. 3

Désamiantage de Jussieu

L'arrachage de l'amiante a débuté. Ce vaste chantier portant sur 220 000 m² pour un coût total estimé à 3,9 milliards de francs, devrait s'achever en 2003. Des prévisions qui semblent optimistes. p. 9



JEAN-FRANÇOIS CAMPOS

Mode : défilés nostalgiques

Bernhard Willhelm, Stella McCartney pour Chloé, Véronique Brankuinho, Alexander McQueen pour Givenchy : les décennies 70 et 80 inspirent les défilés parisiens. p. 31

La gauche des « trois cinquièmes »

François Hollande se félicite de la liste commune PS-MDC-PRG pour les élections européennes de juin, qui réunit trois des cinq composantes de la gauche « plurielle ». p. 6

Bilan environnemental

Pour la première fois, un rapport donne une vision globale et sans complaisance des conséquences sur l'environnement des pratiques agricoles. p. 13

Le football et l'argent

Dans un point de vue, Patrick Bayeux, Joseph Carles et Serge Regourd proposent que les bénéficiaires des clubs soient « socialisés », ces clubs devenant des « sociétés anonymes de droit commun » sans risque de dérives boursoières. p. 15

Le populisme alpin, phénomène transnational

LE SUCCÈS impressionnant et inquiétant du dirigeant populiste autrichien Jörg Haider lors des élections régionales de Carinthie du 7 mars incite à une réflexion sur un phénomène qui n'est pas limité à l'Autriche.

L'ensemble des régions alpines, sur un arc qui va de Nice à Ljubljana, en Slovénie, voit depuis plus d'une décennie surgir dans leur espace des forces politiques qui ont pour traits communs la xénophobie, la célébration des vertus supposées des peuples de la montagne (ardeur au travail, sens de l'économie, rigueur morale), la glorification du terroir menacé par de lointaines capitales peuplées de politiciens, et de fonctionnaires corrompus et incompétents, enfin la haine viscérale de « Bruxelles », symbole de la dégénérescence bureaucratique de l'Europe des plaines.

On retrouve ces thèmes développés par le Front national, qui a connu dans la dernière période de notables succès dans les vallées hautes savoyardes et qui est maintenant concurrencé sur le même terrain par l'indépendantiste Ligue savoisienne de Patrice Abeille. En Suisse, l'Association pour une Suisse indépendante et neutre

(ASIN), animée par Christoph Blocher, a joué un rôle décisif dans l'échec, en 1992, du référendum sur l'adhésion de la Confédération helvétique à l'Espace économique européen, qui aurait dû être un sas d'entrée vers l'UE.

La composante « alpine » de la Ligue lombarde d'Umberto Bossi, en Italie, est aussi déterminante : c'est au pied des Dolomites ou des Alpes Juliennes, sur les bords du lac de Garde et chez les « Bresciani » industriels que ce mouvement trouve ses appuis les plus solides.

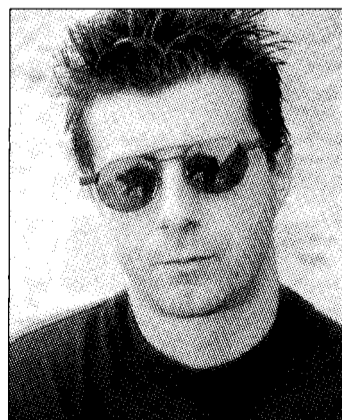
En Bavière, les Republikaner de Franz Schönhuber sont, certes, en perte de vitesse, mais cela est dû, pour une bonne part, au positionnement politique très à droite d'Edmund Stoiber, le chef de la CSU, parti archidominant dans ce Land, qui a repris à son compte la plupart des thèmes développés naguère par l'ex-Waffen SS et ses amis.

L'arrivée au pouvoir, à Vienne, d'un Jörg Haider estimant que « *Le III^e Reich avait mené une politique raisonnable en matière d'emploi* » est une hypothèse.

Luc Rosenzweig

Lire la suite page 16

MAURICE G. DANTEC



BABYLON BABIES

roman

Science-fiction ?
Non, le roman noir des années 2000.

LA NOIRE

GALLIMARD

Ph. J. Nourissier ©

Gallimard - 772 206 733 R.S. Paris - B.

International.....	2	Aujourd'hui.....	29
France.....	6	Immobilier/annonces	30
Société.....	9	Météorologie.....	33
Régions.....	13	Jeux.....	33
Horizons.....	14	Culture.....	34
Entreprises.....	21	Guide culturel.....	37
Communication.....	24	Kiosque.....	38
Tableau de bord.....	25	Abonnements.....	38
Carnet.....	28	Radio-Télévision.....	39

Le financement de la politique agricole commune fait l'objet d'un compromis jugé insatisfaisant à Paris

Les Quinze ont éludé le débat sur la réorientation des objectifs de la PAC

Avec une diligence que l'on ne prévoyait pas, les ministres de l'agriculture des Quinze, réunis à Bruxelles, ont annoncé dans la nuit de

mercredi au jeudi 11 mars, malgré les réserves de la France, du Portugal et des Pays-Bas, une proposition de compromis qu'ils soumettront

prochainement à leurs gouvernements sur le financement de la politique agricole commune entre 2000 et 2006.

BRUXELLES

de notre envoyé spécial

La proposition des ministres de l'agriculture des Quinze, qui s'inscrit dans la ligne de la réforme engagée depuis plusieurs années pour rendre les subventions agricoles plus compatibles avec les exigences du marché international, dépasse sensiblement le plafond de dépenses autorisé par les dirigeants européens lors du sommet informel du Petersberg, le 26 février. Le coût des mesures arrêtées est supérieur d'environ 6 milliards d'euros (39 milliards de francs) aux 307,1 milliards que les Quinze s'étaient alors fixés comme objectif pour les sept années concernées.

Si cela ne représente pas en soi une augmentation considérable, elle n'en pèsera pas moins sur la suite des négociations que les chefs d'Etat et de gouvernement doivent conclure les 24 et 25 mars à Berlin sur la programmation financière globale de l'Union. Elle va notamment compliquer la recherche de solutions pour diminuer le montant de la contribution nette allemande au budget européen.

Sur le plan technique, les agriculteurs, qui pouvaient craindre, notamment dans les grandes exploitations, une diminution de leurs garanties de revenus, ne s'en tireront sans doute pas trop mal, et les baisses des prix d'intervention sont suffisamment étalées dans le temps et compensées par des aides directes pour leur permettre de voir venir. En dépit des divergences d'intérêts bien connues entre les pays, qui s'expliquent d'abord par la nature très diverse de leurs agricultures et l'importance de leurs industries agro-alimentaires, les ministres se sont généralement montrés satisfaits de l'issue de leurs marchandages. Même le ministre français, Jean Gla-



vany, qui a qualifié le compromis présenté par la présidence allemande comme « un bilan d'étape sacrément ambigu », a jugé qu'en termes de revenus, les propositions du conseil représentaient de « très réels progrès ».

APRES MARCHANDAGES

L'idée de base de la Commission européenne était de baisser à nouveau, de manière significative, les prix de vente minimums garantis aux agriculteurs afin de les rapprocher des cours mondiaux et s'armer ainsi en vue des prochaines négociations commerciales internationales. Les quinze ont retenu finalement une baisse de 20 % en trois étapes, entre 2000 et 2002, des prix d'intervention pour la viande bovine, une baisse identique sur deux ans pour les céréales, et, dans le domaine laitier, une baisse de 15 % sur le beurre et le lait en poudre, là aussi en trois

étapes, à partir de 2003.

En compensation, l'Union verse à ses producteurs des aides directes, qui lui permet de la fois de soutenir le revenu des agriculteurs et éventuellement de favoriser telle ou telle production. Les montants des primes et enveloppes nationales destinées à cet effet ont fait l'objet, comme il se doit, d'après marchandages. Jean Glavany, qui doit maintenant présenter ce qu'il a obtenu aux organisations professionnelles françaises, a revendiqué quelques succès. Il s'est notamment félicité de l'amélioration des aides aux vaches allaitantes, qui favorise l'élevage extensif, des réformes adoptées dans le secteur viticole et, en matière de céréales, a souligné qu'on avait évité trop de brutalité dans la baisse des prix. Les Français, qui redoutaient une mise en cause des quotas laitiers nationaux, s'estiment heureux que la discussion sur leur suppression ait été ré-

80 euros par bovin et de 50 euros par veau est également prévue.

● **Lait** : les prix du lait en poudre et du beurre baisseront de 15 % en trois ans à partir de 2003.

● **Quotas** : le régime de quotas est étendu jusqu'en 2006. En 2003, des discussions s'ouvriront sur leur maintien. A partir de 2003, les quotas seront augmentés de 1,5 % sur trois ans par pays. Une augmentation spéciale est prévue à partir de 2000 pour l'Italie, l'Espagne, la Grèce, l'Irlande et l'Irlande du nord.

● **Céréales** : le prix d'intervention est réduit de 20 % en deux ans à partir de 2000. Le taux de jachère

obligatoire est fixé à 10 % pour ces deux années et disparaît en 2002.

● **Compensation** : les primes « à la surface » augmentent de 54 à 66 euros par tonne, multipliés par le rendement de référence régional. Pour le maïs, ce sont les rendements de référence historiques. Les oléagineux verront leurs primes ramenées en trois étapes au niveau des céréales.

● **Vin** : sur un total de 68 000 hectares de droits de plantation nouvelle de vigne - dont 17 000 de réserve - la France s'en voit octroyer 13 565, l'Espagne 17 355, l'Italie 12 933.

poussée jusqu'en 2003. Ils ont dû pour cela, moindre mal, accepter que les Italiens et les Espagnols, qui en avaient fait une affaire nationale, ainsi que la Grèce, l'Irlande et l'Irlande du nord, voient leurs quotas sensiblement augmentés.

S'ils estimaient s'en être tirés pas trop mal sur ces dossiers, les Français étaient plus « critiques » jeudi à l'aube devant le refus des Allemands et de la Commission de prendre en compte leur proposition de rendre dégressives les aides versées aux agriculteurs. Paris avait expliqué que cette dégressivité devait permettre de tenir les dépenses de la PAC dans les limites du plafond fixé au Petersberg, mais aussi de canaliser une partie des gains pour accroître les mesures en faveur du développement rural. Karl-Heinz Funke, le ministre allemand, qui présentait les résultats du compromis, a balayé cette argumentation en estimant que personne n'était d'accord sur sa mise en œuvre.

Après avoir obtenu de haute lutte des Allemands qu'ils renoncent pour le moment à demander la prise en charge d'une partie des aides par les budgets nationaux (cofinancement), les Français sont apparus relativement isolés, malgré quelques sympathies de principe, dans leur souhait d'une réorientation plus marquée de la PAC dans le sens du développement rural, de la qualité, de l'environnement. Si un fonds spécial de deux milliards d'euros, jusque là financé sur les fonds structurels, est prévu dans le compromis, il faut bien reconnaître que ces questions n'ont joué qu'un rôle secondaire dans les discussions.

Cet isolement ne pouvait qu'inquiéter jeudi matin les dirigeants français, alors que la question du budget global de l'Union reste plus ouverte que jamais. Les travaux du Coreper, le comité des hauts représentants de gouvernements à Bruxelles, qui examinent les dernières propositions allemandes en la matière, n'ont pas permis mercredi de lever leurs ambiguïtés. Les pays du sud s'accrochant aux fonds structurels et de cohésion, la marge de manœuvre est plus qu'étroite pour des économies substantielles qui permettraient d'alléger la contribution nette de l'Allemagne. On semble craindre, côté français, que le chancelier Schröder ne soit tenté, malgré les promesses, de ressortir la carte du cofinancement pour se tirer d'affaire.

Henri de Bresson

Le gouvernement refuse d'inscrire le « génocide arménien » à l'ordre du jour du Sénat

PARIS. Le gouvernement a refusé, mercredi 10 mars, d'inscrire à l'ordre du jour du Sénat la proposition de loi reconnaissant le « génocide » arménien de 1915, dont le vote fin mai à l'unanimité par l'Assemblée nationale avait provoqué une vive réaction en Turquie. Daniel Vaillant, ministre des relations avec le Parlement, a justifié ce refus par la volonté « d'aider à garantir la stabilité de cette région », de « participer à la réconciliation » entre ses peuples et ses Etats (Turquie et Arménie) et de « donner toutes ses chances à la paix ». Le ministre a rappelé que le Sénat a « la faculté », selon la Constitution, d'inscrire la proposition « à son ordre du jour complémentaire ». La Turquie qui boycottait, depuis le vote de l'Assemblée, la production militaire française, vient de réinscrire (*Le Monde* du 11 mars) le consortium franco-allemand Eurocopter sur la liste de ses fournisseurs éventuels en hélicoptères de combat pour un marché de 4 milliards de dollars (3,6 milliards d'euros). - (AFP)

Lire aussi notre éditorial page 16

Démantèlement d'un commando de l'ETA à Saint-Sébastien

MADRID. Le ministère de l'intérieur espagnol a annoncé, mercredi 10 mars, avoir démantelé le « commando Donosti » de l'organisation armée basque ETA et arrêté neuf activistes présumés, dont deux des plus recherchés, Sergio Polo Escobes et Kepa Etxebarria Sagarazu. L'opération a débuté mardi soir à Saint-Sébastien avec leur arrestation. Elle s'est poursuivie toute la nuit avec celle de sept autres « etarras » présumés, inconnus de la police. Celle-ci attribue notamment au « commando Donosti », considéré comme l'un des plus redoutables et des mieux organisés, l'assassinat, en juillet 1997, de Miguel Angel Blanco, qui avait provoqué une vague d'indignation sans précédent en Espagne. - (AFP)

DÉPÊCHES

■ **ETATS-UNIS** : la républicaine Elizabeth Dole a annoncé, mercredi 10 mars, qu'elle se lançait dans la course à l'élection présidentielle de l'an 2000. Elle a annoncé la création d'un « comité exploratoire », premier pas d'une candidature à l'investiture du Parti républicain. Agée de soixante-deux ans, M^{me} Dole, dont l'époux (Robert Dole) avait été battu par le démocrate Bill Clinton à l'élection présidentielle de 1996, a été secrétaire aux transports et au travail entre 1983 et 1990 avant de devenir présidente de la Croix-Rouge américaine. - (AFP)

■ **COLOMBIE** : les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) ont admis, mercredi 10 mars, avoir enlevé et assassiné trois ressortissants américains, retrouvés le 4 mars. Mais ils refusent de livrer les coupables à la justice colombienne, de peur qu'elle ne les extrade vers les Etats-Unis. Washington veillera à ce que « justice soit faite, soit en Colombie, soit aux Etats-Unis », a déclaré mercredi le secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires interaméricaines, Peter Romero. - (AFP)

■ **CONGO (ex-Zaïre)** : le gouvernement a décidé mercredi 10 mars d'expulser « immédiatement » quatre fonctionnaires britanniques et un américain détenus depuis dimanche à Kinshasa. Ils avaient été interpellés en possession d'« appareils photo sophistiqués » et d'une « cartographie des casernes de Kinshasa et des environs », a déclaré à la télévision le ministre de l'intérieur, Gaétan Kakudji. - (AFP)

M. Clinton déplore l'appui autrefois apporté par Washington à la répression au Guatemala

GUATEMALA. Le président Bill Clinton a affirmé, mercredi 10 mars, que l'appui fourni par les Etats-Unis, dans le passé, à la répression au Guatemala était « une erreur et ne doit pas être répété ». M. Clinton participait à une table ronde débattant des efforts de paix au Guatemala et du récent rapport de la Commission de la Vérité incriminant les Etats-Unis dans les violences survenues dans la guerre civile des années 80. En arrivant au palais national de la Culture où se déroulait cette table ronde, M. Clinton a dû emprunter une entrée secondaire pour éviter une manifestation anti-américaine d'environ 300 étudiants et syndicalistes. - (AFP)

Le gouvernement italien veut renforcer le fédéralisme dans la Constitution

ROME

de notre correspondant

Le ministre des réformes institutionnelles, Giuliano Amato, n'a pas eu la tâche facile face à ses collègues lors du conseil des ministres du mardi 9 mars. Mais après de longues discussions, il a réussi à vaincre la réticence de certains des autres ministres et à faire adopter un projet de loi organique qui, s'il est adopté par le Parlement, va orienter le système constitutionnel italien vers un modèle fédéral.

Ce ne sera ni les Etats-Unis ni l'Allemagne mais les pouvoirs des vingt régions italiennes seront considérablement renforcés et elles disposeront d'une plus large autonomie. Elles pourront décider de leur forme de gouvernement, bénéficieront d'une autonomie financière et fiscale et un conseil d'autonomie locale sera créé pour représenter les communes et les provinces ainsi qu'un conseil régional de justice. Le président de région sera élu au suffrage universel direct. A l'Etat, il restera les compétences relevant normalement d'une nation, à savoir la politique extérieure, la défense, la monnaie, l'organisation administrative générale du pays, les lois électorales, la sécurité, etc.

Ces compétences seront bien définies et limitées. Les régions disposant déjà d'un statut particulier

comme la Sardaigne, la Sicile ou encore le Val d'Aoste, le Frioul et le Haut-Adige le conserveront. En outre, les régions pourront passer des accords internationaux et le principe de représentation égalitaire entre les sexes sera établi dans les lois électorales.

Voilà pour l'essentiel le projet en vingt-deux articles qui apportera de notables modifications à la Constitution de 1948. Dans l'ensemble, ce texte reprend certaines réformes déjà proposées par la bicamerale, commission parlementaire mixte chargée de modifier la Constitution qui, après quinze mois de travaux a été sabordée, en juin 1998, par le leader de l'opposition, Silvio Berlusconi.

« SIGNAL POLITIQUE »

D'autres innovations ont cependant été apportées au texte précédent - comme l'élection du président de région - et Giuliano Amato a précisé que son projet n'était pas à prendre ou à laisser mais était susceptible de modifications et de nouvelles avancées comme, par exemple, la transformation du Sénat en assemblée des régions.

Quelles sont, cette fois, les chances de succès de cette nouvelle initiative qui, pour Massimo D'Alema, illustre la volonté de changement du gouvernement ? Le moins

que l'on puisse dire est qu'au sein même de l'exécutif des réticences se sont fait jour et que l'opposition a accueilli cette proposition avec circonspection, la jugeant « incomplète », ou alors « trop régionaliste ». Néanmoins, la Ligue du Nord d'Umberto Bossi s'est déclarée prête à rouvrir le dialogue que Massimo D'Alema a appelé de ses vœux en estimant qu'il s'agissait d'un « signal politique ».

Ce projet adopté après celui de la réforme de la loi électorale sera suivi d'autres propositions comme la réforme constitutionnelle et « une décentralisation courageuse et avancée », a-t-il souligné, précisant par ailleurs : « Je crois qu'il y a un consensus suffisamment large et j'espère que la volonté existe de procéder rapidement à cette réforme. » L'ancien président de la bicamerale avait mal accepté l'échec de celle-ci. Aujourd'hui, il remet en chantier la réforme des institutions, espérant mettre un terme à cette transition interminable de la première République vers la seconde. La tâche ne sera pas facile. Giuliano Amato a confié que faire adopter par le conseil des ministres la « voie italienne du fédéralisme » avait été « plus difficile que de faire passer une réduction des dépenses budgétaires de 50 milliards d'euros ».

Michel Bôle-Richard



Hervé Hamon

L'ABEILLE D'OUessant



Pourquoi certains hommes acceptent-ils de risquer leur vie pour que d'autres hommes ne meurent pas ?

Par l'auteur de *Besoin de mer*

Editions du Seuil

Manifestations à Gaza contre la justice et la police palestiniennes

Les troubles ont éclaté après la condamnation à mort d'un activiste islamiste

Deux Palestiniens ont été tués et des dizaines d'autres blessés, mercredi 10 mars, par la police palestinienne, lors de violentes manifestations dans la bande de Gaza.

za. Les manifestants protestaient contre la condamnation à mort d'un activiste islamiste reconnu coupable du meurtre d'un policier.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

De violents affrontements, qui ont fait 2 morts et des dizaines de blessés ont opposé, mercredi 10 mars, dans le camp de réfugiés de Yabna, près de la ville de Rafah, au sud de la bande de Gaza, des membres de la police palestinienne et des manifestants qui protestaient contre le procès intenté à trois policiers, par ailleurs militants du Mouvement de la résistance islamique (Hamas). Le chef de la police palestinienne, Ghazi Jabali, a imputé la responsabilité des tirs à des soldats israéliens postés à un barrage. Israël a formellement démenti.

Les troubles ont éclaté à l'énoncé de la condamnation à mort de Raed El Attar, poursuivi pour avoir tué un policier. Ses deux complices, Mohamad Abou Chamala et Oussama Abou Taha, ont été respectivement condamnés à la détention à perpétuité et à quinze ans d'emprisonnement.

Les faits remontent au 1^{er} février, lorsque les trois policiers, soupçonnés par la sécurité palestinienne

d'appartenir clandestinement au Hamas et de préparer des attentats anti-israéliens, avaient ouvert le feu sur leurs collègues venus les arrêter. Un capitaine de la sécurité préventive palestinienne, Rifat Joudeh, avait été tué. Les trois policiers avaient pris la fuite, mais ils avaient été arrêtés quelques jours plus tard.

DEUX ADOLESCENTS TUÉS

Mercredi, des dizaines de manifestants se sont rassemblés en signe de soutien devant la maison du condamné, puis, criant des slogans hostiles au chef de l'Autorité palestinienne, se sont dirigés vers les locaux de la police, d'où sont partis, selon des témoins, les coups de feu qui ont coûté la vie à deux manifestants âgés de dix-sept ans.

Yasser Arafat a la délicate responsabilité de confirmer ou d'infirmier le verdict de mort. Depuis l'instauration du régime d'autonomie, en 1994, les tribunaux palestiniens ont prononcé vingt-quatre condamnations à mort, mais M. Arafat n'en a contresignées que trois. Dix-huit de ces peines concernent des membres des diffé-

rents services de sécurité palestiniens.

La semaine dernière, un colonel de la police, Ahmad Abou Moustapha, condamné, au terme d'un procès expéditif, à quinze ans de détention pour le viol d'un mineur de six ans, mais à la peine capitale pour « provocation contre le régime palestinien », avait été passé par les armes deux heures seulement après son procès, à la satisfaction de la foule qui avait, cette fois, manifesté en faveur de l'exécution. En octobre 1998, deux policiers avaient été exécutés pour avoir tué deux de leurs collègues au cours d'une querelle de voisinage. Là aussi, la sentence avait été exécutée en un temps record, soulevant l'indignation des organisations de défense des droits de l'homme, mais à la satisfaction d'une grande partie de l'opinion palestinienne exaspérée par la criminalité, le comportement arrogant de la police et les difficultés de la vie dans une enclave surpeuplée, démunie et quasi hermétique.

Georges Marion

Un ancien ministre emprisonné au Liban pour malversations

Le gouvernement lance une opération « mains propres » contre le « gaspillage » de l'argent public, qui aurait coûté en huit ans plus de 4 milliards d'euros à l'Etat

BEYROUTH

de notre correspondant

Un ancien ministre en état d'arrestation avec son chauffeur, son acolyte-fournisseur et six hauts fonctionnaires, tous multimillionnaires en dollars : c'est du jamais vu au Liban. Deux fois ministre du pétrole dans les précédents gouvernements, Chahé Barsoumian apprend à ses dépens que le vent tourne peut-être et que les riches et les puissants ne sont plus intouchables.

M. Barsoumian a été interpellé menottes aux poignets et a été amené, trois jours plus tard, pour comparaître devant le juge d'instruction qui l'a inculpé et écroué. Aucune voix ne s'est élevée pour le défendre, y compris au sein de la communauté arménienne dont il est membre, dans un pays où l'appartenance et la solidarité communautaires sont pourtant sacrées.

Les malversations de M. Barsoumian étaient notoires depuis longtemps à Beyrouth. Certes, l'enquête ne porte encore que sur des « peccadilles » : la revente du

fuel d'une centrale électrique – opération qualifiée par l'intéressé de « vidange résiduelle ». Facturée à 7 dollars (6,4 euros), la tonne de fuel a été, en réalité, revendue 199 dollars (181 euros) : en tout, 2 millions de dollars (1,8 million d'euros) de « bénéfices ».

SECRET DE POLICHINELLE

Ce ne sont pas les seules malversations organisées au détriment du Trésor public. Un député, Najah Wakim, qui s'est fait une spécialité des scandales, a publié un livre clouant au pilori l'ancien gouvernement de Rafic Hariri. Mis en cause, un autre ancien ministre, Elie Hobeika, a demandé la levée de l'immunité de M. Wakim, mais le Parlement n'a pas suivi.

L'actuel ministre des finances, Georges Corm, estime le « gaspillage » – dont la corruption est un élément dominant – à un total cumulé, en huit ans, depuis la fin de la guerre, de 4,5 milliards de dollars (4,1 milliards d'euros). Aussi, la question que chacun se pose à Beyrouth est de savoir si l'opération « mains propres » ira

plus haut et ratissera plus large. Concernant M. Barsoumian, ses complicités « supérieures » sont un secret de polichinelle mais, pour l'heure, la justice n'en a pas fait état. Cela n'a pas empêché les rumeurs selon lesquelles les fils de l'ancien président de la République, Elias Hraoui, auraient quitté le pays à la suite de l'ouverture du dossier des dérivés pétroliers – rumeurs que l'ancien ministre des affaires étrangères, Farès Boueiz, gendre de M. Hraoui, a qualifié d'« inepties ».

Dans la foulée de cette affaire, d'autres ont été soulevées : l'une porte sur 57 000 sièges, destinés à l'équipement de la Cité sportive de Beyrouth, dont les prix ont fait plus que la culbute entre le fournisseur et l'adjudicateur du marché ; et une autre a révélé une mainmise illégale sur l'équipement d'une société britannique, au port de Beyrouth, dont l'ancien directeur a été interrogé par la justice.

Lucien George

PINAULT PRINTEMPS-REDOUTE

uméro 1 de la distribution spécialisée en Europe, le Groupe occupe des positions de leader dans ses quatre pôles d'activité :

Le Printemps, Conforama, Redcats et la Fnac dans la distribution grand public

Finaref dans le crédit et les services financiers

Rexel, Pinault Bois & Matériaux, Guilbert dans la distribution professionnelle

CFAO dans le commerce international

Résolument tourné vers l'international, le Groupe a pour objectif majeur de renforcer à la fois la croissance et la rentabilité de chacune de ses enseignes. Pinault-Printemps-Redoute, dont la vocation est d'être au service de ses clients, privilégie trois valeurs : l'esprit d'entreprise, la réactivité et l'innovation.

Le Conseil de Surveillance de Pinault-Printemps-Redoute, sous la présidence de Monsieur Ambroise Roux, a approuvé le 10 mars 1999 les comptes sociaux et consolidés du Groupe au 31 décembre 1998, tels qu'arrêtés par le Directoire et certifiés par les Commissaires aux Comptes.

Données consolidées	En M€		Variation	En MF	
	1998	1997		1998	1997
Chiffre d'affaires	16 514,7	13 595,2	+21,5 %	108 329	89 179
Chiffre d'affaires	911,2	655,1	+39,1 %	5 977	4 297
Résultat net avant amortissement du goodwill	565,9	437,7	+29,3 %	3 712	2 871
Résultat net	507,8	400,9*	+26,7 %	3 311	2 630*
Bénéfice par action dilué (€/FF)	4,31	3,56	+21,1 %	28,27	23,34
Dividende proposé (€/FF)	1,44	1,19	+21,1 %	9,45	7,80
Capacité d'autofinancement	795,9	601,4	+32,3 %	5 221	3 945
Investissements opérationnels	346,4	251,1	+37,9 %	2 272	1 647
Capitaux-propres	3 707,9	3 040,4	+22,0 %	24 322	19 944
Endettement financier net	3 081,9	2 113,8	+45,8 %	20 216	13 866

* résultat net publié en 1997, excluant l'impact des éléments non récurrents liés à la cession de Prunisc. Après éléments non récurrents, ce résultat net 1997 s'est élevé à 434,9 M€ (2 853 MF).

Le chiffre d'affaires croît de 21,5 %.

A périmètre et taux de change comparables, le chiffre d'affaires 1998 est en progression de 5,9 %.

Cette croissance interne s'explique par une hausse :

- de 6,6 % du pôle grand public
- de 4,7 % du pôle professionnel
- de 8,2 % du pôle commerce international

Chiffre d'affaires

Résultat d'exploitation

Résultat net

* par rapport au résultat net récurrent de 1997.

<http://www.pprgroup.com>
comfi@pprgroup.com

3615 COB,

rubrique BDC

01 44 90 61 22

18, place Henri Bergson - 75381 Paris Cedex 08
Tél. : 01 44 90 61 00

En 1998, le chiffre d'affaires à l'international croît de 51,8 %, et représente 44,2 % du chiffre d'affaires du Groupe (35,4 % en 1997).

Cette croissance reflète l'acquisition de Brylane (n°4 de la VPC aux Etats-Unis) et de Guilbert (le leader européen de la distribution de fournitures et meubles de bureau). D'autre part, l'internationalisation des activités de Conforama et Fnac par l'ouverture de magasins en Espagne et au Portugal et la poursuite des acquisitions de Rexel afin de renforcer sa présence mondiale (Australie et Nouvelle-Zélande) ont significativement renforcé la part du chiffre d'affaires à l'international.

Le résultat d'exploitation consolidé est en hausse de 39,1 % et s'établit à 911,2 M€ (5 977 MF). Grâce à une amélioration de la marge brute ainsi qu'à une gestion rigoureuse de coûts, la marge d'exploitation sur chiffre d'affaires a progressé dans tous les pôles. La rentabilité d'exploitation augmente ainsi de 0,7 point, à 5,5 % contre 4,8 % en 1997.

La charge financière nette s'élève à 63,3 M€ (415 MF), contre 24,7 M€ (162 MF) en 1997. Elle traduit l'importante politique de croissance externe menée durant l'année. La baisse des taux d'intérêt a atténué légèrement cet effet.

Le résultat des sociétés mises en équivalence s'élève à 126,7 M€ (831 MF). La contribution du pôle Crédit et Services Financiers représente 119,7 M€ (785 MF), soit une hausse de 24,8 % par rapport à 1997. Les encours productifs moyens et la production du pôle ont progressé respectivement de 11,3 % et de 13,3 %.

Les intérêts minoritaires atteignent 97,6 M€ (640 MF). L'augmentation de 42,2 M€ (277 MF) est principalement due à la part des minoritaires dans Guilbert et Brylane.

Le résultat net part du Groupe avant amortissement des écarts d'acquisition s'élève à 565,9 M€ (3 712 MF), en hausse de 29,3 % par rapport au résultat récurrent de 1997.

Ainsi, après amortissement des écarts d'acquisition, le résultat net part du Groupe s'élève à 507,8 M€ (3 311 MF) et augmente de 26,7 % par rapport au résultat net publié en 1997, excluant les éléments non récurrents.

Le bénéfice par action progresse de 21,1 % compte tenu de l'augmentation de capital intervenue en 1998 pour la rémunération de l'apport des titres Guilbert.

La capacité d'autofinancement, qui s'est élevée à 795,9 M€ (5 221 MF), a augmenté de 32,3 %. Conjugée à l'amélioration des besoins en fonds de roulement, celle-ci couvre largement les investissements opérationnels de 1998 qui se sont élevés à 346,4 M€ (2 272 MF), en hausse de 37,9 %. Ainsi le cash-flow libre opérationnel généré dans l'année s'est élevé à 476,7 M€ (3 127 MF).

Le montant des investissements financiers nets s'est élevé à 808,7 M€ (5 305 MF).

L'endettement financier net passe de 2 113,8 M€ (13 866 MF) à 3 081,9 M€ (20 216 MF) et le ratio d'endettement sur fonds propres passe de 0,69 l'an passé à 0,83.

En 1998, le résultat courant de la société mère s'est élevé à 873 MF, contre 630 MF en 1997. Le résultat net a atteint 1 555 MF.

Le Conseil de Surveillance proposera à l'Assemblée Générale du 27 mai 1999, la distribution d'un dividende de 9,45 F (1,44 €) par action, assorti d'un avoir fiscal de 50 % pour les personnes physiques. Après approbation de l'Assemblée Générale, ce dividende sera versé le 1^{er} juillet 1999.

Depuis le début de l'année, la tendance favorable observée au quatrième trimestre 1998 dans la distribution grand public se poursuit. Dans la distribution professionnelle, la tendance reste positive. A fin février, en tenant compte de l'intégration de Brylane, le chiffre d'affaires du Groupe a progressé de 11,3 %.

Le Groupe poursuivra en 1999 une politique de développement soutenue tant par croissance interne (au travers notamment de la mise en exploitation de près de 100 000 m², soit + 12 % de nouvelles surfaces de vente) que par acquisitions. Rexel a ainsi renforcé ses positions en Europe et sur les marchés de la connectique et des automatismes industriels, en acquérant cinq sociétés en février 1999, représentant un chiffre d'affaires annualisé de 85,4 M€ (560 MF). Par ailleurs, un accord a été conclu avec les administrateurs indépendants de Brylane permettant de racheter les titres non encore détenus à ce jour au prix de 24,5 \$, pour un montant maximum de 211 millions de \$.

Jacques Chirac met en garde Lionel Jospin sur la réforme du scrutin sénatorial

Le chef de l'Etat s'inquiète d'un projet que le premier ministre estime « raisonnable »

Le conseil des ministres a examiné, mercredi 10 mars, le projet de réforme du scrutin sénatorial, destiné à corriger la surreprésentation des

zones rurales au Sénat. Jacques Chirac a souhaité que ce projet fasse l'objet d'une « large concertation » et prenne en compte les proposi-

tions de la droite sénatoriale, plus limitées que celles du gouvernement. Lionel Jospin a défendu une réforme « positive et raisonnable ».

« **LE GOUVERNEMENT** a adopté son texte. Il est logique que nous ayons adopté le nôtre avant que la discussion commence » : arguant de la « cohérence » de cette démarche, Henri de Raincourt (Républicains et Indépendants), président de l'intergroupe de la majorité sénatoriale, a indiqué au Monde, mercredi 10 mars, qu'il « sollicitera » l'inscription à l'ordre du jour du 29 avril - date de la prochaine séance réservée à un texte d'origine parlementaire - des deux propositions de loi visant à réformer le mode de scrutin sénatorial, qu'il a cosignées avec Josselin de Rohan, président du groupe RPR, et Jean Arthuis, président du groupe centriste

(Le Monde du 17 février). Le 3 mars, la commission des lois du Sénat avait désigné Paul Girod (RDSE, Aisne) comme rapporteur sur ces deux textes, ainsi que sur sept autres propositions de loi sur le mode de scrutin, émanant des groupes socialistes et communistes.

Le conseil des ministres venait, mercredi, d'adopter le projet de réforme du scrutin sénatorial, qui sera examiné en première lecture au Sénat, à la mi-juin, pour être définitivement adopté avant les prochaines élections sénatoriales, en septembre 2001. Plus ambitieux que les propositions de la droite sénatoriale, il élargit le champ d'ap-

plication du scrutin proportionnel aux départements comptant au moins trois sièges (contre cinq actuellement, et quatre dans les textes présentés par la droite), et atténue la surreprésentation des petites communes en accordant un « grand électeur » par tranche de cinq cents habitants. Le premier ministre a qualifié ce projet de « positif et raisonnable », selon le ministre des relations avec le Parlement, Daniel Vaillant, qui a annoncé le dépôt, en l'an 2000, d'un projet de loi organique pour réviser la répartition des sénateurs par département, en fonction des résultats du recensement en cours.

Au conseil des ministres, Jacques

Chirac a réaffirmé son attachement au « bicamérisme, qui permet d'ajouter à la représentation du peuple une représentation équilibrée du territoire ». Il a exprimé la crainte que le projet gouvernemental « ne permette plus d'assurer la juste représentation des bourgs et des villes moyennes qui jouent un rôle essentiel dans l'équilibre humain et social de notre pays ». « Compte tenu de l'importance des enjeux, et dans le souci d'un fonctionnement harmonieux de nos institutions, il serait sage et conforme à notre tradition républicaine de prévoir une large concertation prenant en compte les propositions de la Haute Assemblée », a conclu le chef de l'Etat.

Laurent Fabius de retour au « perchoir » et au PS

Relaxé dans l'affaire du sang contaminé, l'ancien chef du gouvernement est salué par tous et encouragé par quelques-uns

« **CHERS COLLÈGUES**, veuillez regagner vos places... » Après avoir passé cinq minutes, au « perchoir », à feuilletter quelques documents, Laurent Fabius ouvre, mercredi 10 mars, à 15 heures, la séance des questions au gouvernement. Installé avant la plupart des députés, le président de l'Assemblée nationale s'est assuré d'une certaine discrétion pour ces retrouvailles télévisées avec ses collègues, au lendemain de sa relâche dans l'affaire du sang contaminé. Hormis quelques mots du premier ministre, Lionel Jospin, qui a « salué » brièvement son « retour à ce perchoir », tout s'est fait par écrit : de nombreux mots, envoyés par des députés ou des ministres - le premier a été Jean-Claude Gayssot -, ont afflué, M. Fabius passant l'essentiel de son temps à rédiger des réponses manuscrites.

Dans le huis clos de la salle Colbert, où s'était réuni, en fin de matinée, le groupe socialiste, les retrouvailles avaient été plus démonstratives. « Vous êtes des nôtres, et nous en sommes fiers », a lancé le président du groupe, Jean-Marc Ayrault, à l'adresse de M. Fabius et d'Edmond Hervé. Sous les applaudissements, l'ancien premier ministre a remercié chacun pour les « signes de sympathie » qui lui avaient été adressés, avant de réaffirmer sa solidarité avec l'ancien secrétaire d'Etat à la santé. Si la condamnation de M. Hervé - dont l'intervention, salle Colbert, a été saluée par une ovation - provoque l'indignation de nombre de ses amis politiques, la situation de M. Fabius, paradoxalement, ne laisse pas d'inquiéter certains de ses proches. Ceux-ci craignent que

l'avalanche de critiques dont fait l'objet la Cour de justice de la République ne finisse par affaiblir considérablement la portée de son jugement, favorable au président de l'Assemblée.

Certains fabiusiens se bornent à constater que, du fait de la décision de la CJR, l'ancien premier ministre est en mesure de retrouver davantage d'influence. Dans un communiqué, Paul Quilès (Tarn) affirme ainsi que M. Fabius « sort grandi de ce procès, dans lequel chacun a pu constater la dignité et la fermeté de son comportement face à l'adversité ». « Ce sont là, conclut l'ancien ministre, les marques indiscutables d'un véritable homme d'Etat. » « Laurent Fabius est réhabilité dans une affaire qui le minait depuis plusieurs années, explique Serge Blisko (Paris). Cela va lui permettre de parler avec une sérénité et une écoute retrouvées. Il aura davantage d'influence. »

D'autres tempèrent cet optimisme. « Un jugement moins ambigu lui aurait permis de sortir de là de manière plus honorable », estime Laurent Cathala (Val-de-Marne), car, en raison de la « charge émotionnelle et irrationnelle dans cette affaire », les attendus favorables « ne sont pas ce que les gens retiendront ». Tout en soulignant que la décision de la Cour est « le mieux qui puisse arriver » au président de l'Assemblée, Jean-Yves Le Déaut (Meurthe-et-Moselle) estime que, « à partir du moment où l'on met le doigt dans l'engrenage de la justice, il n'y a pas moyen de s'en sortir ». M. Fabius a-t-il retrouvé un avenir ?

J.-B. de M.

Un article pour étendre le concubinage aux homosexuels

PACS + CONCUBINAGE : le groupe socialiste du Sénat souhaite inscrire dans le code civil, en plus des dispositions sur le pacte civil de solidarité, un article sur l'union libre, définie comme la « cohabitation stable et durable de deux personnes, quel que soit leur sexe ». L'enjeu est important : il s'agit de faire échec à la jurisprudence de la Cour de cassation qui, jusqu'à présent, ne reconnaît le concubinage - et les droits qui y sont associés, comme le maintien dans le logement du partenaire survivant en cas de décès du concubin - que pour les couples hétérosexuels.

Les députés Jean-Pierre Michel (MDC, Haute-Saône) et Patrick Bloche (PS, Paris), auteurs de la proposition de loi sur le PACS, n'ont pas jugé utile de régler le cas du concubinage homosexuel, persuadés que, une fois la loi votée, la Cour de cassation serait amenée à évoluer. D'autres, à gauche, déplorent que le PACS ne règle pas le cas des couples homosexuels qui ne voudraient ou ne pourraient pas « passer ». « Nous reprendrons l'amendement des sénateurs socialistes à l'Assemblée », a déclaré M. Bloche, interrogé mercredi 10 mars. Après la discussion au Sénat, les 17 et le 18 mars, le PACS sera examiné en deuxième lecture par les députés dès le 30 mars.

Présentée en commission des lois, mercredi matin, la définition de Patrice Gélard (RPR) sur le concubinage - « le fait pour deux personnes de vivre en couple sans être unies par les liens du mariage » -, formule présentée comme alternative au pacte civil de solidarité, a déçu les sénateurs de gauche, rien n'étant dit sur le sexe des couples. « Cela va sans dire que la définition s'étend aux couples homosexuels », assure le rapporteur de la commission des lois, Jacques Larché (RI), président de la commission des lois, a refusé de mettre au vote le sous-amendement présenté par le PS visant à compléter la définition du rapporteur par : « quel que soit leur sexe ». Furieux, socialistes et communistes ont quitté la séance. Le rapport de M. Gélard (Le Monde du 11 mars) a été approuvé par les seuls sénateurs de droite.

Jean-Jacques Hyst (UC, Seine-et-Marne) a assuré que les centristes voteront l'amendement PS. M. Gélard a précisé à son tour qu'il y donnera un « avis favorable ». Dès lors, le PACS pourra, certes, être rétabli par la gauche à l'Assemblée nationale, mais à quoi servira-t-il ?

Clarisse Fabre

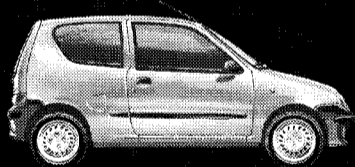
FRACTURE « TERRITORIALE »

Le président du Sénat, Christian Poncelet (RPR) a rappelé, de son côté, qu'il avait « décidé de procéder à une consultation de tous les électeurs sénatoriaux », pour instaurer « un large débat » sur cette réforme. Dénonçant les « effets pervers » du projet gouvernemental, M. Poncelet reconnaît qu'il est « nécessaire d'assurer une meilleure représentation du milieu urbain au sein du collège électoral des sénateurs », mais il ajoute que la solution retenue par le gouvernement est « contestable » et risque d'ajouter « à la fracture sociale » une fracture « territoriale ». Interrogé, jeudi matin, sur LCI, M. Vaillant a affirmé qu'il « ne [croit] pas qu'il puisse y avoir de concessions » du gouvernement, tout en admettant que la « discussion parlementaire » peut aboutir à corriger « des effets de seuil ».

Jean-Baptiste de Montvalon

LES ATTENTIONS FIAT

DU 10 AU 14 MARS, LES PORTES OUVERTES FIAT S'ADRESSENT UNIQUEMENT :



aux croqueuses de diamants, aux romantiques, aux talons hauts aux talons plats, aux mondaines, aux éternelles en retard...



...aux jeunes premiers, aux petits derniers, aux demoiselles, aux couples heureux, aux célibataires endurcis...



...aux sportifs, aux intellectuels, aux nouveaux papas, aux grands enfants, aux ponctuels, aux esthètes...



...aux chefs de famille, aux mamans poule, aux baroudeurs, aux hommes d'affaires, aux hommes tout court, etc...

SERIE SEICENTO YOUNG : 40 800F

AVEC AIRBAG, LEVE-VITRES ELECTRIQUES, CONDAMNATION CENTRALISEE...

Série Seicento Young avec Airbag Fiat® conducteur, lève-vitres avant électriques, condamnation centralisée des portes, antivol Fiat Code... et toutes les qualités d'une grande citadine : 40 800F. Tarif au 1er mars 99, A.M. 99, Prime Qualité Fiat de 5 000F déduite pour la reprise de votre voiture⁽¹⁾ (Prix Net : 45 800F).

SERIE PUNTO CULT : 48 900F

AVEC DIRECTION ASSISTEE, AIRBAG, AUTORADIO... ET 2 ANS DE GARANTIE*.

Série Punto Cult avec direction assistée, Airbag Fiat® conducteur, autoradio RDS 4 haut-parleurs, antivol Fiat Code : 48 900F. Tarif au 1er mars 99, A.M. 99, Prime Qualité Fiat de 5 200F déduite pour la reprise de votre voiture⁽¹⁾ (Prix Net : 54 100F). *2 ans de garantie pour tout achat d'une Punto neuve financée par Fiat Crédit France. Exemple de crédit sous réserve d'acceptation par Fiat Crédit France : pour 20 000F empruntés, TEG 6,90% pour une durée de 24 mois. 24 mensualités de 894,55F hors assurances facultatives. Coût total du crédit 1469,08F. Extension de garantie par Icare France Assurance. Conditions générales disponibles dans les points de ventes participants⁽¹⁾.

BRAVO, BRAVA :

LE TURBO DIESEL AU PRIX DE L'ESSENCE, SOIT JUSQU'A 13 800F D'ECONOMIE⁽²⁾.

Nouvelle Gamme avec double Airbag Fiat®, ABS et autoradio RDS EON de série, nouvelles motorisations 80 16v et JTD 105 Unijet. Fiat Bravo à partir de 81 400F. Offre non cumulable valable sur les Bravo et Brava TD⁽¹⁾. Tarif au 1er mars 99, A.M. 99.

DU 10 AU 14 MARS, IL Y A UNE ATTENTION POUR CHACUN CHEZ FIAT.

ÉDUCATION Les opérations de désamiantage du campus universitaire de Jussieu ont débuté, mercredi 10 mars. Mais le chantier, programmé jusqu'en 2003, risque d'être

ralenti par les difficultés de réimplantation des activités d'enseignement et de recherche. ● LA LIMITATION éventuelle des inscriptions pour la prochaine année universi-

taire dans les universités Paris-VI et VII de Jussieu suscite le mécontentement des responsables. ● LE CENTRE CENSIER, principal site de l'université Paris-III, est à son tour

mis en cause pour de graves défauts de sécurité et les difficultés de son désamiantage. ● LES ÉTUDIANTS en psychologie de Paris-VII, dont l'implantation à Jussieu a été jugée illé-

gale, occupent les locaux de la présidence. ● UN RAPPORT prospectif contesté par les universitaires préconise un rééquilibrage au profit des universités de la périphérie.

Le désamiantage de Jussieu face aux difficultés de relogement des universités

Les travaux, qui ont commencé le 10 mars, sont officiellement programmés jusqu'en 2003. Mais leur réalisation suppose de résoudre le casse-tête de la réimplantation progressive des activités et de la mise aux normes de sécurité

DEPUIS quelques semaines, des filets de protection emballent la façade extérieure de la première barre du chantier de désamiantage du campus scientifique de Jussieu, à Paris. Cette installation n'est que le dernier avatar en date d'une opération qui n'en finit de réserver des surprises.

Alors que l'arrachage de l'amiante a commencé mercredi 10 mars, il a fallu mettre en place ce dispositif de sécurité pour éviter la chute éventuelle des plaques de marbre de Carrare ornant la structure métallique du bâtiment. Au passage, il est prévu de remplacer des centaines de ces plaques qui ont subi des déformations par manque d'entretien.

Confiant, les responsables de l'établissement public de Jussieu chargé de conduire ce vaste chantier portant sur 220 000 mètres carrés, puis de remettre le campus aux normes de sécurité, estiment que ces rajouts successifs ne devraient entraîner ni retard ni surcoût par rapport au programme prévu jusqu'en l'an 2003.

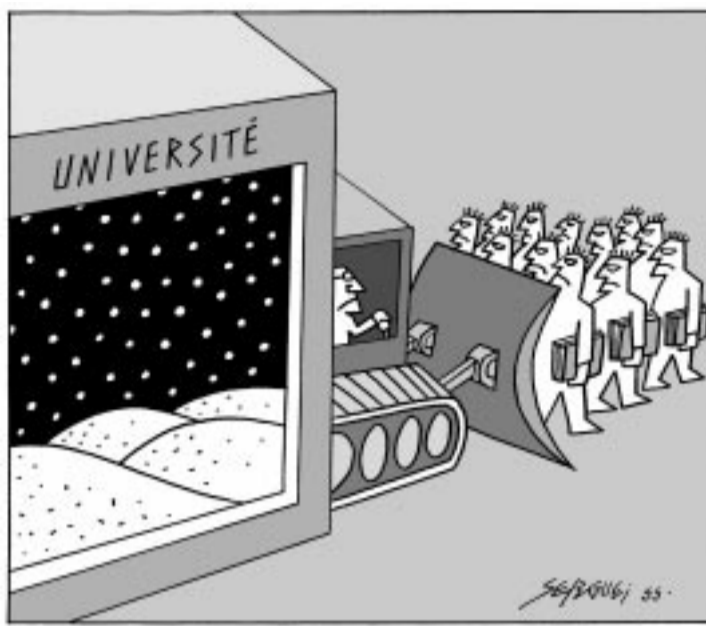
Officiellement, telle est la date prévue pour la fin des opérations lors de la réunion des ministres concernés, le 1^{er} décembre 1998 (Le

Monde des 4 et daté 6-7 décembre). Le coût global de la rénovation du campus avait alors été estimé à 3,9 milliards de francs (595 millions d'euros), dont 487 millions de francs (74,2 millions d'euros) pour le seul désamiantage. La facture totale inclut la construction de 40 000 mètres carrés de laboratoires transférés sur la ZAC Rive gauche. Ces hypothèses restent-elles réalistes ?

ACCUMULATION D'INCERTITUDES

« Nous avons pris les mesures qu'il fallait. Sur l'amiante, je me suis comporté en ministre, pas en scientifique », continue d'affirmer Claude Allègre, pourtant hostile au plan adopté en septembre 1996 par son prédécesseur, François Bayrou. Et d'ajouter : « On ne peut pas techniquement accélérer le processus, sinon on risque de reproduire l'exemple du Berlaymont », l'immeuble bruxellois de l'Union européenne dont le désamiantage n'est toujours pas achevé, huit ans après son démarrage.

Le recteur de Paris, René Blanchet, s'est fixé un objectif essentiel, « qu'il n'y ait pas d'arrêt du chantier ». Pour l'heure, la programmation ne porte que sur un



ensemble de huit barres sur les trente-quatre que compte le « gril » de Jussieu, à l'échéance de l'an 2000, voire de 2001. Ensuite, une montée en charge progressive est prévue, à raison de quatre barres tous les six mois. Mais l'accumulation d'incertitudes

compromet cette prévision optimiste.

La principale difficulté réside dans les capacités de relogement des activités d'enseignement et de recherche durant la période des travaux. Déjà, deux équipes d'informaticiens et de mécaniciens de Paris-VI ont été installées dans le 15^e arrondissement. Avec six mois de retard, les unités de mathématiques, soit 1 000 personnes environ, devraient déménager durant l'été dans le 13^e arrondissement.

Même avec l'installation de 2 000 mètres carrés de préfabriqués supplémentaires à Jussieu, la recherche de 70 000 mètres carrés de locaux tampons supplémentaires n'a pas abouti. Cette solution est d'autant plus indispensable que, selon un responsable de l'établissement public, « il faut au minimum compter quatre ans de délais pour réaliser la moindre construction d'envergure sur la ZAC Rive gauche », où l'université Paris-VII espère emménager.

La récente publication par Le Canard enchaîné d'extraits alarmistes du rapport du cabinet d'études Casso sur les conditions actuelles de sécurité sur le campus de Jussieu n'a pas créé de « sur-saut » pour accélérer le processus. « Je ne crois pas qu'agiter le spectre du catastrophisme autour de Jussieu

soit de nature à précipiter les décisions concernant les autres projets immobiliers », affirme Michel Delamar, président de Paris-VII.

Cette étude rédigée au printemps 97 a relevé de nombreuses infractions aux normes de protection contre l'incendie et le stockage des matières dangereuses. La résistance au feu des structures métalliques ne serait que de dix minutes – « dans des conditions extrêmes d'un scénario correspondant au cumul de toutes les hypothèses les plus défavorables », précise l'établissement public – au lieu d'une heure trente, selon les normes. Des mesures d'urgence ont été prises et le rapport a servi à étayer les permis de construire liés aux futurs travaux de sécurité, incluant la création d'escaliers de secours.

« DES MOYENS DE SUBSTITUTION »

Dans la réalité, les autorités universitaires et académiques éprouvent les plus grandes difficultés à reloger les étudiants. Pour avoir réimplanté sur le campus 2 000 étudiants de psychologie, auparavant hébergés à Censier, le président de Paris-VII a été assigné par le Comité anti-amiante devant

M. Delamar, le ministère envisageait de limiter, dès la prochaine rentrée, les inscriptions des étudiants de première année en sciences dans les deux universités de Paris-VI et Paris-VII en utilisant l'arme de la carte scolaire pour vider progressivement le campus au fil des ans.

« On n'y gagnerait que peu d'espace, mais cela risque de menacer des pans entiers de l'activité scientifique. Il revient à l'Etat de nous donner des moyens de substitution sans nous tuer au passage », ajoute M. Delamar, tandis que son collègue de Paris-VI, Jean Lemerle, a fait savoir qu'il ne se soumettrait pas à cette injonction.

« Devant un tribunal, la logique universitaire invoquée ne résiste guère face aux impératifs de santé publique et de sécurité », remarque de son côté Michel Parigot, du Comité anti-amiante de Jussieu. S'insurgeant à nouveau contre « la course de lenteur » imposée au chantier, il n'hésite pas à brandir « le moyen de pression de la justice dans un dossier qui n'avance pas ».

Déjà, treize informations judiciaires ont été ouvertes depuis le mois de décembre 1997 pour « mise en danger d'autrui ». Dans

Travaux interrompus à Censier

APRÈS JUSSIEU, Censier ? A moins d'un kilomètre du campus scientifique en cours de réhabilitation, le site principal de l'université littéraire « Sorbonne Nouvelle » (Paris-III), rue de Santeuil dans le 5^e arrondissement, pourrait bien devenir, à une échelle moindre, la prochaine « bombe à retardement » en matière de désamiantage. Construit en charpente métallique, ce bâtiment aux « mille fenêtres », de 15 600 mètres carrés, qui accueille 10 000 à 12 000 étudiants, dont 8 000 aux « heures de pointe », est entièrement floqué à l'amiante. La mise en place de coffrages de protection, au début des années 80, a toutefois évité une propagation des fibres. Selon des analyses récentes, la teneur de l'amiante dans l'air reste dans les normes officielles.

PITEUX ÉTAT

Des travaux ont néanmoins été entrepris, durant l'été 1998, dans une des gaines techniques passablement dégradée. Exemple classique d'un désamiantage effectué dans de mauvaises conditions ? Difficultés liées à la réalisation du chantier ? Le résultat s'est révélé désastreux. Le président de Paris-III, Jean-Louis Leurtat, a été contraint de reporter la rouverture du centre, ainsi que la rentrée universitaire. Deux mois plus tard, des traces de flocons fibreux suspects ont été retrouvées dans les parties traitées et mal dépoussiérées.

Cet « accident » connaît actuellement des prolongements judiciaires. A la demande de l'université, le tribunal de grande instance de Paris a nommé, en octo-

bre 1998, un expert chargé de déterminer les responsabilités respectives. Il devrait également procéder à un examen approfondi du bâtiment, tant en matière d'amiante que de respect des normes de sécurité.

Sur ce point, le centre Censier est loin de répondre aux normes. En juillet 1997, la commission de sécurité de la Préfecture de police de Paris avait émis les plus expresses réserves sur son ouverture au public. Dans son rapport, elle considérait que « la situation n'est pas admissible et met en danger la sécurité du public et des personnels » et recommandait, notamment, de diminuer de moitié l'effectif d'étudiants et d'enseignants présents au même moment, soit moins de 5 000 personnes. Par ailleurs, elle préconisait la réalisation de travaux nécessitant un désamiantage préalable. L'urgence se justifie d'autant plus que « les 1 000 fenêtres » de Censier sont en piteux état.

Le départ de quelque 2 000 étudiants de psychologie de Paris-VII, transférés à Jussieu (lire ci-contre) a certes desserré l'état. L'état actuel du bâtiment tiendra-t-il suffisamment d'années avant une éventuelle implantation sur la ZAC Rive-gauche ou dans les locaux libérés par Paris-VII du côté de Jussieu ? Sans préjuger de l'avenir de ce centre, de sa rénovation, évaluée au bas mot à 140 millions de francs (21,35 millions d'euros), voire de sa destruction, tous les travaux programmés en matière de sécurité et de désamiantage ont été interrompus.

M. De.

Le rapport Payan prévoit de restructurer l'espace universitaire francilien

C'ÉTAIT un déjeuner de travail « privé » sans autre objet qu'un échange de vues et d'informations. A la Sorbonne, vendredi 5 mars, Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, souhaitait entendre les présidents des huit universités parisiennes sur leurs projets d'association et leurs plans immobiliers. En fait, c'est lui qui s'est longuement exprimé sur les orientations du schéma des universités du troisième millénaire (U3M). Sujet sensible dont la préparation est plutôt mal engagée.

Les présidents parisiens et leurs neuf collègues franciliens ont mal accueilli les hypothèses formulées par Jean-Jacques Payan, rapporteur du comité stratégique régional pour U3M. Dans un document confidentiel du mois de février, l'ancien directeur des enseignements supérieurs et de la recherche avance des propositions fleurant la provocation. Depuis, Claude Allègre et le recteur de l'académie de Paris, René Blanchet, s'emploient à déminer le terrain en relativisant l'impact de ce rapport sur le schéma régional élaboré d'ici à la fin du mois de juin.

Ignorant les projets des établissements, M. Payan s'est livré à un

exercice de prospective « pour structurer l'espace universitaire francilien » à l'horizon 2015. Il s'est appuyé sur la carte des transports et des déplacements. Parallèlement, il a analysé les perspectives démographiques des effectifs d'étudiants et d'enseignants qui lui ont servi de support pour un « rééquilibrage » des activités d'enseignement et de recherche entre Paris et sa périphérie. Selon M. Payan, il conviendrait de profiter des vagues massives de départs à la retraite des enseignants-chercheurs en poste dans la capitale pour « redéployer » les emplois au profit des universités nouvelles.

DIX PÔLES STRATÉGIQUES

Au final, M. Payan propose une réorganisation de la carte universitaire autour de dix « pôles stratégiques ». Pour Paris, l'hypothèse d'un nouvel établissement sur la ZAC Rive gauche, près de la Bibliothèque de France, est confirmée. Mais cette « nouvelle Sorbonne » resterait à dominante littéraire et sciences humaines. Parallèlement, M. Payan préconise l'implantation d'un site « scientifique et technologique » à La Villette, avec des laboratoires de Paris-VII, de l'Ecole na-

tionale supérieure des arts et métiers, en liaison avec les universités de Paris-Nord (Villetaneuse) et de Saint-Denis.

La carte universitaire redessinée prévoit également un pôle scientifique à l'ouest de Paris, du côté d'Issy-les-Moulineaux et de Boulogne-Billancourt, sur les terrains de l'île Seguin. Au passage, il suggère d'installer à Evry, et non à Orsay, le laboratoire Soleil, grand instrument scientifique dont la construction n'est pas encore décidée.

A peine dévoilées, ces propositions ont soulevé un tollé parmi les universitaires, que Claude Allègre voulait rassurer. En clair, le rapport Payan est déjà enterré avant d'avoir été rendu public. Mais le ministre s'est bien gardé de confirmer les contre-propositions de l'Association des universités parisiennes. Dès lors, les incertitudes demeurent. Outre le réaménagement de Jussieu, l'ampleur des hypothèses financières pour l'Ile-de-France commence à susciter l'inquiétude des autres régions françaises, qui n'entendent pas se sacrifier au profit d'un recentrage sur la capitale.

M. De.

Aer Lingus:

la seule
compagnie

à vous
proposer un

aller-retour
Paris

Shannon

quotidien
à partir
du 28 mars.

Pour réserver ou pour obtenir des informations sur notre prix de lancement de 1.534F taxes comprises pour deux, contactez Aer Lingus, tél: 01 55 38 38 42, ou votre agence de voyages.

Aer Lingus

« Vache folle » : l'interdiction des farines animales n'a pas été respectée entre 1990 et 1996

Selon Jean Glavany, ministre de l'agriculture, l'épidémie bovine ne sera pas éradiquée avant la fin 2001

Lors d'une conférence de presse organisée mercredi 10 mars, Jean Glavany, ministre de l'agriculture et de la pêche, a annoncé que l'épidémie

d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) ne serait pas éradiquée en France avant la fin 2001. Le ministre a reconnu que l'interdiction des fa-

rices animales décidée en 1990 n'avait pas été pleinement respectée, ce qui explique la persistance des cas d'ESB.

CHACQUE lundi matin ou presque, depuis le début de cette année, le ministère de l'agriculture et de la pêche publie un communiqué de presse laconique indiquant qu'un nouveau cas d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB, ou maladie de la « vache folle ») vient d'être officiellement recensé dans un troupeau français. Et, comme la réglementation l'impose, on apprend a posteriori que tous les bovins de ce troupeau ont été abattus puis incinérés, les propriétaires étant, pour leur part, dûment indemnisés. On découvre aussi que la quasi-totalité de ces nouveaux cas d'ESB concerne des bovins nés après 1990, année de l'interdiction des farines animales de viande et d'os, vecteurs présumés de l'agent infectieux de cette nouvelle maladie.

Conscient de l'inquiétude née de ces observations et sollicité depuis peu sur ce thème par les médias, Jean Glavany, ministre de l'agriculture et de la pêche, a souhaité, mercredi 10 mars, entouré des différents responsables des principaux

services ministériels, faire œuvre de pédagogie et de transparence. A cette occasion il a rendu public le dernier avis en date du comité interministériel des experts des maladies à prions, présidé par le docteur Dominique Dormont (service de neurovirologie, Commissariat à l'énergie atomique). Ce comité avait été saisi il y a un an déjà, par la direction générale de l'alimentation, de la question des cas d'ESB observés chez les animaux nés en France après 1990. Les membres de ce comité avaient pu, tout récemment, prendre connaissance des dernières informations issues des réseaux nationaux d'épidémiologie-surveillance ainsi que de deux investigations conduites par la brigade nationale d'enquête vétérinaire.

« AUGMENTATION DES CAS »

Dans son avis, daté du 23 février, le docteur Dormont tient pour hypothèse la plus vraisemblable celle selon laquelle la contamination des bovins dits NAIF (Nés Après l'Interdiction des Farines) résulte de l'utilisation dans l'alimentation de ces

animaux des farines de viande et d'os potentiellement infectées par les prions pathologiques, responsables de l'ESB et chez l'homme, de la nouvelle forme de la maladie de Creutzfeldt-Jakob. Un arrêté en date du 24 juillet 1990 interdisait une telle utilisation. Le docteur Dormont estime d'autre part que l'analyse démographique des cas français de bovins NAIF « permet de prédire leur augmentation sensible au cours des trois prochaines années ». Cette prévision se fonde notamment sur la durée moyenne d'incubation de la maladie, estimée à 5 ans, et sur le fait qu'en 1996, la réglementation concernant les farines animales est devenue moins laxiste.

Rejoignant les experts dans leurs conclusions, M. Glavany a ainsi annoncé que l'épidémie d'ESB ne serait pas éradiquée en France avant la fin de l'année 2001. Le ministre de l'agriculture s'est toutefois refusé à donner une estimation du nombre de cas attendus. Comment comprendre que la réglementation sur l'utilisation des farines animales n'ait pas, de 1990 à 1996, été pleine-

ment respectée ? On se refuse, au ministère de l'agriculture, à accuser tel ou tel acteur de la chaîne de fabrication ou d'utilisation de ces farines, et on préfère évoquer des incidents ou des erreurs. Il n'en est pas moins vrai que certaines des informations recueillies au cours des investigations conduites par la brigade nationale d'enquête vétérinaire ont été transmises à la justice et que quatre informations judiciaires ont été ouvertes.

M. Glavany a, par ailleurs, une nouvelle fois dénoncé le caractère hétérogène, au sein des pays de l'Union européenne, des mesures de surveillance épidémiologique de l'ESB et des pratiques industrielles concernant la fabrication des farines animales. Certains pays, l'Allemagne notamment, se refusent à mettre en œuvre les recommandations des experts scientifiques européens et faute d'une majorité suffisante au sein des quinze, la Commission ne peut les y contraindre.

Jean-Yves Nau

Confirmation de l'efficacité du vaccin contre l'hépatite B

Après en avoir suspendu les campagnes en milieu scolaire, Bernard Kouchner réaffirme son attachement à cette vaccination

« IL N'EST PAS POSSIBLE à ce jour de conclure à une éventuelle responsabilité de la vaccination dans la survenue de quelques accidents neurologiques notifiés dans les suites de la vaccination hépatite B chez les enfants de 7 à 15 ans. Cependant, le risque, s'il existe, est très inférieur aux bénéfices de la vaccination. » C'est la conclusion de l'étude menée par Daniel Lévy-Bruhl et ses collègues (Réseau national de santé publique - RNSP) publiée dans le Bulletin épidémiologique hebdomadaire daté du 2 mars 1999.

En France, 187 cas de première poussée de sclérose en plaques ont été notifiés à l'Agence du médicament parmi les 22 313 000 personnes vaccinées contre l'hépatite virale de type B entre 1990 et 1997. Au niveau individuel, le risque d'une première poussée de sclérose en plaques peut certes excéder le risque lié à l'infection par le virus de l'hépatite B (VHB) mais aux yeux des experts du RNSP, il n'y a pas de doute : « Du point de vue de la collectivité, les bénéfices de la vaccination hépatite B apparaissent supérieurs au risque potentiel de la vaccination, même pour le niveau d'incidence de l'infection par le VHB de 1996 [le plus bas depuis la campagne en milieu scolaire]. Quel que soit le scénario considéré, le risque reste inférieur aux bénéfices cumulés de la vaccination jusqu'à l'âge de 30 ans. »

Les experts du RNSP rappellent que, dans l'hypothèse la plus favorable, la vaccination permet d'éviter 29 hépatites fulminantes (entraînant une insuffisance hépatique aiguë) et 147 cirrhoses (inflammation hépatique chronique) ou hépatocarcinomes (cancers du foie) pour un risque de survenue d'un ou deux accidents neurologiques. Selon le scénario le

moins favorable, elle prévient 3 hépatites fulminantes et 12 cirrhoses ou hépatocarcinomes face au même risque neurologique.

PRINCIPE DE PRÉCAUTION

Les médecins du RNSP insistent sur l'importance de « maintenir des niveaux très élevés de couverture vaccinale chez les préadolescents, notamment à travers la promotion de la vaccination hépatite B en médecine générale. » « A nous, écrivent-ils, de remettre en cause l'objectif, qui s'inscrit dans une perspective mondiale, de contrôle, voire d'élimination de l'hépatite B en France. »

La publication de cette étude intervient plus de cinq mois après l'annonce, le 1^{er} octobre 1998, par le secrétaire d'Etat à la santé, Bernard Kouchner, de la suspension des campagnes de vaccinations scolaires. Une décision prise au nom du principe de précaution, mais qui a produit des effets malencontreux. Comme le craignaient les milieux médicaux, on a assisté à une perte de confiance globale de la population à l'égard de ce vaccin (Le Monde du 9 janvier 1999).

Le secrétaire d'Etat à la santé réaffirme cependant son attachement à cette vaccination. Pour inverser la tendance, il attend beaucoup de deux études, qui devraient être disponibles au mois d'avril. L'une, conduite par le professeur Lucien Benhaïm (Université McGill, Montréal), porte sur l'éventuelle association entre vaccinations et maladies auto-immunes ; l'autre, menée par Annick Alperovitch (Inserm, unité 360), recherche un lien possible entre vaccination contre l'hépatite B et sclérose en plaques.

Paul Benkimoun

Les médecins diplômés à l'étranger veulent intégrer le corps médical

LE DOSSIER des médecins à diplôme étranger se complique. Le statut de praticien adjoint contractuel (PAC), créé par une loi du 4 février 1995 en vue de régulariser la situation des quelque 8 000 praticiens diplômés en dehors des pays de l'Union européenne - soit environ un quart des effectifs du service public hospitalier -, se révèle aujourd'hui être davantage un outil d'exclusion que d'intégration.

Une journée d'action a été organisée à Paris, mercredi 10 mars, à l'appel de quatre associations représentant ces médecins et de l'Union fédérale des médecins ingénieurs cadres et techniciens de la CGT, sous l'égide de la Ligue des droits de l'homme (LDH) et avec le soutien de la Commission pour l'égalité des droits de tous les médecins exerçant en France (qui réunit notamment la LDH, la Cima, le Gisti, Médecins du monde et Médecins sans frontières).

Les manifestants ont déposé, en fin d'après-midi, 280 dossiers de demandes d'inscription au conseil national de l'ordre des médecins. Dénonçant un « déni de droit », ils déplorent que le diplôme de PAC ne soit reconnu « que dans l'enceinte de l'hôpital » et que l'inscription des titulaires du PAC au conseil de l'ordre se fasse « sous une rubrique spécifique ». Joëlle Brunerie-Kauffmann, vice-présidente de la LDH, se demande « qui va accepter de faire le sale boulot ? » tandis que le docteur Amine Benyamina, porte-parole du collectif Metek, dénonce « l'organisation légale d'un prolétariat médical à l'hôpital ».

Contacté par Le Monde mercredi soir, le professeur Bernard Glorion, président du conseil national de l'ordre des médecins, se dit « favorable à l'inscription des PAC au tableau général de l'ordre » et assure « avoir fait des démarches en ce sens auprès du secrétariat d'Etat à la santé ». Un « groupe de travail » va être installé au sein du

conseil, qui effectuera « l'inventaire de toutes les situations ».

Au total, après trois sessions d'épreuves nationales d'aptitude organisées en 1996, 1997 et 1998, 3 165 candidats ont décroché le PAC. Une nouvelle session est prévue avant la fin de l'année. Les médecins ayant échoué trois fois au concours se retrouvent dans leur situation antérieure, avec des statuts précaires d'assistant ou d'attaché associé.

Leur seule possibilité reste de demander une autorisation d'exercer la médecine en France dans le secteur libéral, procédure souvent longue et qui suppose de passer un examen écrit et oral. Les lauréats eux-mêmes sont pénalisés : de nombreux PAC restent à ce jour sans affectation et, lorsqu'ils ont un poste, ils touchent des salaires inférieurs de plus de 40 % à ceux des praticiens hospitaliers (PH) de premier niveau.

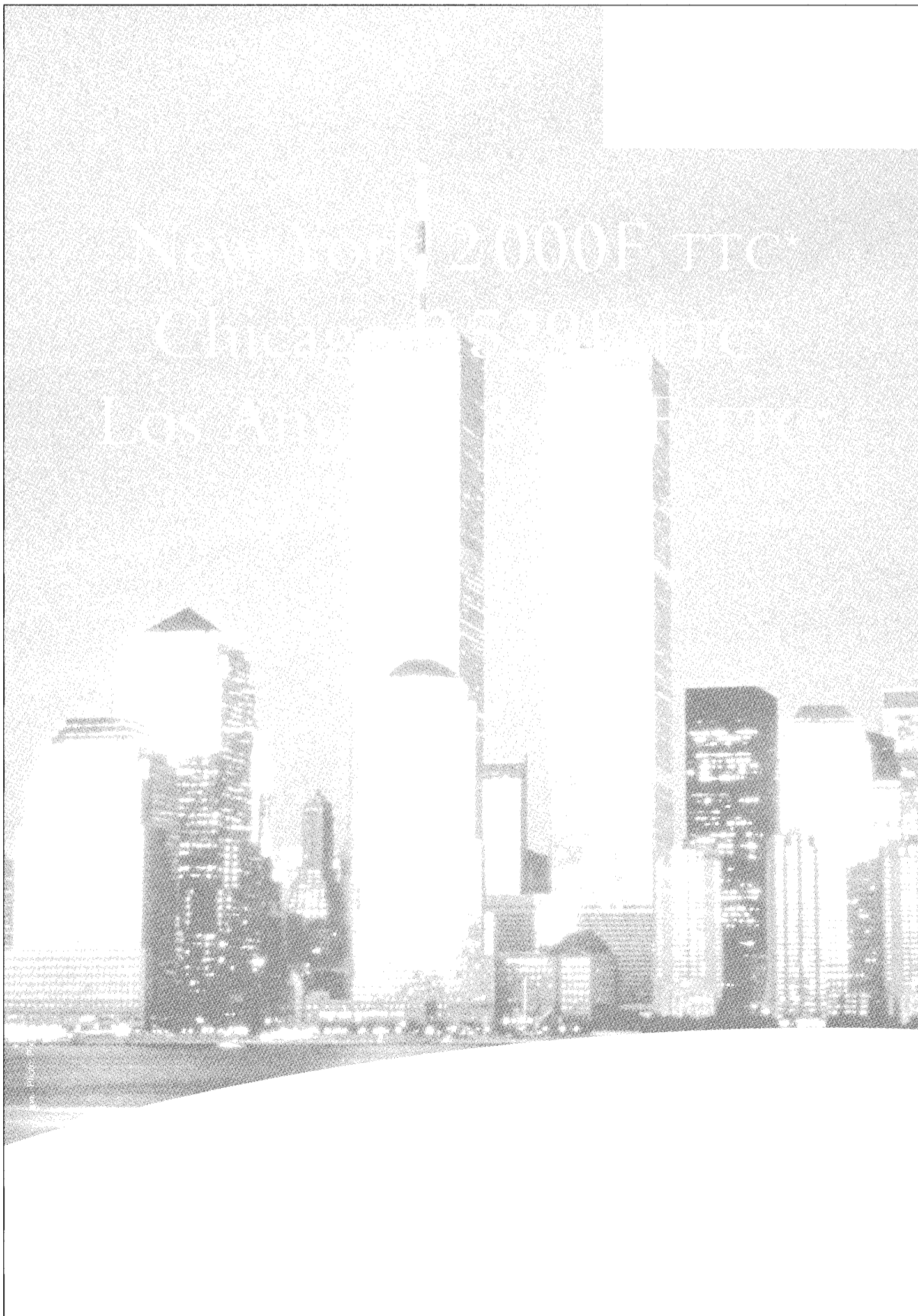
« CONTRÔLE DE COMPÉTENCES »

Le secrétariat d'Etat à la santé et à l'action sociale a récemment assoupli les conditions de présentation au concours et, cette année, 400 médecins à diplôme étranger ont bénéficié d'une autorisation d'exercice.

Les services de Bernard Kouchner s'approprient en outre à publier un décret révisant les écarts de salaires constatés entre PAC et PH.

Enfin, un projet de loi portant diverses mesures d'ordre social devrait être débattu au Parlement avant l'été, qui prévoit l'organisation de trois nouvelles séries d'épreuves d'ici à 2001 mais interdit, à partir de 2002, tout recrutement de médecin diplômé hors de l'Union. Dans l'entourage de Bernard Kouchner, on explique qu'il s'agit d'effectuer « une régularisation sous couvert d'un contrôle de compétences », avec, à terme, l'idée de « ne pas maintenir les PAC dans ce statut afin d'éviter la création d'une filière-ghetto ».

Laurence Folléa



Six Libyens condamnés à la réclusion à perpétuité par contumace pour l'attentat du DC 10 d'UTA

La cour d'assises de Paris a suivi les réquisitions de l'avocat général

Six agents libyens ont été condamnés par contumace à la réclusion criminelle à perpétuité, mercredi 10 mars, par la cour d'assises de Paris, pour

avoir organisé l'attentat du DC 10 d'UTA en 1989. La cour a suivi les réquisitions de l'avocat général, qui avait estimé que le régime du gé-

ral Kadhafi était à l'origine de l'attentat. En l'absence des accusés, leurs motivations sont restées obscures.

LA COUR D'ASSISES de Paris a condamné, mercredi 10 mars, par contumace, à la réclusion criminelle à perpétuité Abdallah Elazragh, Ibrahim Naeli, Arbas Musbah, Abdallah Senoussi, Abdelsalam Issa Shibani, Abdlesalam Hammouda, les six agents libyens accusés d'être les auteurs de l'attentat contre le DC 10 d'UTA, qui avait provoqué la mort de 170 personnes au dessus du Ténéral, le 19 septembre 1989.

La cour, composée de sept magistrats professionnels, a suivi les réquisitions de l'avocat général, Gino Necchi, pour qui il ne fait aucun doute que la Libye a organisé l'attentat. Reprenant l'enquête du juge d'instruction Jean-Louis Bruguière, Gino Necchi a soulevé deux hypothèses pour expliquer le mobile de l'attentat : une volonté d'éliminer un opposant libyen qui aurait dû être à bord de l'avion (mais celui-ci avait également réservé une place sur plusieurs autres vols), ou un acte de rétorsion visant la France et sa politique en Afrique.

M^e Francis Szpiner, avocat de

SOS-Attentat, qui regroupe les familles de 77 des 170 victimes, avait auparavant décrit cet « *échantillon d'humanité* » qui se trouvait à bord de l'avion : un étudiant à l'Ecole nationale d'agronomie qui faisait un stage pour l'amélioration des semences, un ingénieur qui avait équipé des villages en énergie solaire, un autre qui avait construit des routes en Ethiopie, trois garçons de la banlieue parisienne qui avaient développé un projet humanitaire et acheté un lopin de terre, une infirmière psychiatrique qui exerçait bénévolement au Tchad.

AUCUNE AUDITION

M^e Szpiner parla de ce père « *mort de chagrin* » après la disparition de sa fille. Lut la lettre de M. Mana, qui a perdu sa femme et ses quatre enfants âgés de 7, 11, 12 et 14 ans dans l'attentat : « *J'ai encore en mémoire les bols des enfants sur la table, les chambres pas rangées, les dessins d'anniversaire...* », écrit-il. Pour l'avocat, « *le régime libyen ne supportait pas la présence française en Afrique car elle était*

un obstacle à l'expansionnisme débridé du régime du colonel Kadhafi ». S'appuyant sur l'enquête du juge Bruguière, la Libye a, selon M^e Szpiner, « *signé* » cet attentat, même si elle a laissé croire qu'il avait été commis par des opposants au régime de Tripoli.

Il reste qu'un certain malaise subsiste à l'issue de ce procès. Conformément à la procédure de contumace, la cour d'assises spéciale n'a procédé à aucune audition, ni à aucun débat.

Outre l'absence des accusés, celle du témoin numéro un, Bernard Yanga, l'ami d'Appolinaire Mantagany qui est monté à bord de l'avion avec la valise piégée, n'a pas permis d'en savoir davantage sur les motivations des auteurs de l'attentat.

Seul M^e Patrice Rambouville-Nicolle, représentant trois familles de victimes britanniques, a exprimé des réserves : « *La question se pose de savoir si tout a été fait pour que les accusés soient présents. Est-ce que la France a exercé des pressions suffisantes ? Le juge Bruguière n'a pas reçu le soutien qu'il était en*

droit d'attendre », a-t-il estimé.

Dans une lettre envoyée en mars 1996 au président Jacques Chirac, le colonel Kadhafi avait déclaré que son pays remplirait ses obligations en cas de condamnation, sans préciser le sens de cet engagement. Parmi les condamnés figure le beau-frère du chef d'Etat libyen, Abdallah Senoussi, considéré comme le numéro deux des services secrets à Tripoli. L'avocat général Gino Necchi a tenté de balayer le scepticisme que pourrait susciter cette procédure par contumace : « *Cet arrêt ne perdra pas toute sa force et sa vigueur parce qu'il faut que la communauté internationale comprenne que notre pays est bien décidé à faire rendre justice.* » M^e Szpiner a évoqué de son côté certains retournements de l'histoire - la chute du mur de Berlin, l'interpellation à Londres d'Augusto Pinochet, la condamnation du terroriste Carlos - pour espérer : « *Qui sait si le régime libyen pourra se maintenir longtemps ?* »

Dominique Le Guilledoux

Une directrice d'école condamnée après un accident scolaire

LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE BASTIA A CONDAMNÉ, mercredi 10 mars, une ancienne directrice d'école maternelle de Calvi poursuivie après l'accident d'un enfant dans la cour de l'école. Aujourd'hui à la retraite, Marguerite Blin a été dispensée de peine en raison de ses états de service. L'accident s'était produit le 27 janvier 1997, alors que le petit Karl, âgé de quatre ans, s'amusait sur les équipements de jeu de la cour. Lors d'une chute, il s'était fracturé le fémur. M^{me} Blin n'était pas présente au moment de l'accident, mais quatre membres du personnel assuraient la surveillance de la récréation. Selon M^{me} Josette Casabianca-Croce, avocate de M^{me} Blin, « *on glisse vers une responsabilité illimitée des membres de l'enseignement public* ». Les syndicats d'enseignants de Corse ont estimé le jugement « *injuste et démesuré* ». « *Cela crée un précédent et pose le problème de la responsabilité des directeurs d'école, qui n'est pas à ce jour assez clairement définie* », ont-ils affirmé dans un communiqué.

Quatre mois de prison pour le nationaliste corse François Santoni

LE DIRIGEANT NATIONALISTE CORSE FRANÇOIS SANTONI, ancien secrétaire national de la principale organisation A Cuncolta, a été condamné, mercredi 10 mars, à douze mois de prison, dont quatre mois ferme, pour détention illégale d'arme et de munitions par la cour d'appel de Bastia (Haute-Corse). En septembre 1994, les gendarmes l'avaient surpris alors qu'il s'exerçait au tir avec un 357 Magnum pour lequel il n'avait pas d'autorisation. Une centaine de munitions avaient été trouvées en sa possession.

Lors de l'audience devant la cour d'appel, le 24 février, son avocat, M^e Pascal Garbarini, avait indiqué que la condamnation de son client, le 9 décembre 1994, à six mois de prison dont cinq avec sursis par le tribunal de grande instance d'Ajaccio était couverte par la loi d'amnistie de 1995. Le parquet général a réfuté ces arguments en affirmant que si M. Santoni pouvait bénéficier de cette loi, il n'avait pas respecté les règles procédurales de l'amnistie. Le conseil de M. Santoni a formé, mercredi 10 mars, un pourvoi en cassation.

Les parents attendent des réformes mais jugent les enseignants compétents

LES PARENTS D'ÉLÈVES FONT PLUTÔT CONFIANCE aux enseignants mais ils sont assez critiques sur l'organisation du système éducatif. C'est ce qui ressort d'un sondage effectué par le CSA pour France 3 et *Libération*, publié jeudi 11 mars. Sur les 1 126 personnes interrogées, 43 % font « *tout à fait* » confiance aux enseignants pour assurer l'éducation de leurs enfants, 39 % « *plutôt confiance* » et 84 % les jugent « *compétents dans leur discipline* ». Sur le sujet sensible du temps de travail des maîtres, les parents sont relativement indulgents : 27 % seulement estiment qu'ils « *ne travaillent pas assez* », même si 45 % jugent qu'« *ils sont trop souvent absents* ».

Les trois quarts des parents interrogés voudraient que les enseignants fassent moins de cours collectifs et plus de soutien individuel, et 64 % qu'ils consacrent le samedi matin au dialogue avec les parents. Enfin, ils ne verraient pas d'un si mauvais œil que l'on calcule la rémunération des professeurs à partir du taux de réussite aux examens (43 %), en privilégiant le fait d'enseigner en zone difficile (42 %) ou en fonction du temps consacré au soutien scolaire en dehors des cours (37 %).

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : la cour d'appel de Paris a décidé, mercredi 10 mars, que Bernard Tapie ne retournerait pas en prison** pour purger la peine de dix-huit mois de prison, dont six ferme, qui lui a été infligée le 4 juin 1997 pour fraude fiscale dans la gestion de son yacht *Le Phocée*. La cour a en effet accepté sa demande de confondre cette peine avec celle de deux ans de prison, dont huit ferme, prononcée par la cour d'appel de Douai le 28 novembre 1995, pour corruption dans l'affaire du mach VA-OM en 1993. Bernard Tapie avait alors été incarcéré, du 3 février au 13 avril 1997.

■ **SANG CONTAMINÉ : le député RPR Patrick Ollier, juge à la Cour de justice de la République, a demandé, mercredi 10 mars, l'ouverture d'une enquête sur les fuites** concernant le délibéré du procès de l'affaire du sang contaminé. « *Des fuites ont été organisées qui ont permis ensuite d'organiser le procès de la Cour* », a protesté M. Ollier dans les couloirs de l'Assemblée nationale.

■ **MNEF : la liste Changer la MNEF de Pouria Amirshahi, ancien président de l'UNEF-ID, est arrivée en tête des élections** à la Mutuelle nationale des étudiants de France, auxquelles ont participé 32 843 adhérents, soit une participation de 15,5 %. Avec 40 % des voix, cette liste d'union UNEF-ID et UNEF devance celle de Franck Hertzberg, composée d'administrateurs sortants (33 % des suffrages) et SOS-Remboursements de Mathieu Lapprand, président de la section de Lyon. Le nouveau conseil d'administration de la MNEF devrait être installé avant la fin mars.

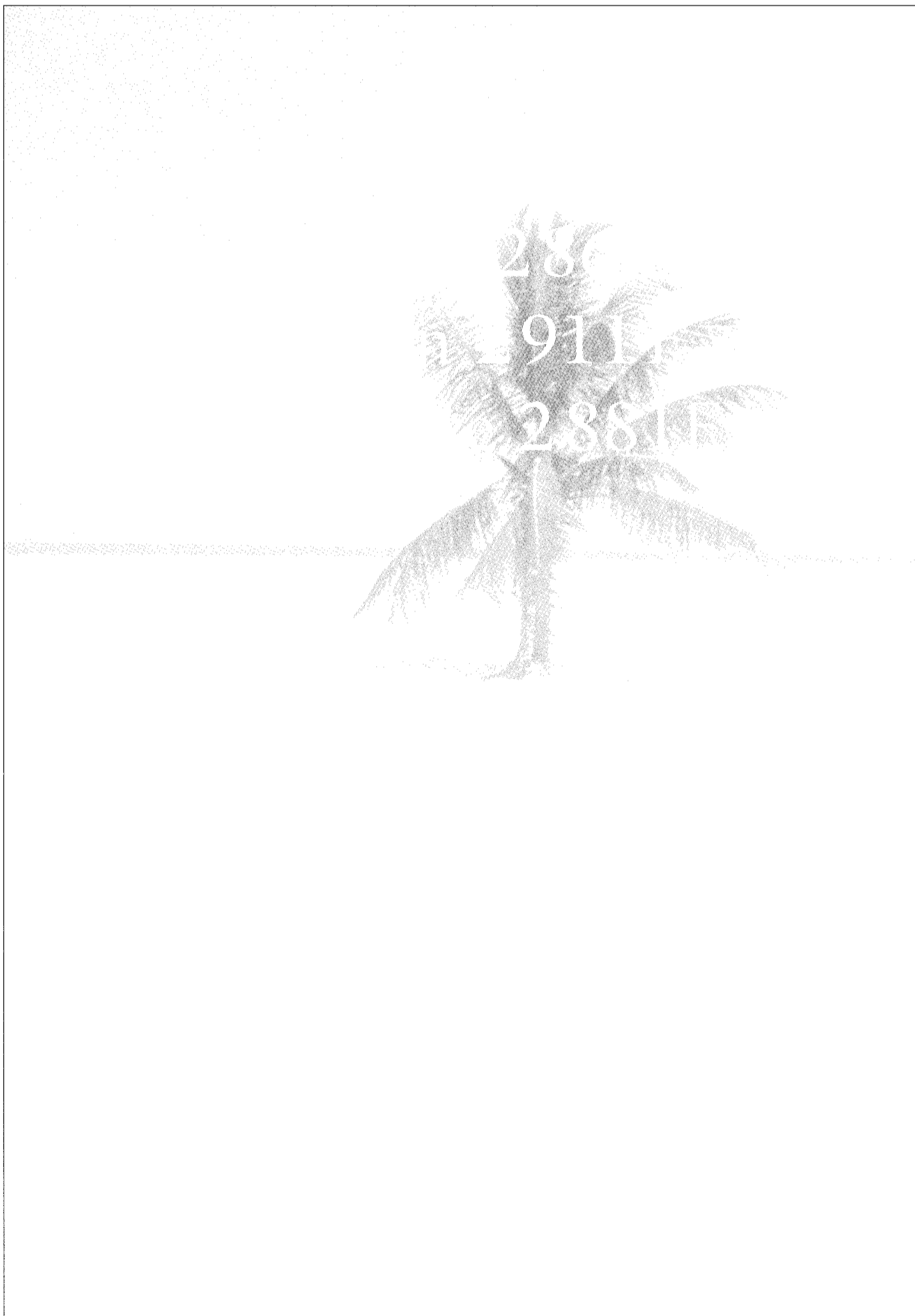
■ **ÉDUCATION : Lionel Jospin a apporté, mercredi 10 mars, en conseil des ministres, un soutien appuyé à Claude Allègre** et à sa réforme des lycées. « *C'est une réforme utile, indispensable et qui engage tout le gouvernement* », a déclaré le premier ministre après une communication du ministre de l'éducation nationale sur ce dossier. Plusieurs syndicats et collectifs d'enseignants organisent, samedi 20 mars, une manifestation nationale contre les réformes de Claude Allègre.

■ **Les victimes de violences en milieu scolaire** - élèves, enseignants et personnels d'encadrement - vont désormais bénéficier d'une structure d'aide et de suivi. Le ministère de l'éducation nationale a signé, mardi 9 mars, une convention avec l'Institut national d'aide aux victimes et de médiation, qui pourra être saisi à la demande du chef d'établissement.

■ **MONTAGNE : la mairie de Pralognan a adressé une facture de 115 000 francs, mercredi 10 mars, aux trois randonneurs** perdus à la mi-février dans le massif de la Vanoise (Savoie) pour le remboursement des sept heures de vol de trois hélicoptères privés utilisés pendant les secours. Après leur sauvetage, les trois randonneurs de la Vanoise avaient vendu à *Paris-Match* les photos et le récit de leur aventure pour 350 000 francs.

■ **SANTÉ : l'Agence du médicament a décidé, jeudi 11 mars, le retrait du marché d'une dizaine d'appareils** de mesure de glycémie. Ces modèles de lecteurs, qui permettent aux quelque 350 000 diabétiques en France de surveiller leur taux de sucre dans le sang, n'offrent pas la précision souhaitable. Leur remplacement « *ne présente pas de caractère d'urgence et devra intervenir au cours des six prochains mois* », précise l'agence, qui a mis en place un numéro vert (0-800-150-160).

■ **Un lot de fromages de type saint-félicien, de marque Tradition, a été retiré de la vente, mercredi 10 mars, en raison** de la présence d'une faible contamination par *Listeria monocytogenes*. Le secrétariat d'Etat à la santé recommande aux consommateurs qui détendraient des fromages commercialisés avant le retrait par les établissements L'Etoile du Vercors sous le numéro de lot « 043 » de ne pas les consommer.



Un rapport souligne l' « intensité des dommages de l'agriculture »

Une étude du ministère de l'environnement dresse un bilan de toutes les atteintes sur les milieux et préconise de taxer les pratiques agricoles polluantes

ON SAVAIT l'agriculture intensive nocive pour l'environnement. Mais les études, parcellaires, se succédaient sans vision globale. C'est chose faite avec le rapport « Agriculture, monde rural et environnement », rédigé par la cellule prospective et stratégie du ministère de l'environnement. Présenté mardi 9 mars, conjointement par le ministère de l'environnement et celui de l'agriculture, à l'occasion de l'installation du comité de pilotage du schéma collectif des espaces naturels et ruraux prévu par la loi d'orientation pour l'aménagement durable du territoire, ce volumineux document (589 pages) établi après trois ans de réflexion et de consultations dresse un bilan exhaustif peu complaisant des conséquences sur l'environnement des pratiques agricoles.

Premier constat, la prise en compte des pollutions d'origine agricole est encore récente en France. Jusque dans les années 80, produire toujours davantage et fabriquer de meilleurs produits demeurait l'unique justification sociale assignée à l'agriculteur. Cette « mission productiviste » a ainsi bénéficié d'aides financières importantes. Mais elle n'est pas sans conséquences pour l'environnement : « Les dommages causés dans certaines zones par les vingt dernières années demanderont plusieurs décennies pour être réparés », souligne le rapport, qui égrène la liste des « nombreux points noirs » de l'agriculture.

« Premier consommateur national d'eau, premier émetteur de pollution azotée, deuxième pour le phosphore », la production agricole accumule les stigmates de gros pollueur. Le quart des nappes phréatiques dépassent 40 milligrammes de nitrates par litre d'eau ;

les trois quarts des ressources en eaux douces bretonnes ont un taux de pesticides trop élevé. Or une eau de qualité a un prix : le coût direct de la pollution aux nitrates est estimé à « 2 600 francs par ménage ».

RÉDUIRE LES POLLUTIONS

Concernant les sols, l'utilisation massive de produits toxiques a entraîné un durcissement et la baisse de leur fertilité. L'accumulation des métaux lourds menace certaines terres – notamment les vignobles – de toxicité « à un horizon de dix à soixante-dix ans ». Quant à l'impact sur la biodiversité, « le bilan global des trente dernières années n'est pas bon », souligne le rapport. Sur 109 espèces animales considérées comme menacées, une quarantaine le sont par certaines pratiques agricoles. Les espèces domestiques et cultivées se sont dramatiquement réduites : trois races bovines repré-

sentent 98 % du cheptel, et une seule variété de pomme – la golden – fait les trois quarts de l'offre marchande.

Devant cette dégradation généralisée de l'espace rural, la perception qu'a l'opinion publique française de son agriculture a changé. « Les impacts de certaines pratiques agricoles sur l'environnement ont atteint des niveaux que les citoyens n'acceptent plus », écrivent ainsi les rapporteurs, qui jugent urgent de « réconcilier l'agriculture et son environnement ». Pour cela, ils reprennent des recommandations défendues par les écologistes.

Première urgence, réduire les pollutions. Le rapport propose que l'utilisation des engrais et des produits phytosanitaires soit « fortement taxée au prorata des quantités acquises » par les producteurs. Le produit de cette « taxe régionale » serait ensuite reversé aux exploitations

ayant des pratiques « sobres ». Dans la même logique d'application du principe « pollueur-payeur », le rapport préconise la mise en place de quotas d'eau et la facturation de son utilisation « selon l'état des ressources ». Les compteurs d'eau doivent donc être généralisés et les pompes illégales « ne doivent plus donner lieu à prime pour irrigation ». Enfin, ils demandent aux pouvoirs publics de faire appliquer aux gros éleveurs la réglementation sur les installations classées afin qu'ils réduisent leurs effluents.

Les auteurs souhaitent aussi que les bonnes pratiques agricoles soient encouragées, par les prix mais aussi par les subventions. Ainsi, les labels valorisant un ancrage de terroir devraient désormais intégrer une exigence environnementale. D'autre part, à l'image de ce qui se pratique dans les parcs naturels régionaux, les collectivités locales doivent inci-

ter, notamment dans les zones sensibles mais aussi dans les pays, les agriculteurs à fonder une « charte de territoire » : par ce contrat collectif, ces derniers s'engageraient à adopter des modes de culture plus écologiques. Ce type de contractualisation, prévu au niveau individuel par la loi d'orientation agricole, ne pourra être efficace que s'il conditionne « une large part des soutiens publics », estime le rapport. Selon les rapporteurs, la France doit ainsi anticiper une évolution qu'ils jugent inéluctable au niveau européen avec les négociations de la PAC.

Adoubé à la fois par le ministère de l'agriculture et celui de l'environnement, ce rapport bénéficie d'un consensus inhabituel. Reste à Dominique Voynet à convaincre le gouvernement qu'il est temps de ne pas se contenter de ce constat.

Sylvia Zappi

Les producteurs alsaciens de maïs refusent de payer l'eau d'irrigation

STRASBOURG

de notre correspondant régional

De toujours, les maïsiculteurs alsaciens ne payent pas l'eau qu'ils utilisent pour arroser leurs 50 000 hectares d'exploitations. Ils pompent ainsi 35 millions de m³ d'eau chaque année dans la nappe phréatique d'Alsace, la plus importante d'Europe (30 milliards de m³). L'irrigation massive a permis, en deux décennies, de transformer des zones agricoles pauvres (notamment de la plaine de la Harth) en cultures prospères. Or les redevances créées par la loi de 1964 s'appliquent à tous les prélèvements et rejets d'eau, quelle que soit la nature des actes qui les autorisent.

Les années passent sans que la législation en vigueur ne s'applique aux Alsaciens. Jusqu'en 1995, année où la Cour des comptes épingla l'agence de l'eau Rhin-Meuse de Metz et la somme d'instaurer une taxe. Après plusieurs

réunions de concertation avec les agriculteurs, l'administration messine fixe la redevance annuelle à 13,77 francs par hectare, contre 70 à 100 francs dans les autres régions maïsicoles. Malgré ce prélèvement symbolique (son produit total avoisinerait 800 000 francs par an), les producteurs de maïs rejettent la proposition, en menant quelques opérations « coups de poing ».

Les maïsiculteurs en font une question de principe : pour eux, les droits à tirer l'eau leur ont été octroyés à l'occasion des concessions accordées à EDF en 1959 sur les ouvrages hydro-électriques construits sur le grand canal d'Alsace. Ils ajoutent qu'ils n'ont jamais bénéficié du concours de l'agence de Metz pour financer les travaux ou ouvrages destinés à lutter contre la pollution : protection des captages, bouchage des puits abandonnés, électrification des pompes. Sûrs du bien-fondé de leur position, les

producteurs bas-rhinois et haut-rhinois ont déposé un recours auprès du tribunal administratif de Strasbourg qui, se jugeant incompétent, a transmis le dossier au Conseil d'Etat – lequel ne statuera pas avant deux ou trois ans.

En attendant, les maïsiculteurs refusent la facture individuelle. Pour contourner leur entêtement, il avait été imaginé la création d'une entité juridique qui paierait la redevance pour l'ensemble des utilisateurs. En contre-partie, il était demandé à l'agence Rhin-Meuse de contribuer au financement de l'amélioration du réseau d'irrigation. Mais les discussions sont dans l'impasse depuis novembre 1988. L'administration va adresser aux exploitants des déclarations afin d'évaluer les consommations individuelles, tout en soulignant qu'elle restait disposée à un compromis.

Marcel Scotto

DÉPÊCHES

■ **CHASSE** : le gouvernement français vient de prendre une mesure de protection pour 83 espèces d'oiseaux jusqu'ici chassés dans l'Hexagone, par un arrêté publié au *Journal officiel* du 7 mars. Parmi ces espèces figure le bruant ortolan : la chasse de ce volatile valait à la France une condamnation en 1988 par la Cour européenne de justice et deux condamnations par le Conseil d'Etat pour non-respect de la directive Oiseaux de 1979 (*Le Monde* du 26 décembre 1998). Le gouvernement était sous la menace d'une seconde sanction, depuis que la Commission avait à nouveau saisi la CEJ avec une demande d'astreinte de 700 000 francs par jour.

■ **ÎLE-DE-FRANCE** : la ministre de l'aménagement du territoire de l'environnement, Dominique Voynet, estime que le projet d'usine d'incinération de Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne) doit être abandonné. « J'ai constaté que ce projet était surdimensionné, même s'il existe des besoins en incinération dans les quatre à cinq ans à venir pour la région parisienne », a indiqué la ministre, mardi 9 mars, à l'Assemblée nationale.

■ **LIMOUSIN** : la société des mines de Jouac (groupe Cogema), dernière exploitation uranifère en activité en Limousin, aux confins de la Haute-Vienne, de la Creuse et de l'Indre, cessera l'extraction au premier semestre 2001, et fermera ses portes début 2002. Cent cinquante et un emplois seront supprimés. Dans les années 70, ce site a employé plus de deux mille salariés. 40 % de la production uranifère européenne est sortie des mines limousines. – (Corresp.)

■ **ARDENNES** : une nouvelle réserve naturelle, dite « de la pointe du Givet », vient d'être créée dans les Ardennes, par décret paru au *Journal officiel* du 5 mars. Englobant des sites appartenant au ministère de la défense, elle regroupe des terrains des communes de Charnois, Chooz, Foisches, Fromelennes, Givet et Rancennes.

« J'ai passé l'âge

d'être puni

parce que je parle trop. »



LES PLANS MOBICARTE : CHOISISSEZ DES TARIFS ADAPTÉS À VOTRE CONSOMMATION.

Vous connaissiez mobicarte, le mobile sans facture ni abonnement. Voici maintenant les Plans mobicarte : 3 nouveaux plans tarifaires évolutifs qui vous permettent de choisir des tarifs adaptés à vos horaires et à vos habitudes.

ENCORE UNE BONNE RAISON DE CHOISIR ITINERIS.



France Telecom

Quand Sagan jouait les Mata-Hari

JE n'ai jamais voulu écrire l'histoire de ma vie. D'abord parce qu'elle concerne, heureusement, beaucoup de gens vivants, et ensuite parce que ma mémoire est devenue complètement défaillante : il me manque cinq ans par-ci, cinq ans par-là, qui feraient croire à des secrets ou à des cachotteries également inexistantes... » Ainsi commence le dernier livre de Françoise Sagan, *Derrière l'épaule* (Plon, 1998). La lecture de ces mots la fait sourire – comme tout le reste, d'ailleurs. Elle ne fuit pas les questions, mais prévient d'emblée qu'elle ne saura pas y répondre. Ou mal. Elle est lucide, un rien désabusée, telle qu'on l'imagine. Ce n'est plus le « charmant petit monstre » croqué par François Mauriac, mais une femme de soixante-trois ans au corps décharné, usée par la vie et la douleur, qui feint l'insouciance en se moquant d'elle-même mais qui enrage, au fond, d'être mêlée à une intrigue indigne d'elle : un scandale inabouti, comme on le dirait d'un mauvais roman.

C'est une affaire d'argent, de pétronie et de politique, de commissions promises et d'amitiés trahies, de maison qui s'écroule et de millions qui s'envolent. Une histoire « assommante » dont elle peut tenter de se souvenir, pour passer le temps. Depuis plus d'un mois, elle se morfond dans une clinique trop calme, entre Paris et Normandie, où elle se remet d'une opération de la hanche. « Ici, soupire-t-elle, même un faux numéro, c'est divertissant. »

Elle raconte. Tout a commencé par l'irruption d'une inspectrice des impôts. « Elle a tout épluché. C'était embrouillé au possible. » Les recherches portent sur un versement de 4 millions de francs en provenance de Lausanne, crédité sur son compte en 1994. Explications confuses – « Je n'ai jamais rien entendu aux questions financières » –, redressement et soucis en perspective. « Je n'ai jamais eu un sou devant moi. Je passe ma vie à payer des agios. » L'ordonnateur du virement est l'homme d'affaires André Guelfi, septuagénaire alerte et brasseur de milliards, qui pilote lui-même son jet, se flatte d'être reçu en « chef d'Etat » dans les anciennes Républiques soviétiques, et a connu la célébrité au printemps 1997... en allant en prison. Soupçonné de complicité dans les détournements commis au préjudice d'Elf-Aquitaine, il a passé trente-six jours en cellule. Depuis, ses « confidences » sur l'affaire Elf ont rempli les journaux, avant de nourrir une récente et désinvolte autobiographie (*L'Original*, Robert Laffont), dans laquelle son « amie » romancière n'est pas épargnée.

Elle grimace, avale les syllabes mais ne mâche pas ses mots : « Ce lui-là, j'aurais voulu ne jamais le rencontrer. » Puis poursuit : « Il parlait sans arrêt, en faisant de grands gestes. Il disait m'avoir appris à conduire, trente ans plus tôt, à Montlhéry, quand il était pilote de course. Il était ravi de me retrouver, voulait me remercier – je n'ai pas bien compris pourquoi. Je ne me souvenais pas de lui, mais je ne voulais pas le gêner... » Ces « retrouvailles », c'est le confident et ami de Françoise Sagan, Marc Francelet, qui les a organisées. Un autre personnage peu ordinaire, charmeur et malicieux, photoreporter reconverti dans le business, chasseur de scoops, ami des stars et collectionneur d'ennuis – judiciaires en particulier. Il a mauvaise réputation ? Sagan ne l'en aime que davantage. Plaidant sa cause dans *Libération*, en 1986, elle a eu ce mot tendre et drôle : « S'il a fait du mal à une mouche, qu'elle se présente ! » Francelet et Guelfi se sont connus dans les années 70, dans l'entourage de Jean-Paul Belmondo. En 1992, « Dédé » se rappelle au souvenir de « Marc » parce qu'il espère l'aide de « Françoise ».

Guelfi négocie alors l'entrée du groupe Elf en Ouzbékistan, jeune Etat d'Asie centrale dont le sol regorge de richesses. Seul obstacle : le président ouzbek, Islam Karimov, ancien dignitaire communiste aux façons autoritaires, n'a pas la faveur du Quai d'Orsay. « Guelfi disait qu'une petite introduction à l'Elysée suffirait pour que la France puisse mettre la main sur ces trésors », ra-



FRANÇOISE SAGAN/FRANÇOISE SAGAN & TURNER

conte Françoise Sagan. Or l'amitié de François Mitterrand pour la romancière est notoire. Elle pourrait donc jouer les messagers. « Il nous a promis des commissions pour tout le monde, poursuit-elle. Je lui ai dit : les commissions, c'est pas honnête ! Il m'a répondu : bien sûr que si, puisque c'est Karimov qui paie ! » Elle jure n'y avoir pas vraiment cru. Mais elle se lance dans la partie, grisée de prendre part à l'un des rares jeux d'argent qui lui soit encore inconnu. Ou comme elle aurait mis le pied dans une mare aux crocodiles : non par mégarde, mais peut-être par goût du danger.

Le 9 septembre 1992, elle fait porter à François Mitterrand une lettre du président Karimov. Dans le message qui l'accompagne, Guelfi se recommande de « [son] amie Françoise Sagan », se dit « en contact » avec Loïk Le Floch-Prigent, le PDG d'Elf. « Je pense, Monsieur le Président, écrit-il, sans complexe, qu'il faudrait que vous lui demandiez d'intervenir dans ce pays [l'Ouzbékistan] d'urgence... » Quelques jours plus tard, l'intermédiaire est reçu par le conseiller diplomatique de l'Elysée, Jean Levy. Le 30 septembre, ce dernier transmet à Françoise Sagan les « remerciements » du président. « J'ai eu l'occasion de rencontrer le président d'Elf-Aquitaine, ajoute-t-il. [Il] m'a semblé intéressé par les informations contenues dans le message de M. Guelfi. »

MUNI du feu vert de l'Elysée, l'intermédiaire est accueilli en héros en Ouzbékistan. Début 1993, lorsque le PDG d'Elf se rend à Tachkent, la capitale, le président Karimov lui présente Guelfi comme un partenaire « incontournable ». Le 12 février, Elf obtient un permis d'exploration dans le nord du pays. Lorsque la presse française l'annonce, Françoise Sagan écrit, rageuse, le 2 mars 1993, à son « cher André » : « J'ai été très fière que le président me prenne au sérieux et du coup ton projet. (...) Ne crois-tu pas que nous devrions concrétiser au plus vite les suites de cette réussite ? Je te vois encore me disant : "Je peux te promettre que si ce contrat se signe avec l'Ouzbékistan ni toi ni Marc n'aurez plus jamais de soucis d'argent"... »

Guelfi lui répond le jour même. Dans une lettre manuscrite, il explique qu'il a bien « imposé un protocole d'accord avec Elf », mais que, « pour signer le contrat, Karimov [lui] a fait promettre de la faire inviter par le président de la République fran-

La romancière avait été sollicitée par l'homme d'affaires André Guelfi pour user de son influence auprès de François Mitterrand et permettre la négociation d'un contrat d'exploration pétrolière d'Elf en Ouzbékistan. Les commissions promises suscitent la polémique et intéressent la justice

çaise ». Suit cet engagement : « Dès que ce sera concrétisé, je suis d'accord de partager avec toi – déduction faite de mes frais. » Dans les jours suivants, le Mystère 900 de l'intermédiaire décolle vers Tachkent. A son bord, une petite troupe de journalistes parisiens, choisis par Marc Francelet pour « améliorer l'image de l'Ouzbékistan ». Tous publieront, à leur retour, d'épiques récits de cette conquête de l'Est pétrolier. Un « travail de lobbying » que Francelet facturera – à Guelfi – 1,5 million de francs.

En avril 1993, un déjeuner est organisé chez Françoise Sagan, en présence de Guelfi et du conseiller de l'Elysée, Jean Levy. La droite vient de remporter les élections législatives. Il se murmure que le PDG d'Elf pourrait être remplacé. Affolé, Guelfi insiste sur « les risques économiques énormes que cela ferait courir » et va jusqu'à écrire, le 29 avril, au collaborateur du chef de l'Etat, qu'il serait « capital » que M. Le Floch-Prigent « soit maintenu ». Un mois plus tard, lorsqu'un ministre ouzbek, porteur d'un message destiné à François Mitterrand, se désespère d'obtenir une audience, l'auteur de *Bonjour tristesse* est à nouveau sollicitée. Le 27 mai, elle écrit au chef de l'Etat : « Repartir sans voir correspondrait à une humiliation, peut-être même à une rupture de ce superbe contrat. (...) J'ignore si vous êtes au courant, et à tout hasard, je prends le risque de vous déranger. » Le ministre sera reçu à l'Elysée.

Six ans après, elle raconte cette période avec un joyeux dépit. « Guelfi et Francelet étaient comme des fous. Ils disaient que, bientôt, le pétrole coulerait à flots, qu'on achèterait des terrains, des chevaux... » Guelfi est aux petits soins avec elle. Il lui offre un fauteuil pour soulager son mal de dos, consent à payer les réparations de sa maison en Normandie, qui « menace de s'écrou-

ler ». L'appelle-t-elle au secours pour payer ses arriérés d'impôts ? Elle ne jurerait pas le contraire. « Je ne comprenais rien à ce qui se passait. Les travaux, les impôts... On m'a fait signer des tas de petits bouts de papier auxquels je n'ai rien compris. »

Son aide, en tout cas, n'a pas de prix. Guelfi a plusieurs fois tenté, en juillet 1993, de se faire recevoir par François Mitterrand, mais toujours

la soie », la beauté de Samarcande. « Pour une fois, Francelet était tout timide. J'ai parlé de Karimov, du pétrole... Mitterrand m'a coupée : "Françoise, je vous aime bien en espigole Lili, mais pas en Mata-Hari". » Francelet précise néanmoins que le président, assis près de lui dans un canapé, profita d'une brève absence de leur hôte pour le questionner : « Il m'a serré la cuisse en murmurant : "J'espère que dans cette affaire Françoise est bien protégée..." » Sans relever l'ambiguïté du propos, il dit avoir répondu : « Monsieur le Président, la moitié de la commission est pour elle. » « Pour moi, c'était clair, conclut-il. Mitterrand était malade. Il se savait perdu. Il a vu l'occasion d'assurer à Sagan une retraite décente. »

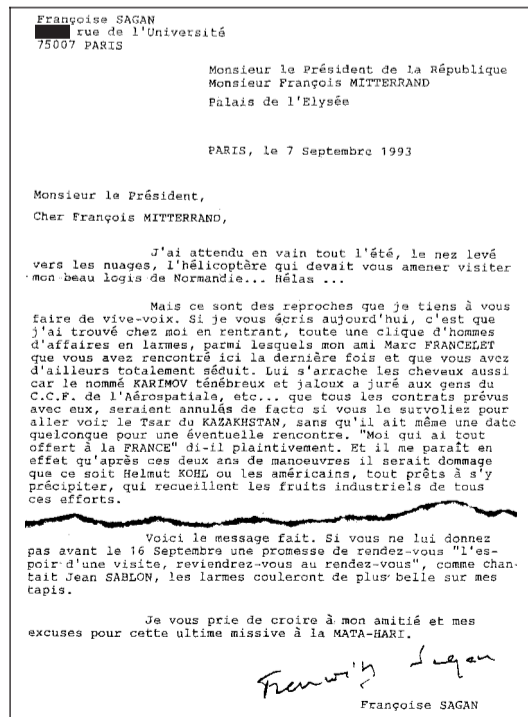
Le 4 août 1993, Loïk Le Floch-Prigent quitte la présidence d'Elf. Les contrats vont-ils s'envoler ? Le 7 septembre, Sagan reprend sa plume pour supplier le président, dans une « ultime missive à la Mata-Hari », d'ajouter une étape à Tachkent dans son prochain voyage au Kazakhstan (lire ci-dessus le fac-similé de la lettre). De son côté, Guelfi active ses contacts dans l'entourage de Charles Pasqua, décroche un rendez-vous avec Nicolas Bazire, le directeur du cabinet d'Edouard Balladur, alors premier ministre. Bientôt, la nouvelle est annoncée : Karimov

sera reçu à Paris le 27 octobre. Est-ce l'approche du but, la perspective des profits tant convoités ? Le trio, soudain, se déchire : Francelet et Sagan réclament de l'argent à Guelfi, qui les menace d'une plainte, dénonce le chantage et les « menaces de mort » dont il serait l'objet. « L'espère que tu ne penses pas te soustraire si aisément à tes obligations », lui répond Sagan. Par écrit, bien sûr : la femme de lettres ne croit plus aux hommes de parole.

LE soir de la réception du chef d'Etat ouzbek à l'Elysée, elle fait enfin la connaissance d'Islam Karimov. « Il ne savait même pas qui j'étais ! », marmonne-t-elle. François Mitterrand, délicat, intervient pour vanter ses qualités littéraires et... souligner ses autres mérites. « Le président de la République a bien voulu vous signaler les efforts que j'avais faits depuis deux ans pour l'heureuse conclusion des accords franco-ouzbékistanais récents », résumera-t-elle peu après, dans une lettre au président Karimov, ajoutant sans ambages : « M. Guelfi m'avait promis que mes différentes démarches seraient récompensées par vos soins et par son intermédiaire, aussi bien matériellement que moralement... »

La démarche est restée infructueuse. En 1994, Elf a abandonné ses projets ouzbeks. « Un soir, raconte-t-elle, j'ai dîné avec Mitterrand. Un peu confuse, je lui ai dit : "Je ne suis plus très sûre qu'il y ait du pétrole là-bas". Vous savez ce qu'il m'a dit ? "Chère Françoise, vous ne croyez tout de même pas que je comptais sur vous pour approvisionner la France en pétrole !" » Cartes et graphiques en main, Loïk Le Floch-Prigent martèle, lui, que les gisements étaient riches. Dépitée, Guelfi jure n'avoir « pas touché un centime dans cette affaire », réclame à Elf le remboursement de ses frais, et dit avoir versé, au total et « par amitié », quelque 10 millions de francs – dont une partie en espèces – à Sagan et Francelet. Ce dernier a déposé plainte contre le livre de Guelfi. Et Sagan ? Elle ne l'a pas lu. Le fisc lui réclame toujours de l'argent. Elle a vendu sa demeure normande. Saisie par les juges de l'affaire Elf, la brigade financière s'est lancée à son tour sur la piste ouzbèke. « Je me demande ce que le passé nous réserve », a écrit Françoise Sagan. C'était dans l'un de ses romans, paru en 1991 : *Les Faux-fuyants*.

Hervé Gattegno



en vain. Seule la romancière elle-même peut accéder au président. Le 26 juillet, elle le reçoit à déjeuner dans son appartement de la rue de l'Université. Francelet se joint à eux. « Mitterrand était un homme charmant, très amusant, raconte-t-elle avec tendresse. Nous parlions des gens, de l'amour, de l'histoire. » Ce jour-là, l'Ouzbékistan est aussi au menu. Le président évoque le péril, après guerre, sur la « Route de

Football : socialisons les bénéfices

par **Patrick Bayeux, Joseph Carles, Serge Regourd**

A en croire les récents reportages et articles sur le sujet, le football serait menacé par un krach financier dont la cause principale serait l'inflation des salaires. Le scénario est implacable : le football est une activité de spectacle qui réalise une audience supérieure à nombre d'autres investissements. Dès lors, les droits de télévision connaissent une inflation qui semble sans limite. Les clubs les plus riches se partagent cette manne financière qui leur permet de se payer les meilleurs joueurs et de figurer ainsi dans l'élite européenne. Se créerait ainsi un football à deux vitesses : celui des clubs européens nantis soutenus par le marché boursier et le football des gueux dont les clubs ne pourraient se disputer que les places d'honneur dans les championnats nationaux.

Pour participer au partage de ce nouveau trésor, les clubs français devraient donc pouvoir bénéficier de moyens comparables à ceux de leurs concurrents, moyens que seul le marché boursier serait capable de leur procurer. Telle est la démonstration des tenants de la cotation des clubs de football français en Bourse.

En réalité, sous l'angle financier, le problème principal des clubs français sportifs professionnels est aujourd'hui de ne pas pouvoir verser de dividendes à leurs actionnaires et non de faire appel au marché boursier. L'actuelle loi sur la promotion et l'organisation du sport en France (loi du 16 juillet 1984 modifiée) dispose que les clubs professionnels doivent prendre la forme d'une société à objet sportif (ou d'une société d'économie mixte sportive locale), société de droit commun mais caractérisée par l'interdiction de distribuer les bénéfices.

Comment pourrait-il en être autrement dans un pays où la grande majorité des clubs sportifs professionnels de football (mais c'est également vrai dans d'autres disciplines) bénéficient de subventions des collectivités locales ? Il convient donc de modifier la loi, mais assurément pas dans n'importe quelles conditions.

Il faut permettre aux clubs sportifs de partager les dividendes, c'est-à-dire de revêtir la forme de sociétés anonymes de droit commun sans risquer les dérives boursières

Les dividendes devraient pouvoir être versés aux actionnaires de clubs à condition que lesdits clubs ne perçoivent pas de subventions publiques, à défaut de quoi l'argent public servirait à rémunérer des placements financiers. Un tel système se caractériserait alors par une insupportable logique de privatisation des ressources publiques et de socialisation des déficits privés.

Entre une situation actuellement pénalisante pour les investisseurs et la libéralisation complète du système par l'accès au marché financier, il existe une solution alternative : permettre aux clubs sportifs de partager les dividendes, c'est-à-dire de revêtir la forme de sociétés anonymes de droit commun sans risquer les dérives boursières. Le marché s'intéresse aux clubs sportifs lorsqu'ils sont au rendez-vous, mais qu'en sera-t-il lorsque les résultats feront défaut ? Le sport obéit à des ressorts qui lui sont propres, et les scores ne dépendent pas uniquement des moyens investis, mais d'une alchimie entre joueurs, entraîneurs, dirigeants, spectateurs. Il ne suffit pas d'investir dans un club de football pour que tout aille pour le mieux. Les actuels résultats de la Coupe de France et le risque de descente aux enfers du PSG, pourtant doté du

plus gros budget de division 1, rappellent opportunément que la logique sportive reprend parfois ses droits. Le problème du football professionnel ne peut donc, assurément, se confondre avec un problème de cotation en Bourse.

Il est absurde de focaliser le débat autour de quelques clubs qui affichent une santé financière éclatante sur le marché boursier lorsqu'on sait que, tout cumulé, les clubs professionnels anglais, italiens et espagnols affichent un résultat global déficitaire. La bonne santé financière des clubs sportifs français n'est pas le fruit du hasard.

Le football et le sport en général constituent des activités à risque. Les bonnes performances ne dépendent pas seulement d'une étude de marché, d'une campagne de communication, d'une analyse concurrentielle ou d'un positionnement stratégique. Le résultat dépend aussi d'un poteau rentrant, d'un pied qui traîne dans une surface de réparation, d'une hésitation de l'homme en noir. Jouer le foot en Bourse, c'est jouer deux fois, mais c'est également prendre deux fois plus de risques. Madame la Ministre, tenez ferme sur votre position de refus de cotation. Il y va de la stabilité financière des clubs professionnels.

L'un des problèmes majeurs du football, à l'échelle européenne, est à l'inverse la non-maîtrise par les pouvoirs sportifs eux-mêmes de la masse financière apportée par les droits de diffusion à la télévision. Car c'est bien la télévision et la multidiffusion planétaire des images du spectacle sportif qui font exposer les budgets des clubs sportifs et non le prix des places dans les stades !

L'inflation des droits de diffusion n'est pas en soi condamnable, à condition qu'elle profite à l'ensemble du mouvement sportif. Que se passe-t-il aujourd'hui ? Le prochain champion d'Europe se verra remettre au soir de la finale un chèque de 220 à 230 millions de francs (33,5 à 35 millions d'euros). La spirale financière est en route : seuls les plus gros clubs pourront suivre et recruter les meilleurs joueurs. Le pouvoir sportif doit pouvoir endiguer cette évolution. Ne le fait-il pas à l'échelle planétaire lorsqu'il s'agit d'organiser la Coupe du monde ? N'est-ce pas la FIFA qui négocie les droits de télévision pour cette compétition et qui décide de la répartition des bénéfices ?

Après avoir repoussé la « super-ligue » en agitant la menace de la sélection nationale des joueurs, le pouvoir sportif doit aujourd'hui s'imposer pour négocier les droits de télévision et mettre en place un système de péréquation afin que tous les clubs puissent profiter de cet argent, selon le modèle qui permet de financer par exemple le cinéma français à partir de la « réinjection » dans la production des revenus tirés de la diffusion.

Le sport dans le monde repose sur cette particularité d'être organisé sous forme de monopole. Il n'existe qu'une seule Fédération internationale de football, une seule Fédération internationale de tennis, un seul Comité international olympique. Et c'est bien ainsi lorsqu'on compare avec le manque de lisibilité d'une discipline régie dans une logique concurrentielle (la boxe). Ce monopole est aujourd'hui une opportunité : celle de pouvoir négocier en direct avec les puissances financières prêtes à investir des sommes colossales dans le sport.

La « marchandisation » et la « financiarisation » outrancière du milieu sportif, aujourd'hui guidées par des appétits mercantiles insatiables, pourraient produire des effets de captation et de dénaturation aux conséquences sociales dramatiques dans des communautés humaines déjà malmenées par la détérioration constante de « l'espace public ».

Patrick Bayeux est maître de conférences associé à l'UFRS-TAPS de Toulouse

Joseph Carles et **Serge Regourd** sont respectivement maître de conférences et professeur à l'université des sciences sociales de Toulouse.

Le Conseil de l'Europe et l'affaire Öcalan

par **Daniel Tarschys**

L E Conseil de l'Europe a été pris dans le tourbillon de l'affaire Öcalan depuis l'arrestation de ce dernier, à Rome, en novembre 1998. Tandis que les initiatives autour et au sein de l'Organisation se multiplient et que les attentes se font plus pressantes, son rôle et la mesure de son influence ne cessent d'être remis en question. Les uns l'accusent d'avoir ignoré depuis longtemps des violations flagrantes des droits de l'homme en Turquie et de ne pas se mobiliser suffisamment pour remplir sa mission de gardien des valeurs fondamentales de la société européenne. Les autres l'accusent d'ingérence dans les affaires intérieures turques. On reproche à l'Europe en général, et au Conseil de l'Europe en particulier, d'ignorer les crimes commis, de ne pas s'engager dans la lutte contre le terrorisme et maintenant, qui plus est, de donner des leçons assez sélectives en matière de droits de l'homme lorsque le responsable principal a été arrêté.

Avant de juger à quel point de telles critiques peuvent être fondées, il faut se rappeler que le Conseil de l'Europe agit à travers des structures et des moyens différents. Au sein de l'Assemblée parlementaire, la situation en Turquie est débattue régulièrement dans un esprit critique constructif, avec la participation de parlementaires turcs d'appartenance politique différente.

L'affaire Öcalan a déjà suscité une vive attention à l'Assemblée, dont le bureau a décidé d'être présent au procès et d'y consacrer un débat d'actualité lors de la commission permanente qui se réunira à Rome le 31 mars prochain.

Les Turcs sont des Européens à part entière et doivent être reconnus comme tels

La Cour européenne des droits de l'homme, qui examine les requêtes individuelles dirigées contre les quarante pays membres de l'Organisation, s'est souvent penchée sur des plaintes contre la Turquie. Dans l'affaire Öcalan, la cour a demandé et reçu des éclaircissements d'Ankara à la suite d'une requête déposée par ses avocats. Elle a sommé les autorités turques de respecter pleinement les principes de la Convention européenne des droits de l'homme, en soulignant ses réserves concernant l'utilisation des tribunaux d'exception.

Le comité de prévention de la torture du Conseil de l'Europe (CPT) a élaboré plusieurs rapports sur les conditions de détention en

Turquie. Dans le contexte d'une visite récente dans ce pays, un groupe de membres et d'experts de ce comité s'est rendu à la prison de l'île d'Imrali où il a pu s'entretenir, sans témoin, avec Abdullah Öcalan.

Ce grand intérêt porté aux affaires turques en général, et au cas Öcalan en particulier, constitue-t-il une ingérence dans les affaires intérieures d'un pays souverain ? Il y a sans doute une grande sensibilité à cet égard en Turquie, et l'on qualifie souvent les Européens d'hypocrites dans leur approche des questions des droits de l'homme, considérée comme partielle et mal ciblée.

Je n'accepte pas ce point de vue ni même la distinction entre Turcs et Européens. Les Turcs sont des Européens à part entière et doivent être reconnus comme tels. Comme d'autres pays membres du Conseil de l'Europe, la Turquie s'est engagée à respecter et à défendre la démocratie, la primauté du droit et les droits de l'homme. Lorsqu'il s'agit de démocratie et de droits de l'homme, il n'y a donc plus « d'affaires intérieures » ni d'étrangers en Europe.

La Turquie a un patrimoine culturel des plus riches. Elle a accompli des progrès économiques énormes depuis la création de la République, il y a soixante-quinze ans. Certes, elle a raison d'en être fière. Mais elle demeure aussi un pays confronté à de graves problèmes et s'inquiète pour sa cohésion et son inté-

grité nationale. La tentation d'un auto-isolisme introverti est toujours présente, mais je suis convaincu que le pays choisira de retenir et développer davantage une stratégie européenne qui s'appuie sur nos valeurs et nos expériences communes.

Combien de souffrances et de conflits inutiles pourrions-nous éviter, si tout le monde acceptait que la multiplicité et le chevauchement d'identités n'ont rien d'exceptionnel dans l'Europe d'aujourd'hui ? C'est bien sur cette base que la plupart des pays européens ont su réconcilier les aspirations de régions différentes ou de minorités avec l'intérêt de la cohésion nationale.

Si le choix des solutions pour atteindre ce but ne peut appartenir qu'au pays concerné, il n'est pas sans importance que celui-ci ait à sa disposition tout un répertoire d'acquis européens qui ont déjà fait leurs preuves. En outre, chaque pays est tenu par des obligations et soumis au contrôle des institutions communes pour la défense des droits de l'homme. C'est également au travers de ce prisme qu'il faut mesurer la contribution réelle et potentielle du Conseil de l'Europe à l'affaire Öcalan, dans son contexte le plus étendu.

Daniel Tarschys est secrétaire général du Conseil de l'Europe.

La clarté, c'est de vous appuyer sur des solutions, pas des problèmes.

Ne pas se contenter de traiter les symptômes, mais remonter à la source pour distinguer les solutions des problèmes, les problèmes des préoccupations, c'est ce que nous faisons chez KPMG Consulting France.

KPMG Consulting France

11, rue Dumont d'Urville, 75116 Paris
Tel : 01 56 89 60 00 Fax : 01 56 89 60 10
www.kpmgconsulting.fr

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Iran : la nouvelle victoire des réformateurs

LES IRANIENS viennent de vivre une première : ils ont élu leurs conseils municipaux pour la première fois depuis le début du siècle, alors même que la Constitution de 1906 prévoyait déjà un tel scrutin et celle de la République islamique aussi... Le mérite de l'organisation de ces élections revient au président réformateur, Mohamad Khatami (actuellement en visite en Italie et qui sera en avril à Paris) ; les résultats définitifs de la consultation, organisée vendredi 26 février, montrent que les Iraniens lui ont renvoyé l'ascenseur.

Les coups tordus des adversaires politiques conservateurs du président, qui ont tout fait pour empêcher un tel succès, auront, la plupart du temps, été vains. Les Iraniens ont bel et bien élu leurs conseillers municipaux, qui à leur tour devront désigner les maires, lesquels étaient, jusqu'à présent, nommés par le gouvernement. Deuxième victoire : d'après les chiffres quasi définitifs publiés par le ministère de l'intérieur, les amis de M. Khatami sont en tête, sans surprise à Téhéran et Ispahan, mais aussi à Machad et Chiraz, villes pourtant réputées conservatrices.

Idem pour de nombreuses villes et localités à travers le pays. Les femmes, dont la pugnacité est à l'origine de bien des changements dans ce pays, s'en sortent la tête haute - elles étaient 4 000 à concourir sur un total de près de 300 000 candidats.

Bref, le président iranien continue, près de deux ans après son élection surprise, de surfer sur la vague d'une popularité à laquelle les ruades de ses adversaires apportent une valeur ajoutée parfois excessive. Ce scrutin municipal a un double mérite : il va permettre aux Iraniens d'apprendre, à l'échelon local, l'exercice de la démocratie, dans un pays où une telle culture n'a jamais existé. Par ailleurs, il ouvre le débat public - confiné depuis vingt ans aux grands principes identitaires, aux valeurs morales islamiques, à la distinction entre le bien et le mal, etc. - en l'élargissant aux problèmes quotidiens concrets et souvent spécifiquement régionaux.

Côté face, une telle ouverture devrait favoriser le développement de l'Iran. L'envers de la médaille est le risque de voir s'exacerber les régionalismes dans un pays pluriethnique. C'est peut-être pour prévenir ce risque que des garde-fous ont été érigés : la décentralisation sera limitée, le ministère de l'intérieur à Téhéran gardant la haute main sur les municipalités par le biais des gouverneurs de province.

EFFET BOOMERANG

Après son accession à la présidence, M. Khatami avait pris soin de faire le ménage au sein du corps des gouverneurs, fonctionnaires-clés pour l'administration des provinces et l'organisation des différents scrutins. Ce nettoyage avait suscité une colère telle des conservateurs qu'ils avaient obtenu la destitution du ministre de l'intérieur, Abdollah Nouri - lequel, ironie de l'histoire, sera sans doute le prochain maire de Téhéran en lieu et place d'un autre maire brisé par les conservateurs, le désormais célèbre Gholamhossein Karbastchi.

Les gouverneurs appartiennent aujourd'hui à la mouvance présidentielle. Mais les représentants d'Ali Khamenei, le Guide de la République islamique, en gros le camp conservateur, doublent partout les structures institutionnelles. Ils demeureront en place et pour-

raient entraver le fonctionnement de tout le système. Le président n'a pas le pouvoir de les chasser, si tant est qu'il en ait l'intention. Il a, jusqu'à maintenant, toujours respecté la principale règle du jeu politique en Iran : ne pas toucher à la fonction du Guide et à ses attributions.

Les adversaires du président ont tout essayé pour empêcher ces élections. Ils ont d'abord demandé le report du scrutin, sous le prétexte de ne pas saturer les électeurs : les Iraniens sont déjà allés aux urnes au printemps 1997 pour choisir un président et ils éliront au printemps 2000 leurs députés. M. Khatami a tenu bon. Les conservateurs ont alors contesté certaines candidatures, notamment celles de proches du président. Sans succès : ces candidatures furent finalement acceptées. Des membres du Mouvement de la libération de l'Iran de l'ancien premier ministre Mehdi Bazargan, formation de l'opposition tolérée mais jamais légalisée et qui n'avait donc jamais été autorisée à concourir, ont même été admis à entrer en lice à Téhéran.

Les conservateurs ayant monté depuis deux ans qu'ils n'étaient pas près de jeter l'éponge face au président, les élections municipales étaient devenues depuis le début de l'année la seule grille de lecture politique en Iran : pour les amis de M. Khatami, les résultats sont de bon augure pour les prochaines législatives. Ils devraient préfigurer, estiment-ils, l'issue de ces élections générales de l'an 2000 et leur permettre ainsi de devenir la future majorité parlementaire. Pareil résultat leur donnerait les coudées plus franches pour agir. La courte majorité dont disposent aujourd'hui les conservateurs à l'Assemblée est une arme dont ils se servent systématiquement contre M. Khatami.

Mais cette arme a eu un effet boomerang : elle a plus renforcé qu'usé la popularité de M. Khatami, à mi-mandat de son parcours présidentiel. Il reste que le camp réformateur, au fur et à mesure qu'il perdra son statut de « victime » des factions les plus obtuses du régime, situation qui le valorise aux yeux des Iraniens, devra montrer ce qu'il est concrètement disposé à faire. C'est cela que jugeront les Iraniens.

Mouna Naïm

Les gens par Kerleroux



Le populisme alpin, phénomène transnational

Suite de la première page

Cette hypothèse devient vraisemblable si les partis traditionnels, socialistes et chrétiens-démocrates qui gouvernent ensemble depuis plus d'une décennie, ne parviennent pas à trouver les thèmes mobilisateurs et les personnalités susceptibles de faire obstacle à l'ascension du démagogue de Carinthie. La Slovénie, la plus orientale des Républiques alpines, est pour l'instant épargnée par ce phénomène en raison de son histoire récente : l'europhobie de ses dirigeants et de son opinion publique est liée au désir collectif de tirer un trait définitif sur le passé yougoslave et balkanique d'une nation qui se proclame aujourd'hui fièrement l'héritière de la tradition habsbourgeoise.

Il serait inadéquat d'estimer, au prétexte que Hitler et nombre de hauts dignitaires nazis furent d'origine autrichienne ou bavaroise, que l'on assiste là à la répétition d'une histoire déjà vécue sous la forme d'une avalanche brune déferlant des Alpes sur l'Europe. L'émergence, à l'aube du XXI^e siècle, d'un populisme alpin, transversal aux Etats, aux langues et aux cultures dont relèvent les populations concernées, mérite d'être analysée comme un phénomène global et singulier qui plonge ses racines dans les caractères communs de l'histoire politique, économique, sociale et religieuse de cet ensemble. Contrairement au terroir qui vit prospérer, dans la première moitié du siècle, les idéologies fascistes et national-socialistes, les métropoles industrielles frappées par le chômage de masse

touchant des ruraux déracinés, ce nouveau populisme se développe chez les nantis.

Il fleurit dans les vallées « high-tech » de Haute-Savoie, sur les bords luxueux des lacs bavarois, dans les riches contrées touristiques de la Suisse profonde, dans des régions où la richesse produite et le niveau de l'emploi sont notablement supérieurs à ceux de la plupart des autres régions des pays concernés. Il s'exprime moins dans les élites politiques et économiques traditionnelles de ces régions, largement acquises à l'idée européenne et fortement liées à la famille démocrate-chrétienne, que parmi les « bénéficiaires secondaires » de ce boom économique alpin. Les « savoirsiens » français, les « blocheristes » suisses ou les partisans de Jörg Haider se recrutent pour une bonne part parmi les petits patrons et les ouvriers bien payés des PME performantes ou du secteur touristique prospère fondé sur l'or blanc d'un tourisme hivernal de masse.

C'est l'expression de la révolte de ces fils de paysans devenus petits entrepreneurs à la force du poignet, qui n'attendent d'autre solidarité que celle du milieu proche, ne voyant dans la redistribution à une échelle plus vaste,

celle de l'Etat-nation ou du continent européen, qu'une ponction indue sur leur travail. La faiblesse structurelle de la gauche dans ces régions, résultat de sa diabolisation depuis le XIX^e siècle par un clergé catholique fer de lance de la Contre-Réforme et de l'industrialisation tardive de montagnes passées sans transition de l'économie de subsistance à l'inscription dans une économie globale, a ouvert un espace aux contestataires de droite de l'ordre établi.

DISCOURS CARRÉ

Si l'on s'oppose au système politique népotiste, clientéliste et patriarcal dominant dans ces régions, incarné par des dynasties démocrates-chrétiennes se partageant de père en fils honneurs et prébendes, on tend l'oreille à ce discours carré, qui fleurit bon les alpages et donne des solutions simples à des problèmes compliqués.

Le poids relatif de cette configuration politique dans les nations qu'elle concerne est d'autant plus grand que l'« espace alpin » est plus important dans l'ensemble. Son effet peut être limité, relativement, dans des Etats comme la France, l'Italie ou l'Allemagne, qui présentent une grande diversité de

traditions socio-politiques, alors qu'il devient déterminant dans des pays comme l'Autriche ou la Suisse. En France, cela éclaire la trajectoire d'un Charles Millon, soutenu dans son alliance avec le Front national par des notables savoyards menacés dans leur fief par la montée du populisme alpin.

En l'occurrence, la responsabilité de contrer ces mouvements rétrogrades, d'expliquer encore et toujours que le repli sur sa montagne est une illusion dangereuse ne revient pas au premier chef à la gauche. L'influence de celle-ci se limite aux rares îlots d'ancienne industrialisation de ces régions, et elle présente, aux yeux de nombreux habitants des sommets soumis aux aléas de la météorologie, la tare de défendre les intérêts de fonctionnaires assurés du lendemain. En revanche, le centre-droit démocrate-chrétien porte une lourde responsabilité dans l'évolution des choses. Parti dominant dans toutes ces régions, ayant longtemps su allier sa dimension personaliste et sociale avec les exigences de la modernisation économique de cet espace alpin, il est tenté aujourd'hui de pactiser avec le diable. Et de perdre, en plus du pouvoir, son âme.

Luc Rosenzweig

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le succès de l'emprunt 5 %

M. MAURICE PETSCHÉ, ministre des finances et des affaires économiques, a fait connaître les résultats définitifs de l'emprunt 5 %. Le montant des souscriptions s'élève à 297 milliards de francs, dont 108 en argent frais, 44 en bons du Trésor et 145 en rentes anciennes convertibles. Le gouvernement espérait obtenir de l'emprunt 100 milliards d'argent frais : le succès enregistré est incontestable et il n'est pas un Français qui ne s'en réjouisse.

Certes l'effort demandé aux souscripteurs était modeste si l'on se rappelle que l'emprunt de la Libération, émis à la fin de 1944, rapporta 137 milliards d'argent frais, à une époque où le niveau des prix était sept fois moins élevé qu'aujourd'hui. Mais à ce moment les disponibilités du public étaient beaucoup plus importantes que maintenant : les trésoreries sont

en effet extrêmement serrées du fait qu'en quatre ans la hausse des prix a été proportionnellement quatre fois plus forte que l'accroissement de la circulation.

Les modalités de l'emprunt, qui ont consisté à intéresser à l'émission les porteurs d'anciennes rentes 3 et 3,5 % et d'obligations amortissables, ont donc été extrêmement ingénieuses et probablement décisives. Il semble que le succès de l'emprunt soit plus important encore sur le plan moral que sur le plan matériel. La preuve est faite que le crédit public peut ressusciter. A cet égard, l'heureuse clôture de l'émission et la baisse progressive de l'or authentifient l'importance du redressement monétaire, financier et économique réalisé après un effort de trois ans.

René Courtin
(12 mars 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30
Index et microfilms du Monde : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

MARCHÉS Après deux mois de baisse ininterrompue, l'euro est parvenu à se redresser face au dollar. Il s'inscrivait, jeudi matin 11 mars, à 1,0970 dollar, après être tombé jus-

qu'à 1,0780 dollar, vendredi 5 mars. ● **LES ANALYSTES** attribuent cette reprise aux déclarations du président de la Bundesbank Hans Tietmeyer. Celui-ci a affirmé qu'il n'était

« pas intéressé » par un affaiblissement continu de l'euro par rapport au dollar. ● **MALGRÉ L'ARRIVÉE** de l'euro et la création de la Banque centrale européenne, M. Tietmeyer

demeure une personnalité très influente sur les marchés financiers. Ses propos tendent aussi à indiquer que les positions sont nuancées, au sein même de la BCE, sur la question

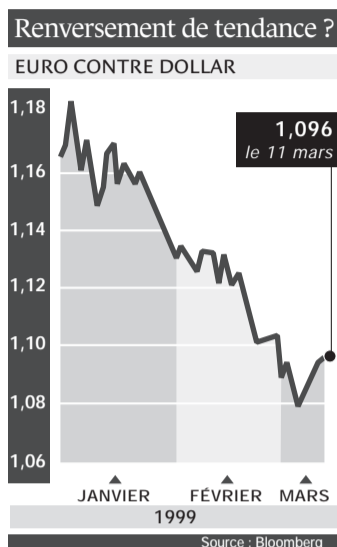
du taux de change. ● **LES EXPERTS** estiment toutefois que le mouvement de remontée de l'euro restera limité en l'absence de signes d'accélération de la croissance en Europe.

Les déclarations du président de la Bundesbank font remonter l'euro

Malgré la naissance de la monnaie unique, Hans Tietmeyer conserve une influence considérable sur les marchés financiers. Les dirigeants politiques européens restent silencieux sur la question du taux de change

APRÈS DEUX MOIS de baisse ininterrompue (-9%), l'euro est parvenu à se redresser face au dollar. Il s'inscrivait, jeudi matin 11 mars, à 1,0970 dollar, après être tombé à un plus bas niveau de 1,0780 dollar vendredi 5 mars. Cette remontée peut sembler paradoxale compte tenu de l'absence de changement dans l'environnement économique mondial : aucun signe de décélération de la croissance n'est apparu aux Etats-Unis au cours des derniers jours, aucune marque d'accélération n'a été décelée en Europe. Le décalage conjoncturel entre les deux continents, favorable au dollar et pénalisant pour la monnaie européenne, ne s'est pas atténué.

Les experts attribuent la reprise de l'euro aux déclarations faites en début de semaine par le président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer. Même si l'euro est censé avoir mis fin à la toute-puissance monétaire de l'Allemagne, même s'il n'est plus, au même rang que les autres, qu'un des dix-sept membres du conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne (BCE), M. Tietmeyer n'en garde pas moins une grande influence sur les marchés financiers internationaux. Ses quelques commentaires, lundi 8 mars, sur la parité de l'euro ont suffi à renverser, au moins provisoirement, la tendance sur le marché des changes. M. Tietmeyer a affirmé qu'il n'était « pas intéressé » par un affaiblissement continu de l'euro par rapport



Les propos du président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, hostiles à un nouvel affaiblissement de l'euro ont arrêté le mouvement de baisse de la monnaie européenne.

au dollar, estimant que la politique monétaire européenne n'avait « pas plus d'intérêt à un euro excessivement faible qu'à un euro excessivement fort ».

Ces déclarations ont pris les investisseurs à contrepied. Quelques jours plus tôt, ces derniers avaient entendu plusieurs membres de la BCE sinon se féliciter du moins s'accommoder de la baisse de l'euro. Son président, Wim Duisenberg, avait lui-même expliqué que le recul de la devise européenne

n'était pas « un sujet d'inquiétude » et ajouté que la force affichée par l'euro au moment de son lancement était plus « l'exception que la règle ». La faiblesse relative de l'euro face au dollar n'est « pas malvenue », avait renchéri Tommaso Padoa-Schioppa, membre du directoire de la BCE. Ces propos avaient été interprétés comme une preuve de l'indifférence de la banque centrale à l'égard de la baisse de l'euro : ils avaient été perçus, par les opérateurs, comme une incitation et une autorisation à vendre la monnaie européenne.

« Il n'y a pas de différence sur le fond, mais dans la forme, car les personnalités qui s'expriment n'ont pas le même caractère », tient à minimiser un expert monétaire européen. « Et M. Tietmeyer a plus l'habitude que M. Duisenberg de parler aux marchés », ajoute-t-il. Selon les analystes, toutefois, les commentaires de M. Tietmeyer démontrent que les positions sont nuancées, au sein même de la BCE, sur le taux de change.

D'un côté, les « colombes » estiment que le recul de la monnaie européenne n'est pas tragique. Au contraire, celui-ci représente un stimulant monétaire efficace pour les exportations des entreprises du Vieux Continent, et notamment allemandes, qui ont été sévèrement touchées par la crise asiatique. Cette attitude souple ne serait pas sans rappeler celle suivie par les Etats-Unis et connue sous le nom de « benign neglect »

(douce négligence). Washington ne fait pas du niveau du dollar une priorité de sa politique monétaire.

Cette tolérance et cette insouciance s'opposent au point de vue exprimé par le président de la Bundesbank. Pour M. Tietmeyer,

garantir le faible niveau des taux d'intérêt. L'introduction de l'euro n'a pas modifié la vision monétaire allemande.

Selon les analystes, l'influence de M. Tietmeyer sur les marchés s'explique d'autant mieux qu'aux

Bonn abandonne son projet de zones cibles

L'Allemagne n'est pas partisane de la création de « zones cibles » pour limiter les fluctuations des monnaies, leur préférant une plus grande coopération afin d'assurer la stabilité des parités de change, selon un document publié mercredi 10 mars par le ministère allemand des finances. « Le gouvernement fédéral ne vise pas à mettre en œuvre un concept de zones cibles », explique le ministère dans une réponse écrite aux questions de parlementaires d'opposition. « Au lieu de cela le gouvernement fait tout son possible pour renforcer la coopération entre les grandes puissances économiques afin de favoriser la stabilité du système financier international », ajoute le texte.

Le ministre des finances, Oskar Lafontaine, s'était pourtant fait l'avocat des zones cibles après l'arrivée au pouvoir des sociaux-démocrates en Allemagne, à l'automne 1998. Mais l'hostilité de Washington et les réticences de Paris ont fini par décider Bonn à abandonner son projet.

qui incarne le camp des « faucons », défendre la valeur d'une monnaie, c'est assurer la crédibilité de l'euro et garantir le pouvoir d'achat des citoyens européens. Cette intransigeance est celle, historique, des autorités monétaires allemandes. Pour elles, la force du deutschemark a toujours représenté un atout et non un handicap pour l'économie. Non seulement une monnaie forte préserve la valeur du patrimoine de la nation mais elle permet en outre de ga-

yeux des opérateurs le président de la Bundesbank conserverait une grande emprise sur ses collègues de la BCE. Avec le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, M. Tietmeyer continuerait de fait à téléguider la politique monétaire dans l'Euro-land.

L'impact des propos tenus par le président de la Bundesbank a été accru par le flottement du pouvoir politique sur le taux de change. Selon le traité de Maastricht, c'est

pourtant à lui, et non à la BCE, qu'il revient de déterminer le niveau souhaitable de l'euro. Mais le ministre allemand des finances, Oskar Lafontaine, président en exercice de l'Euro-11 et donc, à ce titre, porte-parole officiel de l'euro, s'est montré très discret sur le sujet de la parité. Il a préféré critiquer la politique de taux suivie par la BCE et promouvoir son projet, finalement abandonné, d'instaurer des zones cibles. De son côté, si le ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, a affirmé qu'il est « sur le moyen terme, sans ambiguïté, pour un euro fort », il s'est montré moins précis sur l'évolution actuelle. « Nous avons, grosso modo, une situation qui est équilibrée. Il y aura toujours, à 5% ou 10% près, des fluctuations dans les deux sens », a poursuivi le ministre.

Les analystes restent, dans l'ensemble, extrêmement réservés sur la capacité de l'euro à confirmer son redressement au cours des prochaines semaines. L'environnement économique demeure favorable au dollar, notent-ils, de même que les anticipations sur les taux d'intérêt. Enfin, de nouvelles déclarations de M. Tietmeyer hostiles à un euro faible pourraient finir par déboucher sur un conflit avec les dirigeants politiques européens, conflit de nature à augmenter la défiance des investisseurs internationaux à l'égard de l'euro.

Pierre-Antoine Delhommais

RESULTAT NET DE PECHINEY EN PROGRESSION : + 12 %

• 311 millions d'euros contre 277 millions d'euros en 1997

DIVIDENDE EN HAUSSE : + 31 %

• 0,80 euro (5,25 francs) par action "A"

PLAN CHALLENGE : OBJECTIFS 1998 ATTEINTS

• Réduction de 15% de la base des coûts 1995, soit 74% de l'objectif final

PROJET D'INTRODUCTION EN BOURSE DE L'ACTIVITE BOITAGE BOISSON

• Mise sur le marché américain d'une majorité du capital courant 1999
• CA 1998 : 2.211 millions d'euros
• Marge 1998 : 197 millions d'euros

CHIFFRES CARACTERISTIQUES

BASE US GAAP		1998	1997	
en millions d'euros				
en millions de francs				
Résultats				
• Chiffre d'affaires consolidé		9.836	10.633	€
		64.517	69.745	F
• Marge opérationnelle		631	549	€
		4.139	3.602	F
• Résultat d'exploitation		561	505	€
		3.677	3.315	F
• Résultat net		311	277	€
		2.042	1.814	F
• Résultat net par action				
en euros		3,80	3,49	
en francs		24,91	22,88	
• Résultat net hors plus-values de cession		293	176	€
		1.927	1.151	F
Bilan				
• Situation nette totale		2.689	2.613	€
		17.636	17.140	F
• Dette financière nette totale		2.087	2.284	€
		13.691	14.984	F
Ratio d'endettement		0,78	0,87	

PECHINEY

"L'année 1998 a été marquée par une progression significative des résultats : + 12 % pour le résultat net ; hors plus-values de cession, la hausse du résultat net est de près de 70 %. Les réductions de coûts liées au plan Challenge ont constitué un élément décisif de cette évolution. Le projet d'introduction en bourse dans les prochains mois de notre activité Boitage Boisson devrait permettre, grâce à une flexibilité financière restaurée, d'accélérer le développement sélectif et rentable de nos activités, tant dans l'aluminium que dans l'emballage."

JEAN-PIERRE RODIER, Président



Résultats en progression

Le résultat net s'est élevé à 311 millions d'euros (2.042 MF) en 1998 contre 277 millions d'euros en 1997 (1.814 MF), soit une progression de 12%. La marge opérationnelle s'est élevée à 631 millions d'euros (4.139 MF) contre 549 millions d'euros (3.602 MF). Cette bonne performance, obtenue malgré une conjoncture économique moins favorable au second semestre, reflète en premier lieu l'impact du plan Challenge qui a permis des réductions de coûts significatives dans l'ensemble des activités industrielles et plus particulièrement dans celle du boitage boisson. Cette évolution traduit aussi l'augmentation du volume des ventes dans la plupart des activités, la bonne tenue des marges de transformation dans l'aluminium et la stabilisation des pressions concurrentielles sur les prix dans l'emballage. La hausse du dollar a aussi eu un léger effet positif.

La marge opérationnelle s'est établie à 193 millions d'euros en baisse de 16 millions. Le recul de 14,8% des cours de l'aluminium au LME a été en grande partie compensé par l'effet du redémarrage des capacités d'électrolyse et par une bonne performance des ventes de techniques.

Les activités de laminage et de filage de l'aluminium progressent de 27 millions d'euros à 106 millions. Cette performance reflète la bonne tenue des marges tout au long de l'année. Rhenalu a aussi bénéficié de la hausse de ses ventes de laminés techniques pour l'industrie aéronautique, à plus forte valeur ajoutée.

L'activité enregistre une forte progression de sa marge opérationnelle (+ 44 millions d'euros à 197 millions) grâce aux importantes réductions de coûts obtenues aux Etats-Unis et en Europe ainsi qu'à la hausse des volumes de vente en Amérique latine et en Europe et à l'amélioration du mix-produit aux Etats-Unis.

La progression de 15 millions d'euros de la marge opérationnelle (à 129 millions) traduit la progression des volumes de vente de produits destinés aux marchés de l'hygiène et de la cosmétique. L'emballage souple a poursuivi la restructuration de son portefeuille de clients et de produits dans un environnement concurrentiel.

Hors effet périmètre, la marge opérationnelle de l'Electrometallurgie progresse et le Commerce International enregistre une baisse de ses résultats.

Dividende : 0,80 € par action "A"

Le conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale mixte des actionnaires du 2 juin 1999, le versement d'un dividende de 0,80 euro par action "A" (+ 0,40 euro d'impôt fiscal), soit une progression de 31%. Les porteurs d'actions "B" recevront un dividende prioritaire de 1,45 euro auquel s'ajoute un dividende complémentaire de 0,51 euro (+ 0,98 euro d'impôt fiscal). La date de détachement des coupons est prévue le 30 juin 1999.

Poursuite du renforcement de la structure financière

L'endettement net au 31 décembre 1998 s'est établi à 2,1 milliards d'euros contre 2,3 milliards d'euros en 1997 et le ratio d'endettement du Groupe s'améliore et ressort à 0,78 au 31 décembre 1998 contre 0,87 fin 1997.

Projet d'introduction en bourse de l'activité Boitage Boisson

Le Conseil d'Administration de Pechiney a approuvé le principe d'un projet d'introduction en bourse aux Etats-Unis de l'activité Boitage Boisson et demandé à la direction d'étudier les modalités. Si les conditions de marché le permettent, l'introduction en bourse pourrait intervenir dans le courant de 1999.

Perspectives

Après un tout début d'année 1999 marqué par un niveau d'activité comparable à celui du dernier trimestre de 1998, la transformation de l'aluminium et l'emballage voient se dessiner une reprise des entrées de commandes à un niveau satisfaisant. La production d'aluminium primaire a continué d'évoluer dans un environnement de prix bas. Sur l'ensemble de l'année, le Groupe confirme qu'il bénéficiera pleinement de l'impact du plan de réduction des coûts, qui lui confèrera une capacité d'adaptation accrue et une liberté de manœuvre suffisante pour saisir des opportunités de développement rentable.

L'INA veut devenir « le premier opérateur européen du patrimoine audiovisuel »

L'Institut national de l'audiovisuel va développer prioritairement son métier de conservateur d'archives pour « garantir aux générations futures l'accès aux images en faisant vivre la mémoire de notre temps », affirme, dans un entretien au « Monde », Francis Beck, son nouveau président

FRANCIS BECK, le nouveau président de l'Institut national de l'audiovisuel (INA), a présenté, jeudi 11 mars au conseil d'administration les orientations stratégiques de l'entreprise pour les cinq prochaines années. Ce document de travail, qui traduit un consensus au sein de l'INA, sera complété par un volet sur les conditions de mise en œuvre de ces priorités. Cette phase de négociation avec la tutelle et de concertation avec les syndicats, sans doute plus conflictuelle, devrait déboucher avant l'été sur un projet stratégique d'entreprise. Un contrat d'objectifs et de moyens sur cinq ans devrait ensuite être négocié avec l'Etat.

« Quelles sont les principales orientations que vous avez définies pour l'INA ? »

– Elles consistent en un développement prioritaire des missions patrimoniales et en la réorientation des autres missions pour assurer leur convergence, dans la perspective des évolutions du secteur vers le numérique.

» Dans le budget 1999, nous affichons une priorité très nette pour le lancement d'un plan pluriannuel de sauvegarde des archives, financé sur les ressources publiques. Ce patrimoine est en train de disparaître et nous avons une responsabilité historique à cet égard. Pour la recherche, les projets viseront à adapter le métier patrimonial et documentaire, tout en développant des innovations à destination de l'ensemble du secteur audiovisuel. La production sera réorientée progressivement vers des productions

multisupport et hypermédia fondées sur les technologies numériques.

– Ces orientations ont-elles rencontré l'assentiment du personnel ?

– Nous avons eu un débat professionnel interne très large pendant deux mois, ainsi qu'une concertation avec les organisations syndicales, et nous avons procédé à de nombreux ajustements. Notre objectif, qui est de devenir le pre-

« Nous devons être un laboratoire d'expérimentations pour anticiper la télévision de demain »

mier opérateur européen spécialisé dans le patrimoine audiovisuel, n'a pas été contesté. Pas plus que notre ambition, qui est de garantir aux générations futures l'accès aux images d'hier et d'aujourd'hui, en faisant vivre la mémoire de notre temps. La notion de socle patrimonial pour les activités de l'INA est désormais admise par tous.

– Comment expliquez-vous les inquiétudes exprimées récemment par les usagers de l'INA ?

– Il y a une raison conjoncturelle à ces inquiétudes, liée au départ récent de certains dirigeants. Ces

départs ont pu être considérés comme l'expression d'un changement d'orientation stratégique. Il n'en est rien. Ce sont de simples décisions de management après une guerre des chefs. Mais je comprends que, dans une période de bouleversements majeurs pour le secteur, il y ait une attention très forte aux activités de l'INA. Nous devons travailler en amont du marché et revenir aux sources pour offrir aux créateurs le goût d'une innovation qui intègre toutes les technologies les plus modernes de l'époque.

» Pierre Schaeffer [fondateur du Groupe de recherche de musique concrète à la radio – qui deviendra l'INA lors de l'éclatement de l'ORTF en 1975 –, mort en 1995] cherchait, disait-il, « des artistes ayant le goût de la technique et des techniciens ayant des dons artistiques ». Confrontés au développement de l'Internet et des technologies numériques, nous devons aider les créateurs à imaginer des formes nouvelles de contenus, à être plus inventifs, plus subversifs encore. Nous devons être un laboratoire d'expérimentations pour anticiper la télévision de demain, et nous sommes les seuls à pouvoir le faire.

– Comment positionnez-vous l'INA au sein de l'audiovisuel public ?

– Nous constituons un lieu de convergence d'activités qui ne sont pas exercées par les diffuseurs. Le rassemblement des activités de recherche, de production, de formation et d'archive devient straté-

gique dans le contexte du numérique. Les techniques utilisées pour le traitement des archives le sont aussi dans la création, la programmation, la diffusion. Notre savoir-faire en matière d'ingénierie documentaire devient donc une valeur ajoutée pour l'ensemble de la chaîne numérique. La fonction fédératrice de l'INA trouve ainsi une nouvelle légitimité au cœur du secteur audiovisuel.

– L'INA a-t-il les moyens économiques de cette stratégie ?

– Les ressources commerciales ont assez fortement diminué depuis le début des années 90, du fait de l'évolution des prix du marché et de la demande. Nous voulons les faire progresser d'ici à deux ans, dès que nous aurons amélioré l'efficacité de notre outil industriel de production. Notre problème est celui de la masse : nous avons un fonds d'un million d'heures de radio et de télévision (lire ci-dessous).

Forte hausse de la part de la redevance

L'INA est l'entreprise de l'audiovisuel qui enregistre la plus forte progression de la redevance en 1999. Sur un budget prévisionnel de 658,8 millions de francs (100,5 millions d'euros), en augmentation de 4,6 % sur celui de 1998, la part de la redevance augmente de 9,1 %, pour représenter 62 % du total des ressources d'exploitation. Plus de la moitié de l'effort consenti cette année par l'Etat (17,5 millions de francs, soit 2,7 millions d'euros) sera consacrée à la mise en œuvre du plan pluriannuel de sauvegarde des documents d'archives.

Le fonds de programmes audiovisuels détenus par l'INA représente 1 072 500 heures, auxquelles il faut ajouter les 260 000 heures du dépôt légal à l'Inathèque de France. Il est constitué de 510 000 heures de télévision et 560 000 heures de radio. La BBC détient 400 000 heures de télévision et 210 000 heures de radio. Pour la RAI, les fonds sont respectivement de 360 000 et 263 000 heures.

avec France Télévision, qui a souhaité le redéfinir ?

– C'est capital. Sur un millier de clients, France Télévision représente à elle seule près de la moitié de notre chiffre d'affaires archives. Nous avons négocié un projet d'accord-cadre pour développer de nouvelles relations de fournisseur à client. Il implique une redéfinition de nos prestations et de leur facturation, et une évolution de nos rapports pour la dévolution des droits, mais ce dernier aspect est subordonné à la modification de la loi.

– Quels changements pour l'entreprise implique la politique stratégique définie ?

– Nous devons d'abord modifier la culture de l'entreprise, qui a trop fonctionné sur une logique de moyens. Je souhaite l'orienter vers une logique de résultats et donner la priorité aux usagers et aux clients. L'entreprise n'est pas au service de ses personnels, même si elle doit leur offrir des conditions d'épanouissement.

» Par ailleurs, je ne voulais pas perturber le débat sur les orientations stratégiques avec les questions de moyens. La priorité donnée au développement des activités patrimoniales impliquera des besoins de personnels sur ce secteur. Nous aurons recours à des redéploiements, comme pour l'ouverture de l'Inathèque en 1998. L'entreprise a prouvé qu'elle savait être réactive. A l'heure du numérique, nous saurons réinventer l'INA. »

Propos recueillis par Jean-Jacques Bozonnet

Bons résultats pour Pearson, le « Financial Times » et « Les Echos »

LE GROUPE BRITANNIQUE Pearson va bien. Sa filiale française *Les Echos* aussi. La maison mère – qui comprend notamment le *Financial Times*, le groupe de presse espagnol Recoletos, les éditeurs Penguin et Simon and Schuster (Education) – a annoncé, mercredi 10 mars à Londres, un bénéfice imposable de 629 millions de livres (930 millions d'euros) en 1998, contre 129 millions en 1997, pour un chiffre d'affaires de 2,395 milliards de livres (3,5 milliards d'euros), en hausse de 4 %. Ces résultats ont été renforcés par des cessions d'actifs, notamment les musées Madame Tussaud's.

« Nous remodelons Pearson pour en faire un groupe plus resserré, avec des activités plus grosses, et y investir davantage », a expliqué Marjorie Scardino, la directrice générale du groupe. La plupart des secteurs ont amélioré leurs résultats, à l'ex-

ception de Penguin, qui a vu son bénéfice chuter de 17 %, à 48 millions de livres (71,6 millions d'euros).

Le *Financial Times* (385 000 exemplaires) a dégagé « des bénéfices records », en hausse de 20 %, à 42 millions de livres (62,6 millions d'euros), tout en accroissant ses investissements, pour un chiffre d'affaires de 683 millions de livres (1 milliard d'euros). Les recettes de publicité ont progressé de 17 %, la diffusion a progressé de 12 %.

PROJET DE SUPPLÉMENT POUR LE WEEK-END

Le groupe *Les Echos* a réalisé en 1998 un résultat net avant impôt de 162,3 millions de francs (24,7 millions d'euros), contre 118,7 millions en 1997, soit une progression de 36,7 %, a annoncé mercredi à Paris le nouveau directeur général du

groupe, David Guiraud, successeur d'Olivier Fleurot, qui a pris la tête du *Financial Times*. Le chiffre d'affaires a atteint l'année dernière 861 millions de francs (131,26 millions d'euros), en progression de 13,3 % à périmètre constant. La diffusion payée a augmenté de 3,7 %, à 114 601 exemplaires.

David Guiraud s'est félicité des résultats du site Web des *Echos*, tout en reconnaissant qu'« on ne gagne pas encore d'argent ». La cession de la branche médicale (*Panorama du médecin, Concours médical*) est « en cours ». Le groupe compte poursuivre son développement en interne ou en procédant à des acquisitions. David Guiraud a précisé qu'un projet de supplément du week-end était à l'étude.

Alain Salles (avec AFP)

Arnaud Lagardère devient PDG d'Europe 1 Communication

LE GROUPE EUROPE 1 COMMUNICATION (Europe 1, Europe 2, RFM, Grolier Interactive) est désormais dirigé par le fils de Jean-Luc Lagardère, Arnaud, déjà cogérant de la commandite. De retour des Etats-Unis où il était depuis quatre ans responsable de la filiale Grolier Interactive, Arnaud Lagardère, trente-huit ans, succède à Jacques Lehn, qui quitte le groupe. M. Lehn devrait rejoindre la société d'affichage Giraudy, dont la vente a été officialisée, mercredi 10 mars. L'afficheur est cédé pour environ 1,43 milliard de francs (218 millions d'euros) à Gemima Outdoor Holdings SA, société constituée par le fonds britannique Morgan Grenfell Private Equity (*Le Monde* du 10 mars).

La vente de Skyrock sera par ailleurs bouclée d'ici le lundi 15 mars, a indiqué M. Lagardère, mercredi 10 mars lors de la présentation des résultats du groupe (lire page 25). L'hypothèse d'une reprise par Morgan Grenfell et les cadres de la radio paraît la plus vraisemblable.

PHILIPS RAPPELLE SES ENCEINTES PC Multimédia PCA120SA et PCA300SA

Afin de supprimer tout risque potentiel, Philips a décidé de procéder au rappel de ses enceintes multimédia de marque Philips références PCA120SA et PCA300SA.

Ces enceintes seront remplacées gratuitement par les derniers kits hauts de gamme d'enceintes multimédia Philips.

Cette action est motivée par le risque potentiel de court-circuit que pourraient présenter certains de ces modèles. Cette simple éventualité est en contradiction avec la politique qualité de Philips qui fait de la sécurité des consommateurs un principe intangible.

En conséquence, si vous utilisez un kit d'enceintes multimédia Philips, il vous est demandé de vérifier au dessous de l'enceinte principale de votre kit si la référence produit correspond à l'une des deux références mentionnées ci-dessus.

Dans l'affirmative, nous vous remercions d'appliquer la procédure suivante :

- débrancher les enceintes de l'unité centrale et du secteur;
- contacter le numéro vert ci-dessous afin d'organiser le retour de votre appareil et son remplacement par un kit complet d'enceintes multimédia :

0800 901 703

Il vous sera demandé de nous retourner l'enceinte principale (haut parleur sur lequel sont placés les boutons de réglage et le cordon de branchement secteur) à une adresse centrale, et ce gratuitement. Le nouveau kit vous sera livré gratuitement à votre adresse personnelle.

Philips précise que seules les références mentionnées ci-dessus sont concernées par cette opération de rappel. Tous les autres modèles d'enceintes multimédia Philips sont conformes aux normes de sécurité en vigueur dans le monde entier et les consommateurs peuvent continuer à les utiliser en toute confiance. En outre, Philips France précise que ces matériels n'ont pas été directement commercialisés sur le territoire national mais que, néanmoins, ils ont pu faire l'objet d'importations.

Philips vous prie de bien vouloir l'excuser pour les désagréments causés aux utilisateurs par cette procédure de rappel et de remplacement que nous souhaitons la plus simple possible.



PHILIPS



DES PRIX INCROYABLES SUR VOS APPELS INTERNATIONAUX

0,58 F (tarif) **USA**
0,45 F (tarif) **ROYAUME-UNI**

APPELLEZ VITE LE

01 53 53 75 18*

*Coût d'un appel vers Paris. Les tarifs sont valables le jour de leur publication. Valable aussi depuis et vers les téléphones portables.

FAITES DES ÉCONOMIES

7 jours/7

24 heures/24

NOUVEAUX TARIFS
QUELQUES EXEMPLES DE PRIX INCROYABLES !

Destination	Prix TTC/mn		Prix TTC/mn
Algérie	2,10 F	Hong-Kong	2,05 F
Allemagne	0,88 F	Irlande	0,88 F
Australie	0,98 F	Israël	1,95 F
Belgique	1,00 F	Italie	1,25 F
Canada	0,68 F	Japan	1,99 F
Croatie	2,53 F	Luxembourg	1,20 F
Danemark	0,98 F	Martinique	1,99 F
Equateur	3,30 F	Mexique	3,00 F
Espagne	1,35 F	Monaco	0,96 F
Estonie	2,75 F	Nlle Zélande	1,30 F
Finlande	1,30 F	Portugal	1,69 F
Ghana	3,00 F	Puerto-Rico	0,84 F
Grèce	1,95 F	Suisse	1,10 F
Guadeloupe	1,99 F	Tunisie	2,03 F

COMMENT TÉLÉPHONER AVEC One.Tel®
COMPOSEZ LE CODE PAYS NUMÉRO D'APPEL
01 53 53 7000

AUCUN ABONNEMENT

AUCUN PAIEMENT ANTICIPÉ

AUCUN FRAIS D'INSTALLATION

AUCUNE CONSO MINIMUM

One.Tel®
100% Télécoms.

VALEURS EUROPÉENNES

Les valeurs automobile en Europe se sont repliées lors de la séance du mercredi 10 mars. L'action DaimlerChrysler...

33,10 euros, tandis que l'action Argentaria a grimpé de 2,5 % à 21,17 euros...

Les actions du secteur bancaire se sont appréciées mercredi suite à l'annonce par la BNP d'une offensive surprise...

L'action Volkswagen a clôturé en baisse de 3,6 % à 54,4 euros mercredi. Le groupe a annoncé...

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and a list of automobile companies like AUTOLIV SDR, BASF AG, BMW, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and a list of chemical companies like AGA-A-, AGA-B-, AIR LIQUIDE/RM, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and a list of banks like ABBEY NATIONAL, ABN AMRO HOLDIN, ALHIED IRISH BA, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and a list of conglomerates like AKER RGI-A-, CGIP/RM, CIR, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and a list of telecommunications companies like BRITISH TELECOM, CABLE & WIRELES, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and a list of construction companies like AALBORG PORTLAN, ACCIONA, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and a list of base products like ACERINOX REG, ALUMINIUM GREEC, ARJO WIGGINS AP, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and a list of energy companies like AKER MARITIME, ACCIONA, BP AMOCO, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and a list of consumer products like ACCOR/RM, ADIDAS-SALOMON, AMER GROUP A, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and a list of services companies like ALMANIJ, ALPHA FINANCE, AMVESCAP, etc.

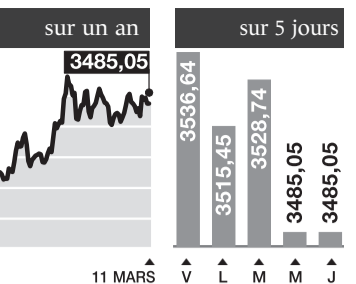
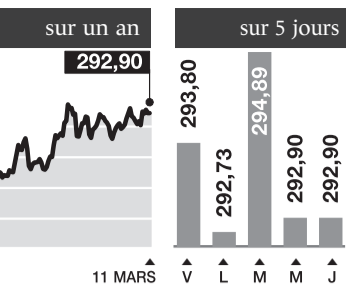
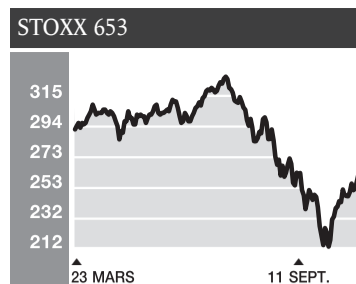


Table of stock prices for companies like BENETTON GROUP, BERKELEY GROUP, BRITISH AIRWAYS, BRYANT GROUP PL, etc.

Table of stock prices for companies like VALLEHERMOSO, WOOLWICH PLC, DJ E STOXX FINS P, etc.

Table titled 'ALIMENTATION ET BOISSON' with stock prices for ALLIED DOMCO, ASSOCIATE BRIT, BASS, etc.

Table titled 'ASSURANCES' with stock prices for AGF/RM, ALLEANZA ASS, ALLIANZ AG, etc.

Table titled 'PHARMACIE' with stock prices for ASTRA-A-, ASTRA-B-, ELAN CORP, GLAXO WELLCOME, etc.

Table titled 'BIENS D'EQUIPEMENT' with stock prices for ABB AB-A-, ABB AB-B-, ABB AB-DE, etc.

Advertisement for http://www.lemonde.fr with text: 'La Bourse au quotidien: les acteurs et les valeurs des marchés, les cotations en direct, les informations financières sur les entreprises...'

Table titled 'EURO STOXX 50' with stock prices for SIDEL/RM, BTR SIEBE, SITA/RM, SKF-A-, etc.

Table titled 'DJ E STOXX IND GO P' with stock prices for GAMBRO-A-, GAMBRO-B-, GETRONICS, etc.

Table titled 'SERVICES COLLECTIFS' with stock prices for ANGLIAN WATER, BRITISH ENERGY, CENTRICA, etc.

Table titled 'EURO NOUVEAU MARCHÉ' with stock prices for AIRSPRAY NV, AIRSTRONOV, ANTONOV, etc.

Table titled 'BIENS DE CONSOMMATION' with stock prices for AHOLD, ASDA GROUP PLC, ATHENS MEDICAL, etc.

Table titled 'BRUXELLES' with stock prices for ENVIPCO HLD CT, FARDEM BELGIUM ABC, INTERNOEC HLD, etc.

Table titled 'COMMERCE DISTRIBUTION' with stock prices for ARCADIA GRP, BOOTS CO PLC, CARREFOUR/RM, etc.

Table titled 'FRANCFORT' with stock prices for 1 & 1 AG & CO.KGAA, AXTRON, AUGUSTA BETEILIGUN, etc.

Table titled 'HAUTE TECHNOLOGIE' with stock prices for ALCATEL/RM, ALTEC SA REG., ASK PROXIMA, etc.

Table titled 'CODES PAYS EURO' with a list of countries and their corresponding stock codes like France - DE, Allemagne - ES, etc.

Table titled 'CODES PAYS HORS ZONE EURO' with a list of countries and their corresponding stock codes like Suisse - NO, Norvège - DK, etc.

Table titled 'CODES PAYS EURO' with a list of countries and their corresponding stock codes like France - DE, Allemagne - ES, etc.

VALEURS FRANÇAISES

Renault a débuté la séance du jeudi 11 mars sur un recul de 0,51%. Le groupe français se retrouve seul à étudier le dossier d'une prise de participations (entre 33% et 40%) au capital de Nissan après le retrait de DaimlerChrysler (lire page 22).
CPR a gagné 1,08% à l'ouverture de la séance du jeudi 11 mars. Le groupe bancaire a publié, avant l'ouverture de la Bourse, une perte nette de 27,4 millions d'euros (180 millions de francs) pour l'exercice 1998 contre un bénéfice de 49,6 millions d'euros en 1997.
Alcatel a grimpé de 3,36%, jeudi 11 mars au matin. Le groupe a indiqué qu'il allait supprimer 12 000 postes d'ici à l'an 2000 (lire page 40).
Thomson-CSF s'est adjugé un gain de 0,87%, jeudi matin à l'ouverture des transactions. Le groupe de défense a indiqué qu'il prévoyait un retour aux bénéfices en 1999 avec une amélioration significative de la rentabilité opérationnelle.
Usinor a progressé de 0,88%, jeudi 11 mars en début de matinée. Le marché a bien réagi à l'annonce de la baisse de 24% du résultat d'exploitation à 415 millions d'euros pour l'exercice 1998.
Lagardère a gagné 1,05% dans les premières négociations, jeudi 11 mars, réagissant ainsi à l'augmentation de 5,9% de son résultat d'exploitation pour 1998 à 644 millions d'euros (lire page 25).

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 11 MARS
Liquidation : 24 mars

Table of French stock market data including columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Compensation (1)'. Lists various companies like B.N.P., Renault, Alcatel, etc.

Table of French stock market data (continued) with columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Compensation (1)'. Lists companies like Bouygues, Usinor, Lagardère, etc.

Table of French stock market data (continued) with columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Compensation (1)'. Lists companies like Groupe Partouche, Guibert, Guyenne Gascogne, etc.

Table of International stock market data with columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Compensation (1)'. Lists companies like American Express, A.T.T., Barrick Gold, etc.

Table of International stock market data (continued) with columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Compensation (1)'. Lists companies like American Express, A.T.T., Barrick Gold, etc.

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = Catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; # contrat d'animation; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite; ♦ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1):

Lundi daté mardi : % variation 31/12; Mardi daté mercredi : montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon; Jeudi daté vendredi : compensation; Vendredi daté samedi : nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

MERCREDI 10 MARS
Une sélection. Cours relevés à 17h35

Table of Nouveau Marché stock market data with columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Compensation (1)'. Lists companies like ADLPARTNER, AB SOFT, etc.

Table of Nouveau Marché stock market data (continued) with columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Compensation (1)'. Lists companies like Groupe D, Guillemot, etc.

LA GRANDEUR N'EST PAS UNE QUESTION DE TAILLE
Lupo
Image of a Volkswagen Lupo car.

Table of Nouveau Marché stock market data (continued) with columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Compensation (1)'. Lists companies like CGBI, Clayeux, etc.

SICAV

FCP

Une sélection. Cours de clôture le 10 mars

Table of SICAV and FCP data with columns for 'Émetteurs', 'Valeurs unitaires* (euros/francs)**', and 'Date cours'. Lists companies like AGIPI, DNP, etc.

Table of SICAV and FCP data (continued) with columns for 'Émetteurs', 'Valeurs unitaires* (euros/francs)**', and 'Date cours'. Lists companies like Nord Sud Dévelop, Multi-Promoteurs, etc.

Table of SICAV and FCP data (continued) with columns for 'Émetteurs', 'Valeurs unitaires* (euros/francs)**', and 'Date cours'. Lists companies like Oblifutur, Orlion, etc.

Table of SICAV and FCP data (continued) with columns for 'Émetteurs', 'Valeurs unitaires* (euros/francs)**', and 'Date cours'. Lists companies like Poste Première, SG Asset Management, etc.

BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT
MONEDEN 14841,08 97351,10 10/03
www.cdc-assetmanagement.com

CDC TRESOR
3616 CDC TRESOR (1,23 F/mn)
FONSIACV C 3156,69 20706,53 10/03

CIC BANQUES
FRANCI 29,61 194,23 10/03
FRANCI PIERRE 26,45 173,50 10/03

LEGAL & GENERAL BANK
SÉCURITAT 290,88 1908,05 10/03
STRATÉGIE IND. EUROPE 187,58 1230,44 10/03

SCIENCES La technologie « Terminator », mise au point dans les laboratoires du ministère de l'agriculture américain, est redoutable : appliqué aux plantes de grande

culture, ce procédé de stérilisation génétique condamnerait les agriculteurs à racheter chaque année leurs semences. ● CE NOUVEL AVANTAR des biotechnologies, dont l'ap-

plication pourrait renforcer la dépendance des pays en développement, suscite l'inquiétude des experts. Cette captation des ressources génétiques participera à l'appauvris-

sement de la biodiversité végétale. Les programmes de sauvegarde se multiplient, mais souvent avec des moyens dérisoires. ● LA MAINMISE sur le vivant des grandes firmes se-

mencières passe avant tout par la course aux brevets. Or la loi empêche toute utilisation à des fins de recherche de la variété protégée pendant dix à vingt ans.

La stérilisation végétale, nouvelle arme biotechnologique

Ce procédé baptisé « Terminator », dont l'application empêcherait les agriculteurs d'exploiter leurs semences d'une année sur l'autre, n'est peut-être que le premier d'une longue série. Détenue par l'américain Monsanto, il pourrait être sur le marché d'ici cinq ans

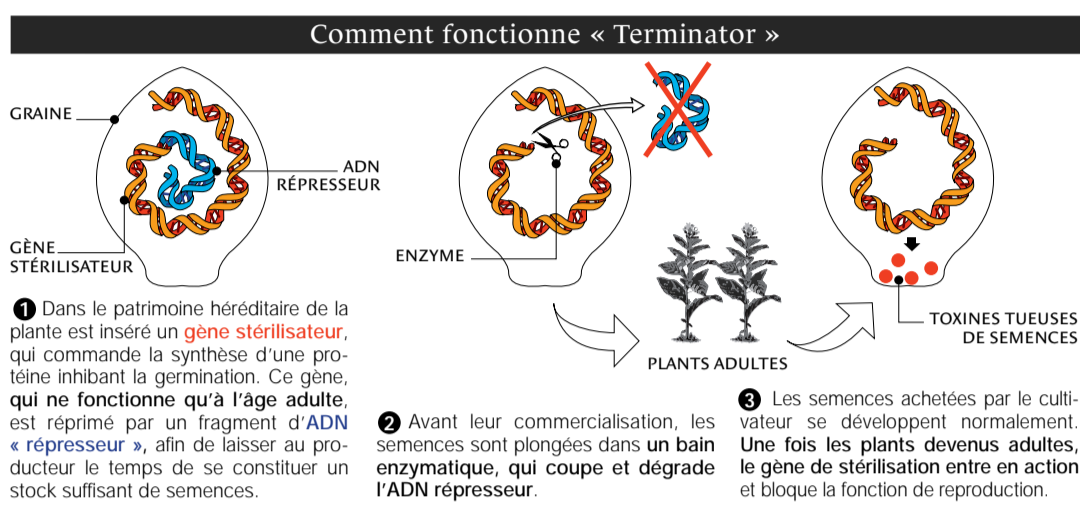
« **LE VÉRITABLE** pouvoir vert est là : dans la faculté de créer, de distribuer, de vendre des semences. » Ainsi commençait *La Guerre des semences*, essai de Jacques Grall et Bertrand Roger Lévy paru chez Fayard en 1986. Une décennie plus tard, grâce aux biotechnologies, une poignée de multinationales s'approprient à se partager les droits de propriété intellectuelle des quelques dizaines de plantes qui, demain, fourniront peut-être l'essentiel de l'alimentation mondiale. Pour garantir ces droits, l'arme biologique la plus efficace jamais conçue a vu le jour l'an dernier aux États-Unis : un procédé de stérilisation des semences, baptisé « Terminator » par ses opposants. A juste titre, puisque cette manipulation génétique aboutit à empêcher toute plante qui en est l'objet d'avoir une descendance, condamnant ainsi les agriculteurs à racheter chaque année les précieuses semences.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, ce redoutable système de protection végétale n'a pas été concocté dans un laboratoire privé, mais dans ceux du ministère américain de l'agriculture (USDA), en collaboration avec la firme Del-

ta & Pine Land. Celle-ci, depuis lors, a été rachetée par l'américain Monsanto, leader mondial des biotechnologies végétales, qui détient ainsi le brevet du premier « système de stérilisation biologique » des variétés agricoles (*Le Monde* du 12 juin 1998). Sans concurrence à l'heure actuelle, mais sans doute plus pour longtemps : les grandes firmes semencières et agrochimiques (Novartis, AstraZeneca, Pioneer Hi-Bred, Rhône-Poulenc, DuPont...) s'activent devant leurs éprouvettes pour mettre au point leur propre technique de stérilisation.

« TECHNOLOGIE PATHOLOGIQUE »

Testée sur le tabac et le coton, la mise en œuvre de « Terminator » reste délicate. Monsanto n'envisage pas sa mise sur le marché avant cinq ans, mais le procédé a déjà été breveté pour toutes les cultures. Son principe repose sur une construction génétique sophistiquée, qui fonctionne comme une fusée à plusieurs étages. Dans le patrimoine héréditaire de la plante est inséré un gène stérilisateur, producteur d'une protéine qui inhibe la germination. L'expression de ce



Les semences spécialisées auxquelles a été appliquée la technologie « Terminator » se développent normalement. Les graines de seconde génération auxquelles elles donnent naissance, en revanche, sont incapables de germer, obligeant l'agriculteur à renouveler chaque année son stock de semences.

gène est commandée par le promoteur d'un autre gène (nommé LEA, pour *late embryogenesis abundant*), qui n'entre en action que lorsque la plante atteint sa maturité. Enfin, l'ensemble est réprimé par une troisième séquence génétique, dont l'action inhibitrice est levée par un simple bain enzymatique lorsque le semencier a obtenu un stock de semences suffisant pour le mettre sur le marché.

Résultat : si les semences commercialisées se développent normalement, les graines de seconde génération auxquelles elles donnent naissance sont, elles, incapables de germer. Pour les firmes détentrices d'un tel procédé, le bénéfice est évident. Il leur suffira de coupler ce « suicide programmé » des semences à une autre manipulation génétique, conférant à la plante un avantage agronomique, pour que le cultivateur désireux de faire pousser cette variété transgénique se retrouve obligé, chaque

année, de renouveler son stock de semences auprès de son fournisseur.

Certes, la mise au point de « Terminator » reste dans la droite ligne de l'économie libérale, qui veut que les semenciers assurent au mieux leur retour d'investissement. Mais cette fois, pour nombre d'experts, la logique industrielle est allée trop loin. Aux États-Unis, où le développement des plantes transgéniques ne suscite habituellement que peu de résistance, les protestations se multiplient. « D'un point de vue commercial, la technologie est brillante. D'un point de vue social, elle est pathologique », commente, dans l'hebdomadaire *Time* du 1^{er} mars, l'économiste et spécialiste des biotechnologies Jeremy Rifkin. Le groupe d'opposants le plus virulent, le Rural Advancement Foundation International (RAFI), appelle à envoyer via Internet au ministère de l'agriculture américain des lettres de protestation. La suggestion a dé-

jà été suivie par plus de quatre mille personnes de soixante pays.

« Terminator », dans l'immédiat, n'est pas une source de progrès. Ce procédé peut certes aider à la maîtrise du flux de gènes [raison originellement invoquée par le USDA pour le mettre au point], mais il permet aussi une captation totale des ressources génétiques », commente l'expert français Guy Riba, directeur scientifique « Plante et produits du végétal » à l'Institut national de la recherche agronomique (INRA). Pour ce spécialiste rompu aux techniques d'amélioration végétale, il paraîtrait inadmissible que l'organisme public auquel il appartient travaille sur ce thème « sans que sa dimension éthique soit abordée ».

Cette « captation » ne pose pas seulement la question de la mainmise d'une poignée de multinationales sur la nature. Plus concrètement, elle pourrait avoir des conséquences dramatiques pour les

pays en développement, où la plupart des paysans replantent une partie des graines faute de pouvoir payer chaque année un nouveau lot de semences. « Pour ces pays, « Terminator » peut agir comme un cheval de Troie. Il représente un agent de déstabilisation très inquiétant », estime Bernard Chevassus-au-Louis, directeur de recherches à l'INRA de Jouy-en-Josas (Yvelines). Outre la dépendance accrue qu'elle entraîne pour les agriculteurs, l'utilisation de semences stériles risque, selon lui, de « perturber l'équilibre des cultures traditionnelles sans offrir une méthode de remplacement économiquement viable ».

PRISE DE POSITION

Conscient de ce danger, le Consultative Group on International Agricultural Research (Cgiar), réseau d'experts chargé par la Banque mondiale de gérer un programme de sélection végétale pour les pays les plus démunis, s'est officiellement prononcé contre le principe de « Terminator ». « Le Cgiar n'intégrera dans son matériel de sélection végétale aucun système génétique destiné à empêcher la germination des semences », ont conclu ses responsables, réunis fin octobre 1998 à Washington.

Avant d'argumenter leur refus en cinq points : « Les risques potentiels d'un flux de gènes stérilisateurs par le biais du pollen ; les possibilités de vente ou d'échange de semences non viables ; l'importance des semences de ferme, notamment pour les agriculteurs les plus démunis ; les impacts négatifs potentiels sur la diversité génétique ; l'importance de la sélection et de la reproduction à la ferme pour le développement durable de l'agriculture. » Une prise de position tranchée, qui n'empêchera pas la guerre des semences de continuer à faire rage.

Catherine Vincent

La course aux brevets

En se généralisant, les manipulations génétiques appliquées aux plantes de grande culture ne se contenteront pas d'augmenter la dépendance des petits agriculteurs. Elles pourraient aussi réduire considérablement le droit des sélectionneurs à l'innovation.

Ce droit, assuré en Europe par le certificat d'obtention végétale que délivre depuis 1961 l'Union pour la protection des obtentions végétales (UPOV), contient une disposition essentielle : la possibilité d'utiliser une variété végétale pour en créer une nouvelle, sans pour autant avoir à payer de droits dérivés. « En encourageant la concurrence loyale entre sélectionneurs, ce système constitue un formidable moteur pour la sélection variétale », résume Bernard Chevassus-au-Louis (INRA). Or ce dispositif se retrouve de facto vidé de sa force dès lors qu'il s'applique à une variété transgénique : en effet, la construction génétique employée pour créer cette dernière est régie, elle, par la loi des brevets, qui empêche toute utilisation à des fins de recherche de la variété protégée pendant dix à vingt ans...

L'indispensable gestion des ressources génétiques

« **RESSOURCES** génétiques » : l'expression sonne comme les pièces d'un trésor, fabuleuse réserve naturelle dans laquelle il serait toujours temps de puiser si le besoin s'en faisait sentir. Derrière cette trompeuse apparence, la réalité est plus grave : mise à mal par l'intensification de la production agricole, la mondialisation des marchés et l'urbanisation, cette manne du vivant qu'est la biodiversité ne doit plus sa pérennité qu'à des programmes de sauvegarde, organisés un peu partout dans le monde, avec des moyens souvent dérisoires, par les pouvoirs publics.

En France, c'est au Bureau des ressources génétiques (BRG) que revient cette mission. Créé en 1983 par le ministère de la recherche, constitué en groupement scientifique en 1993, il associe désormais six ministères (recherche, industrie, agriculture, environnement, outre-mer et coopération) et six organismes de recherche. Expert auprès des instances européennes, le BRG est également l'instigateur d'une Charte nationale pour la gestion des ressources génétiques, signée en novembre 1998 par les mi-

nistères de la recherche, de l'agriculture et de l'environnement.

Ce document d'une centaine de pages propose des principes et un cadre opérationnel « au plan national et pour le long terme », pour conserver l'ensemble des espèces animales, végétales et microbiennes, gérées et exploitées par l'homme, et présentant « un intérêt agricole, industriel, économique, scientifique, social ou culturel ». En ce qui concerne les ressources végétales, celles-ci peuvent être conservées dans leur milieu naturel (in situ, telles les espèces forestières), mais aussi en dehors de leur habitat naturel, de manière statique (conservation ex situ, sous forme de semences, de plants in vitro ou de plantes), voire dynamique.

Cette dernière approche, relativement récente, est peut-être prometteuse. La « gestion dynamique » a pour objectif de constituer une gamme de variétés susceptibles de correspondre aux conditions de l'agriculture de demain. Autrement dit de conserver la capacité des plantes cultivées à évoluer dans le temps et à s'adapter aux va-

riations du milieu. « Pendant des millénaires, les agriculteurs ont utilisé leurs propres semences, ou celles de leurs voisins. Leurs variétés évoluaient ainsi en permanence. En France, cette conservation à la ferme n'est plus pratiquée. Mais on peut, pour des espèces sélectionnées, recréer des situations analogues en soumettant des populations composites à des pressions de sélection proches de celles de leurs milieux naturels », explique Martine Mitteau, coordonnatrice du BRG.

« VARIÉTÉS DE PAYS »

Depuis quinze ans, une expérience pilote de gestion dynamique est menée sur le blé tendre. « Trois populations composites de blé ont été créées à partir du croisement de plusieurs dizaines de géniteurs, puis distribuées dans un réseau de treize sites répartis sur l'ensemble du territoire français. Dans chaque site, deux conditions de culture ont été appliquées, correspondant au mode de culture intensif de la région et à un mode plus extensif (réduction des deux tiers de l'apport en azote, pas de fongicides) », précise Isa-

belle Goldringer (station de génétique végétale de l'INRA, Gif-sur-Yvette). Chaque année, un échantillon de graines prélevé dans la récolte est utilisé pour ressemer chaque population dans les mêmes conditions.

De ce dialogue entre plantes et milieu naturel qu'a-t-il résulté ? Une nette différenciation entre populations du réseau, évolution sur laquelle « le site d'implantation a un effet important, alors que les deux modes de culture employés dans chaque site n'ont pas ou très peu d'effet ». Pour les chercheurs, la preuve est ainsi faite que la gestion dynamique est matériellement réalisable, et qu'elle permettrait, pour certaines espèces de grande culture, le maintien d'une large diversité évoluant en fonction de l'environnement. Appliquée aux fruits et légumes, elle pourrait également aider à recréer des « variétés de pays », autrefois sélectionnées par les paysans, dans les régions où prévaut désormais un petit nombre de variétés commerciales.

C. V.

DÉPÊCHES

■ **ESPACE** : Mars Global Surveyor vient d'entamer la cartographie de la planète Mars, avec un an de retard sur le programme initial, a indiqué la NASA. Lancée en novembre 1996, la sonde américaine tournait autour de Mars depuis septembre 1997 et avait déjà exécuté une partie de sa mission d'observation. Mais une pièce fracturée sur l'un de ses panneaux solaires a amené les techniciens à effectuer plus progressivement que prévu les manœuvres destinées à baisser son orbite pour les opérations de cartographie.

■ **ASTRONOMIE** : le télescope spatial américain WIRE, chargé d'observer pendant quatre mois la formation des galaxies, a été déclaré hors d'usage par la NASA. Lancé jeudi 4 mars de la base de Vandenberg (Californie), WIRE a été affecté par une fuite de l'hydrogène liquide destiné à refroidir ses instruments à infrarouge. Cette fuite a aveuglé le télescope et entraîné la mise en rotation désordonnée de l'engin.

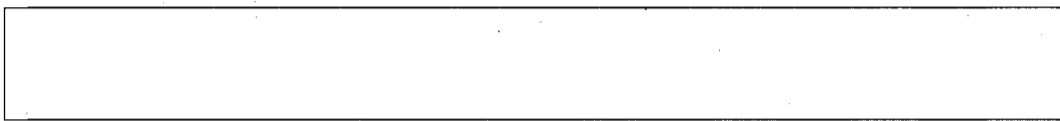
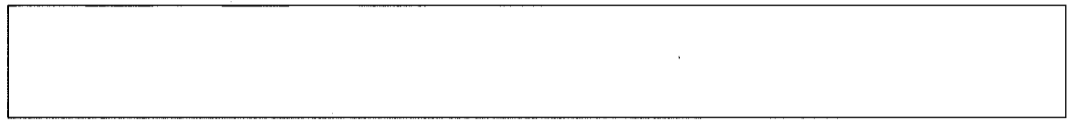
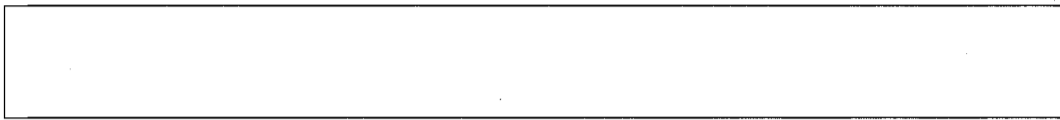
Devenez e-reporter et racontez-nous ceux qui vivent tous les jours avec Internet.



<http://www.lesgensdunet.com>

De nombreux cadeaux à gagner et la possibilité d'être publié

CFJ
cegetel



NEUF ET RÉSIDENTIEL

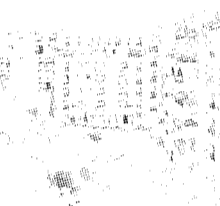



Villa Régnier 75015 Paris - Métro Volontaires DERNIÈRES OPPORTUNITÉS PÉRISSOL		PRIX DE LANCEMENT Proche du métro Volontaires et de Vaugirard, une résidence pleine de charme de 11 appartements, dans une rue calme et résidentielle. Venez découvrir les 6 derniers appartements disponibles.	
Réalisation : Groupe BOUYGUES IMMOBILIER 150, route de la Reine 92100 Boulogne http://www.bouygues-immobilier.com		Renseignements et vente : 01 55 38 25 38	

13, avenue de Wagram 75017 PARIS Amortissement PERISSOL Dernières opportunités Studio et 2 pièces Réalisation : Groupe Financière Haussmann Commercialisation : AGORA conseil Tél. 01 55 35 98 10		A 100 m DE L'ETOILE Votre investissement Périssol à deux pas de l'Étoile. Le Groupe Financière Haussmann réhabilite un immeuble aux prestations de qualité alliant le charme de l'ancien au confort du neuf. Il reste quelques studios et 2 pièces de 30 à 42 m ² , orientés sur cour, conçus pour optimiser votre investissement Périssol. Livraison 4 ^{ème} trimestre 1999. Renseignements et réservations : AGORA Conseil 219, rue St Honoré 75001 Paris Tél. 01 55 35 98 10	
--	---	---	---



L'Atelier 11, rue Daubigny 75017 Paris à 2 pas du bd Malesherbes Réalisation et Commercialisation : AEGIDE Sur rendez-vous Tél. 01 53 65 60 60		2 PIÈCES, 3 PIÈCES, 5 PIÈCES Livraison fin 1999. A proximité du Parc Monceau et du quartier commerçant de la rue Lévis, dans une rue calme, découvrez une petite résidence de 7 appartements dont un duplex avec terrasse. L'esprit architectural de l'immeuble actuel (ateliers d'artiste) sera conservé : grande hauteur sous plafond, verrières, terrasse. Prestations haut de gamme : parquet, marbre dans les salles de bains, mezzanine, volets électriques, équipements de sécurité, Parkings. Plans personnalisés. AEGIDE sur rendez-vous : 01 53 65 60 60	
---	--	---	---

Les jardins d'Amadeus 26 rue de la Source 3 et 7 rue Henri Heine 75016 Paris Réalisation : George V Promotion Commercialisation : Periclès Consultants Tél. : 01 55 21 07 21 Fax : 01 55 21 07 22		EN LISIÈRE DE L'AVENUE MOZART, SUR 2600 M² DE JARDINS PRIVÉS ET PROTÉGÉS, George V Promotion réalise 3 petits immeubles aux façades en pierre de taille porteuise. Du studio au 5 pièces, des appartements avec balcons ou terrasses et, pour la plupart, une vue exceptionnelle sur les jardins. Prestations luxueuses - Parkings en sous-sol - Amortissement Périssol Renseignements : 01 55 21 07 21 Livraison 1 ^{er} semestre 2000.	
---	---	---	---



Les allées Cantates Parc des Musiciens Rue Adolphe Mille 75019 PARIS A 200 m du métro Porte de Pantin Réalisation : SOFERIM. Commercialisation : AMSTEAM CONSEIL Tél. : 01 42 45 17 57		DU STUDIO AU 5 PIÈCES - À PARTIR DE 17 500 F/M² HORS PARKING. AMORTISSEMENT PÉRISSOL Au cœur du Parc des Musiciens, la nouvelle résidence des Allées Cantates s'inscrit dans un environnement privilégié : entre Parc et jardins. L'architecture parisienne, en pierre, briques et zinc, les jardins privatifs entourés de grilles, les larges balcons orientés au sud, concourent à la qualité de cette réalisation. 58 appartements disponibles. Prestations de standing : parquet chêne dans les séjours et entrée chauffage norme Vivrelec, chape flottante, digicodes, vidéophones, portes blindées, label Qualitel. Bureau de vente sur place : rue Adolphe Mille - 75019 Paris, ouvert tous les jours de 14h à 19h et le samedi de 10h à 13h.	
--	---	--	---



Les Jardins de la Fontaine 28, rue de la Fontaine 75016 PARIS Entre Auteuil et Passy Réalisation : COPRIM Commercialisation : GEFIC Tél. bureau de vente 01 55 21 70 70		DU STUDIO AU 3 PIÈCES IDÉAL POUR PIED À TERRES Découvrez le charme d'un jardin secret agrémenté d'une ancienne fontaine et de part et d'autre, des appartements haut de gamme prolongés de vastes balcons. Livraison en cours et 2 ^{ème} trimestre 99. Réalisation de standing et prestations de qualité, parquet chêne, marbre dans salle de bains, portes intérieures moulurées, vidéophone et portes palières blindées. Réalisation COPRIM. Commercialisation GEFIC. Bureau de vente : ouvert sur place du lundi au vendredi de 14h à 19h, le samedi de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h. Tél. 01 40 50 12 10	
---	---	---	---

Les Allées Buissonnières Parc des musiciens rue Adolphe Mille - 75019 Paris NOUVEAU PROGRAMME Réalisation : SOFERIM Commercialisation : ASTEAM CONSEIL		A 200 m du métro Porte de Pantin Face à 55 ha de Parc au Bord de l'eau, à l'orée de la Cité de la Musique, 2 immeubles de charme aux prestations luxueuses : parquet, chauffage gaz, terrasses et balcons. GAZ ET QUALITEL. Du studio au 6 pièces. 12 appartements disponibles. A partir de 17 500 F le m ² hors parking. Bureau de vente sur place ouvert 7 jours sur 7 de 14h à 19h et le samedi de 10h à 13h Rue Adolphe Mille, 75019 Paris. Tél. 01 42 45 17 59.	
---	---	---	---



Conseil en Habitat et Financement

Le Spécialiste du Financement Immobilier

- Les taux les plus bas du marché*
- Financement 100%
- Accord spécial fonctionnaire
- Défiscalisation PERISSOL :
(Nombreux produits clefs en mains)
- Refinancement de Crédit

27, avenue de Tourville - 75007 PARIS

☎ 01 53 59 50 50

*Parmi

SALON DE L'IMMOBILIER

PORTE MAILLOT

Journées Immobilières de Printemps

25 - 26 - 27 - 28 Mars 1999

Paris - Palais des Congrès - Porte Maillot

De 10h à 19h - Nocturne Vendredi 26 jusqu'à 21h

M² Porte Maillot - Parkings visiteurs - Porte Maillot & Hôtel Maridien

Les 4 jours de l'Immobilier à la Porte Maillot

IMMOBILIER NEUF - IMMOBILIER ANCIEN - MAISON INDIVIDUELLE
FINANCEMENTS - CONSEILS GRATUITS - DÉBATS PUBLICS

PRÊT-A-PORTER HIVER 1999/2000

La parade de tous les retours

Années 70 folklorisantes et 80 futuristes, Paris passe en revue ses nostalgies

BOUSCULADE de photographes, files d'attente interminables pour vingt minutes de défilé, cerbères à l'entrée : la tension monte dans les esprits. Mardi 9 mars en fin d'après-midi, toute la faune de la mode s'est ruée dans les sous-sol du Gibus - night-club de nouveau en vue - pour assister à la première collection d'un jeune poulain de l'Académie d'Anvers, Bernhard Willhelm.

Quelques heures après les ouvrages de tricot de Dior dans les salons de l'avenue Montaigne, ce créateur de vingt-six ans originaire d'Ulm (Allemagne), a revisité, version *underground*, la laine Phildar et Bergère de France sur des adolescentes sans apprêt. Des pompons se posent sur un feutre

autres gaignent la jambe dans des bottes ergonomiques -, guêtres de laine sur des jupes et sweater de velours, la mode de Véronique Brankuinho s'échauffe sur les débuts des années 80, avec un final sur la musique de *Flashdance*. Longue blouse d'écolière, jupes révélées sur la jambe par un jeu de patte, veste militaire ceinturée, la jeune Anversoise poursuit son romantisme sombre...

Mercredi 10, dans une salle du Conservatoire des arts et métiers garnie de feuillages, Stella McCartney a présenté sa quatrième collection pour Chloé. Pain béni des rubriques *people*, le parterre comptait bien sur l'ancien Beatle Paul McCartney mais aussi sur Béatrice Dalle et Camilla Parker-Boyles, en tailleur sombre et rangs de perles. L'amie « de cœur » du prince Charles s'est-elle laissée séduire par les jeans moulant en denim de soie à la fesse cloutée ou brodée d'une panthère ? Entre vieille Angleterre et *Fièvre du samedi soir*, Stella McCartney a opposé la rigueur de manteaux-capes « Sherlock Holmes » en loden marine et pantalons coupés dans des lainages de tweed à des silhouettes de paillettes de candidats au concours de l'Eurovision.

Emanuel Ungaro a installé sièges multicolores et tentures drapées au Carrousel du Louvre. Dans cette parade sur la route de Goa, rythmée par un remix à l'indienne de *Light my fire* des Doors, on porte des vestes en bouclette de laine, blouse de soie et jupe gypsy de velours. Plus étudiées que les peaux lainées du Larzac, les vestes rebrodées en daim floqué bleu canard ou prune se portent avec des longues bottes - ici turquoise ou fuschia brodées de roses rouges -, incontestablement l'accessoire de la saison. Si ces nomades inspirées du Kenzo des années 70 sombrent parfois dans les écueils du folklore, elles ont le mérite d'annoncer une fin de siècle en couleurs, sortant des processions



d'homme ou de longs gants, dans le droit chemin Viktor & Rolf. Les silhouettes « en explosion » étendues et déformées du duo néerlandais ont aussi influencé Olivier Theyskens et ses vestes qui enfouissent le haut du corps dans des nœuds géants. Willhelm explore un bestiaire imaginaire, avec des arêtes de poissons sur les collants, une fourmière sur une jupe, des libellules brodées sur un pull ou un lémurien de feutre en guise de col de manteau.

Les décennies 70 et 80 continuent d'alimenter les styles. Bottines basses et lâches - quand les

EN MARGE des baguettes noires qui défilent d'un pas martial, certains créateurs font partager au public leur envie de matières et de volumes. Un sens de l'aisance que retrouve Michel Klein, du Japon à l'Amérique du Sud, de manteau kimono en nylon métallique argenté en jupe couverture et poncho de cachemire et de rat d'Amérique. A l'exception des cabans en ka-bic trop lourds, ses vêtements se présentent comme des évidences faites pour s'enrouler, voyager, pour mieux se fondre dans la vie.

A l'inverse, chez Dior, où la mode obéit à des codes de représentation qu'il serait peut-être bon de redéfinir, John Galliano semble persuadé que le chic consiste toujours à voyager, avoir des malles, façon Pocahontas dans le Grand Nord, épataant la diligence avec ses énormes

pulls irlandais en cachemire tricoté et ses jupes entravées thé au lait de cinq heures. Cols tonneau, yéti couture, revers géants, salopettes de charpentier 3 D, lainages potiron, colliers masai de jade, châles verts Stabulo Boss frangés Tapi-touf, le film d'animation semble projeté en boucle, sans que les cœurs soient réellement tittillés, malgré l'envie d'une maison de consolider une image.

ÉTOILES DE MER AU LASER

L'événement de ces derniers jours demeure le défilé de Comme des garçons, où Rei Kawakubo a offert une démonstration de son talent à traquer l'infini de tous les possibles, à jouer dans tous les sens avec l'étoffe, bousculant biais et droit fil, avec un don unique pour suggérer la

perfection dans l'inachevé, et réciproquement. Partant d'un rectangle de tissu, fendu pour les bras et pincé, elle reconstitue dans une veste enroulée le drapé naturel d'un châle, exaltant les tissus créés par Matsuhta d'une manière magistrale dans un jeu de trompe-l'œil : photos d'étoiles de mer imaginaires reproduites à l'impression laser sur des cotons mouvants, kaléidoscopes de dentelles chimiques, carrés de mailles multicolores évoquant sur de longs gilets un mur souple de céramiques. La lumière est là, autant aimantée par les fils d'or tissés dans les laines écossaises que dans les robes en paillettes, convulsions de rouges et de roses qui claquent comme des braves.

Laurence Benaim

tourmentées de robes de bures sur fond de Joy Division.

Lèvres glacées incolores et teint d'albâtre, perruque au carré, les mannequins d'Alexander McQueen pour Givenchy sont apparues sur un podium miroir, éclairé comme une piste d'atterrissage. Avec des bandes de renard qui traversent le vêtement, des toiles enduites métallisées, du cachemire recouvert de strass, il ajoute une touche personnelle à la nostalgie des années 80. Sa mode est précise, toute en lignes vives et coupe Savile Row pour un corps décortiqué, qui s'anime de circuits dans des vêtements aux motifs de puce informatique. Une vision du futur emprunté à d'autres (les blousons électroniques en latex de Thierry Mugler présentés au Palais de Tokyo en 1991 et les bijoux diode de Jean Paul Gaultier en 1979).

Anne-Laure Quilleriet

●
Photographies
Jean-François
Campos/VU

Spirales de drapés et effets de construction de Rei Kawakubo chez Comme des garçons (en haut), qui joue avec la couleur et la lumière sur des tissus de drapiers rebrodés

Lignes vives et découpes efficaces d'Alexander McQueen chez Givenchy (ci-dessus à gauche).

Jeu de pelotes et d'aiguilles pour les tricots de John Galliano chez Dior, présentés dans les salons de l'avenue Montaigne (ci-contre).



PUIFORCAT. L'ÉLÉGANCE EST DE TOUTES LES TABLES.

1775-ROYAL Argent massif
1932-NANTES Métal argenté
1998-WAVE Acier massif

PUIFORCAT PARIS

Boutiques Puiforcatt. Paris 8: 2, avenue Matignon, tél : 01 45 63 10 10 et 22, rue François 1^{er}, tél : 01 47 20 74 27. Monte-Carlo. 2, avenue des Spélugues, tél : 00 377 93 50 01 10. Liste des points de vente : 01 49 17 85 10.

Le combat Evander Holyfield-Lennox Lewis est censé relancer l'image de la boxe

Le titre unifié de champion du monde des poids lourds est en jeu à New York

La multiplication des titres de champions du monde, les affaires extrasportives et la déchéance de son héros, Mike Tyson, ont, peu à

peu, décrédibilisé la boxe. Le combat de poids lourds, organisé samedi 13 mars à New York, au Madison Square Garden, entre l'Américain

Evander Holyfield et le Britannique Lennox Lewis fleure si bon la nostalgie que beaucoup voient en lui le sauveur du « noble art ».

LOS ANGELES
correspondance

Les poids lourds ont toujours su créer la sensation. Samedi 13 mars, à New York, sur le ring du Madison Square Garden, l'Américain Evander Holyfield et le Britannique Lennox Lewis tenteront de prouver aux 19 000 spectateurs et aux deux millions de téléspectateurs américains payants attendus que, malgré la dérive de certains de ses champions et la multiplication des affaires, la boxe est bien restée un sport. De plus, les deux hommes auront le rare privilège de se battre pour conquérir le titre unifié de champion du monde de la catégorie. Propriétaire de la ceinture World Boxing Council (WBC), Lennox Lewis jouera sa carrière face à Evander Holyfield, le champion du monde World Boxing Association (WBA) et International Boxing Federation (IBF). Et, s'il devenait le premier champion unifié des poids lourds depuis 1992, Evander Holyfield grimperait de quelques crans dans la légende.

Malgré le prix prohibitif des bil-

lets (de 100 à 1 500 dollars, soit de 92 à 1 375 €), toutes les places ont été vendues en l'espace de quelques jours. « *Même si ce n'est pas le combat du siècle, il s'agit de la vente la plus rapide de toute l'histoire du Madison Square Garden*, expliquait récemment Seth Abraham, le président de la chaîne câblée HBO-Time Warner, qui diffusera le combat en pay-per-view dans les foyers américains. *Cela s'explique par la renommée du "Garden", le pouvoir d'attraction médiatique de New York, et surtout par la mystique des poids lourds.* »

L'ÉGAL DE SUPERMAN

La « planète boxe » est scindée en deux hémisphères : les poids lourds et les autres catégories. « *Le champion du monde des lourds est entouré d'une aura quasiment religieuse*, explique Seth Abraham. *Superman est un héros national. Et, à mes yeux, le champion du monde des lourds représente la personification la plus proche de ce héros de BD. Il est perçu comme l'homme le plus fort du monde, celui qui peut changer le*

cours du temps d'un simple coup de poing. » La confrontation entre Evander Holyfield et Lennox Lewis est considérée par les bookmakers américains comme l'un des rares combats d'envergure depuis ceux qui opposèrent, dans les années 70, Joe Frazier et Muhammad Ali. « *Le combat entre Holyfield et Lewis revêt davantage d'importance*, dit même Don King, l'omnipotent promoteur du combat, dans le *New York Times*. *A l'époque, le duel entre Muhammad Ali et Joe Frazier avait chauffé les foules, mais il n'avait pas électrisé le pays comme c'est le cas aujourd'hui. Ce combat est le plus important des cent un ans d'histoire du Madison Square Garden. Ce sera plus impressionnant qu'un concert de Barbra Streisand ou Janet Jackson.* » Don King exagère.

D'origine jamaïcaine mais natif de Londres et élevé au Canada, Lennox Lewis, trente-trois ans, n'a jamais rencontré, en 35 combats (34 victoires pour une défaite), les maîtres de sa catégorie comme Mike Tyson, George Foreman ou Riddick Bowe. Champion olym-

pique des super-lourds aux Jeux de Séoul (1988), ce passionné d'échecs à la coiffure rasta est peu connu aux Etats-Unis. « *Toute sa carrière va tenir dans ce seul combat*, analyse son entraîneur, Emmanuel Stewart. *Ce qu'il fera ou ne fera pas déterminera sa place dans l'histoire.* »

A trente-six ans, Evander Holyfield, lui aussi, a toujours bataillé pour gagner « *sa place dans l'histoire* ». En dépit d'un palmarès éloquent (35 victoires pour 3 défaites), ce boxeur bigot n'a été respecté par ses pairs qu'après ses deux victoires contre Mike Tyson. Son expérience, ajoutée à la rapidité de ses combinaisons et au montant de sa bourse (20 millions de dollars contre 10 à son adversaire - soit 18,3 et 9,2 millions d'euros), pourrait le propulser vers les sommets. De toute façon, pour Don King, la partie est déjà gagnée. Si Evander Holyfield l'emporte, il aura le sentiment d'avoir enfanté une légende. S'il perd, il pourra toujours organiser ses prochains combats.

Paul Miquel

Le championnat de France de football de D1

26 ^e JOURNÉE	CLASSEMENT									
		Points		G	N	D	Diff.	Chpts	Séries	
Sochaux-Marseille 0-0										
Nancy-Bordeaux 2-3	1	Bordeaux	56	26	17	5	4 +32	▲	GNGNG	
Lyon-Auxerre 2-1	2	Marseille	55	26	16	7	3 +23	▼	PGPGN	
Monaco-Metz 0-0	3	Lyon	47	25	13	8	4 +14	=	GGGGG	
Paris SG-Nantes 0-0	4	Monaco	42	25	12	6	7 +13	=	GGGGN	
Lorient-Rennes 1-1	5	Rennes	41	26	11	8	7 +1	=	GNPGN	
Lens-Montpellier 1-0	6	Nantes	40	26	10	10	6 +8	=	NGPNN	
Strasbourg-Bastia 1-1	7	Lens	38	26	11	5	10 +1	=	PPGGG	
Toulouse-Le Havre 0-0	8	Montpellier	33	26	9	6	11 +2	=	GNNPP	
	9	Bastia	32	26	9	5	12 -3	▲	PPPNP	
	10	Auxerre	31	25	8	7	10 +1	▼	GNPPP	
	11	Metz	30	25	7	9	9 -7	=	GPNNP	
	12	Paris SG	29	26	7	8	11 -2	=	PGPPN	
	13	Strasbourg	26	25	5	11	9 -7	=	PPNPN	
	14	Toulouse	26	26	5	11	10 -16	=	GGGNN	
	15	Lorient	25	26	5	10	11 -17	▲	NPNGN	
	16	Nancy	24	25	6	6	13 -11	▼	GPPPP	
	17	Le Havre	23	25	5	8	12 -13	=	GNPPN	
	18	Sochaux	19	23	3	10	10 -19	=	NNPNN	

LES ATTAQUES 1 Bordeaux 54 buts • 2 Marseille, Montpellier 43 buts.

LES DÉFENSES 1 Marseille 20 buts • 2 Bordeaux, Lyon 22 buts.

LES BUTEURS 1 Willord (Bordeaux) 19 buts • 2 Laslandes (Nantes-Monaco) • 3 Maurice (Marseille), Caveglia (Lyon), Nonda (Rennes), Cascarino (Nancy) 11 buts.

27^e JOURNÉE : Vendredi 19 mars : Bastia-Nancy, Nantes-Monaco. Samedi 20 mars : Marseille-Lorient, Bordeaux-Strasbourg, Le Havre-Lyon, Rennes-Toulouse, Montpellier-Sochaux, Metz-Lens, Auxerre-Paris SG.

Lyon accélère, Monaco ralentit, Paris s'arrête

LA SÉVÈRE DÉFAITE (3-0) subie en Coupe de l'UEFA, le 2 mars, face aux Italiens de Bologne n'aura finalement pas entamé la confiance des Lyonnais. Mercredi

10 mars, lors de la 26^e journée du championnat de France de football de première division, grâce à un penalty d'Alain Caveglia à la 80^e minute et à un but de Patrice Carteron à la 82^e, contre un penalty de Stéphane Carnot à la 87^e, ils ont battu Auxerre 2-1, consolidant ainsi leur troisième place au classement. S'ils accusent un retard de 9 points sur Bordeaux, le leader, et de 8 points sur Marseille, deuxième, ils ont 5 points d'avance sur Monaco et tous les espoirs, à huit journées de la fin de la compétition, de jouer la Ligue des champions 1999-2000.



En revanche, pour Auxerre, qui enregistre sa troisième défaite de suite en championnat, l'heure est grave. Si Guy Roux continue de se plaindre de la « fragilité mentale » de ses joueurs, les joueurs en question se plaignent de plus en plus ouvertement de leur entraîneur. Un problème que Monaco, même tenu en échec (0-0) sur son terrain par Metz, ne connaît pas puisque, depuis qu'il a succédé à Jean Tigana, Claude Puel est invaincu en championnat. Il n'empêche : l'ASM a marqué le pas dans sa course à la troisième place.

Enfin, au Parc des Princes, devant 40 640 spectateurs, le Paris-Saint-Germain a fait match nul (0-0) face à Nantes, un score qui réjouit tout le monde. Nantes conserve sa sixième place, et le PSG n'a pas perdu, les Parisiens ayant même démontré un rien de cohésion malgré les problèmes qui minent le groupe depuis plusieurs mois.

D 2 : Saint-Etienne bat le Red Star au Stade de France

S'IL A FAIT la démonstration qu'il pouvait, en recevant le leader du championnat de football de deuxième division, garnir correctement les tribunes du Stade de France (45 000 spectateurs environ), le Red Star n'a pas prouvé qu'il avait le niveau de jeu nécessaire pour rejoindre l'élite. Loin de là : battus (2-1), mercredi 10 mars, par les Stéphanois, les Audoniens demeurent à l'avant-dernière place du classement. Pourtant, privé de son gardien Jérôme Alonzo, blessé à la 79^e minute à la cheville gauche, Saint-Etienne a dû subir le jeu en fin de partie. Mais grâce à deux buts de Nestor Subiat (35^e) et Lucien Mettomo (44^e) contre un de Guillermo Mauricio (58^e) pour le Red Star, les Verts conservent la première place et toutes leurs chances de jouer en Première division lors de la saison 1999-2000. Quant au Red Star, il lui reste neuf journées pour éviter d'être relégué en National et de voir s'envoler totalement le rêve du Stade de France.

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL** : Lens, champion de France en titre, recevra Sochaux en demi-finale de la Coupe de la Ligue, tandis que Metz, vainqueur de l'épreuve en 1996, sera opposé à Montpellier ou au Paris-Saint-Germain, les Parisiens ayant déposé une réserve technique lors de la rencontre qui avait vu leur élimination (2-0) par les héraltaux. Les demi-finales auront lieu les 17 et 18 avril.

■ **Vincent Candela**, le défenseur international français de l'AS Roma, a été victime d'une fracture du pied gauche, mercredi 10 mars, lors d'un entraînement. « *Dans un pareil cas il faut compter sur quatre semaines environ d'indisponibilité* », a indiqué le club italien, ce qui rendra difficile la sélection du champion du monde pour les matches qualificatifs à l'Euro 2000 qui doivent opposer, au Stade de France, le onze tricolore à l'Ukraine, le 27 mars, et à l'Arménie, le 31 mars.

■ **AVENTURE** : le ballon Breitling-Orbiter-III du Suisse Bertrand Piccard et du Britannique Brian Jones, qui tente depuis le 1^{er} mars un tour du monde inédit, a réussi à survoler la Chine plus vite que prévu, se retrouvant, mercredi 10 mars à 11 h20 GMT au large de Taïwan, quatorze heures seulement après s'être engagé dans le couloir aérien strictement défini par les autorités de Pékin.

■ **CYCLISME** : Laurent Roux (Casino) a signé la première victoire française depuis le départ de Paris-Nice en emportant, mercredi 10 mars à Vichy (Allier), la quatrième étape - Nevers-Vichy, 204,8 km - au terme de laquelle l'Australien Stuart O'Grady (Crédit agricole) conserve le maillot blanc de leader.

LOTO

■ **Résultats des tirages n° 20** effectués mercredi 10 mars. **Premier tirage** : 6, 8, 15, 21, 26, 40, numéro complémentaire le 10. Pas de gagnant pour six bons numéros ; rapports pour cinq bons numéros et le complémentaire : 599 970 F, 91 465 € ; pour cinq bons numéros : 5 940 F, 905,5 € ; pour quatre bons numéros et le complémentaire : 250 F, 38 € ; pour quatre bons numéros : 125 F, 19 € ; pour trois bons numéros et le complémentaire : 28 F, 4,3 € ; pour trois bons numéros : 14 F, 2,1 €. **Second tirage** : 1, 4, 6, 23, 33, 36, numéro complémentaire le 11. Rapports pour six bons numéros : 30 444 300 F, 4 641 204 € ; pour cinq bons numéros et le complémentaire : 86 070 F, 13 122 € ; pour cinq bons numéros : 8 145 F, 1 242 € ; pour quatre bons numéros et le complémentaire : 294 F, 44,8 € ; pour quatre bons numéros : 147 F, 22,4 € ; pour trois bons numéros et le complémentaire : 28 F, 4,3 € ; pour trois bons numéros : 14 F, 2,1 €.

à table

N°1

ARTICHAUTS
DU FROID AU CHAUD

RISOTTO : LA PATIENCE
RECOMPENSEE

LAURE ADLER RACONTE
DURAS AUX FOURNEAUX

10 VINS EPATANTS
A L'APERITIF

ESCAPADE GOURMANDE
DANS LE KENT

30 FICHES DETACHABLES
ET 20 PAGES DE SHOPPING,
PRESSES ET DE BONNES IDEES...

Douceur printanière

VENDREDI, une vaste dépression continue d'évoluer au large de la péninsule Ibérique. Un anticyclone se renforce lentement sur l'est de la Méditerranée. Entre les deux, le flux de sud reste bien établi sur la France. La douceur gagne vers le nord.

Une perturbation très atténuée tentera de s'infiltrer à l'ouest sans grande conséquence. Les entrées maritimes persisteront autour du golfe du Lion. Partout ailleurs, la journée sera assez ensoleillée.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Les nuages envahiront fréquemment le ciel. Ils ne seront pas très épais et laisseront filtrer des éclaircies plus ou moins franches. Quelques gouttes sont tout de même possibles çà et là. On attend de 13 à 18 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Soleil et nuages se partageront assez équitablement le ciel. Le radoucissement se confirme, l'impression sera bien agréable. Il fera de 14 à 18 degrés

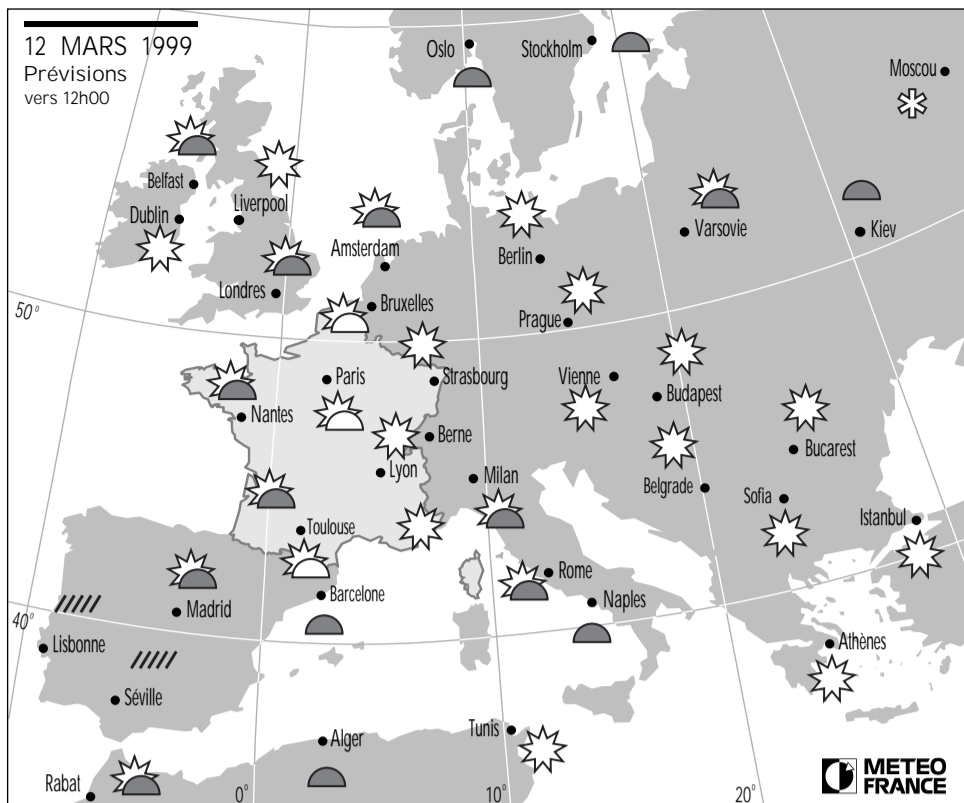
du nord au sud.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – La grisaille humide n'est plus qu'un mauvais souvenir. Le soleil brillera largement. Il fera de 14 à 18 degrés l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Des nuages de haute altitude circuleront mais ne gâcheront pas la journée. Ils pourront donner quelques ondées près de l'océan et sur les Pyrénées. Il fera entre 17 et 21 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Les conditions printanières persistent, avec souvent beaucoup de soleil. Le ciel sera parfois voilé sur le Limousin, notamment l'après-midi. Il fera entre 17 à 21 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le temps ne change pas beaucoup. Il reste souvent gris autour du golfe du Lion, avec un vent marin soutenu. En revanche, le soleil persistera de la Provence à la Corse. Il fera entre 14 et 21 degrés.



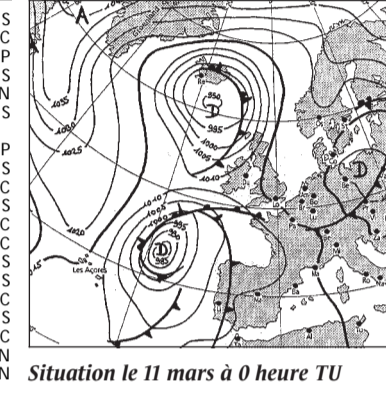
LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **AVION.** Service Minitel permettant de connaître les meilleurs tarifs aériens du moment (hors taxes), 3615 Bourse des vols propose actuellement des vols à destination de New York (1 500 F, 229 €, A/R, avec Tower Air), Montréal et Québec (1 960 F, 299 €, avec Air Canada), Washington (2 175 F, 332 €, avec Continental) et Los Angeles (2 780 F, 424 €, avec Swissair). Ajouter de 300 à 400 F de taxes vers les Etats-Unis.

■ **EUROPE.** Hilton International propose pour 1999, dans les 55 hôtels de son réseau européen, des week-ends souples (de une à plusieurs nuits) à thèmes (culture, occasions spéciales, gastronomie, détente et remise en forme), à des conditions avantageuses : de 500 F (76 €) à 1 900 F (290 €) la nuit, pour deux personnes avec petits déjeuners. Brochure sur demande au 0800-90-75-46 (gratuit), dans un hôtel Hilton ou une agence de voyages.

PRÉVISIONS POUR LE 12 MARS 1999
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole	NANCY	3/15 S	
AJACCIO	7/18 S	NANTES	9/14 N
BIARRITZ	13/17 N	NICE	8/16 S
BORDEAUX	8/16 N	PARIS	7/16 S
BOURGES	8/17 S	PAU	7/15 N
BREST	6/12 N	PERPIGNAN	10/16 N
CAEN	8/15 S	RENNES	9/17 N
CHERBOURG	7/14 N	ST-ETIENNE	11/18 N
CLERMONT-F.	11/21 S	STRASBOURG	11/14 S
DIJON	7/17 S	TOULOUSE	11/17 S
GRENOBLE	3/20 S	TOURS	8/14 S
LILLE	5/14 S	FRANCE outre-mer	
LIMOGES	10/18 S	CAYENNE	24/28 P
LYON	12/19 S	FORT-DE-FR.	22/29 C
MARSEILLE	10/20 S	NOUMEA	25/29 P
PAPEETE	25/30 C	POINTE-A-PIT.	21/30 N
ST-DENIS-RÉ.	24/29 C	EUROPE	
AMSTERDAM	2/13 N	ATHENES	10/18 S
MILAN	12/15 C	MADRID	10/18 S
LONDRES	8/15 N	MOSCOU	-9/3 *
LUXEMBOURG	3/15 N	MUNICH	5/15 N
MILAN	7/14 N	NAPLES	9/21 C
MILAN	5/15 N	OSLO	-9/5 C
MOSCOU	-9/3 *	PARIS	9/19 C
LIMA	12/26 C	PRAGUE	-3/7 S
LOS ANGELES	9/18 S	ROME	8/17 N
MEXICO	12/27 S	SEVILLE	10/16 P
MONTEAL	-7/2 *	ST-PETERSB.	-9/3 N
NEW YORK	-2/4 C	STOCKHOLM	-8/2 C
SAN FRANCISCO	7/14 N	TENERIFE	10/15 N
SANTIAGO/CHI	14/28 S	TOKYO	-6/3 N
TORONTO	-9/4 N	VARSOVIE	-2/3 C
WASHINGTON	-4/1 N	VENISE	7/14 N
AFRIQUE		VIENNE	2/10 S
ALGER	11/22 C	AMERIQUES	
DAKAR	16/21 S	BRASILIA	19/27 P
KINSHASA	22/27 P	BUENOS AIR.	13/23 S
		CARACAS	22/28 P
		CHICAGO	-6/-2 N
		LIMA	21/26 C
		LOS ANGELES	9/18 S
		MEXICO	12/27 S
		MONTEAL	-7/2 *
		NEW YORK	-2/4 C
		SAN FRANCISCO	7/14 N
		SANTIAGO/CHI	14/28 S
		TORONTO	-9/4 N
		WASHINGTON	-4/1 N
		AFRIQUE	
		ALGER	11/22 C
		DAKAR	16/21 S
		KINSHASA	22/27 P
		LE CAIRE	11/22 S
		MARRAKECH	9/15 C
		NAIROBI	18/23 P
		PRETORIA	21/34 S
		RABAT	10/17 N
		TUNIS	10/19 S
		ASIE-OCEANIE	
		BANGKOK	25/34 P
		BOMBAY	21/32 S
		DJAKARTA	25/29 C
		DUBAI	20/28 S
		HANOI	17/25 C
		HONGKONG	18/22 C
		JERUSALEM	9/23 S
		NEW DEHLI	13/28 S
		PEKIN	5/14 C
		SEOUL	-2/6 S
		SINGAPOUR	25/30 C
		SYDNEY	19/24 N
		TOKYO	3/9 N



VENTES

Sculptures de l'Inde ancienne aux salons Etoile-Marceau

À L'EXEMPLE du bouddhisme, qui a de plus en plus d'adeptes dans tous les pays occidentaux, le secteur de l'Extrême-Orient attire des collectionneurs et des amateurs dont le nombre et les connaissances grandissent sans cesse. Pour ce public spécialement demandeur, expositions, Salons et ventes aux enchères se multiplient dans le monde. C'est ainsi qu'à New York la dernière semaine du mois de mars sera consacrée aux arts asiatiques, avec des sé-

ries de vacances chez Sotheby's et Christie's et une foire internationale qui réunit tous les grands marchands. En France, la prochaine vente, qui aura lieu samedi 13 et dimanche 14 mars dans les salons Etoile-Marceau, propose un ensemble d'objets indiens, peu connus de nos compatriotes, au contraire des arts chinois et japonais. Ce qui explique les écarts de prix entre le marché anglo-saxon et le nôtre, où l'art indien se révèle être un peu un parent pauvre.

La statuare y tient une place prépondérante. Exécutée dans un style vigoureux, elle déploie une infinité de dieux et de divinités aux formes extravagantes, à trois ou quatre visages et plusieurs paires de bras, chacun avec ses attributs symboliques. Dans la vente, une des pièces les plus anciennes est une stèle en grès rose de l'Inde centrale, datée VII^e-VIII^e siècle, représentant le cinquième avatar du dieu Vichnou, appelé Vamana, incarné sous la forme d'un

nain (hauteur 145 cm, 150 000 F, 22 900 €). De la même région, une statue X^e-XI^e siècle en grès gris est dédiée à Surya, le dieu védique du soleil, un homme debout dans une posture hiératique dont les quatre bras brandissent chacun un attribut (hauteur 110 cm, 60 000 F, 9 160 €). Deuxième grande divinité de la trinité hindoue, Vichnou, créateur de toutes choses, a pour rôle de préserver l'Univers et de le faire évoluer. Une sculpture en gra-

nit gris de l'Inde du Sud le montre assis sur un socle dans la pose de délassement royal (une jambe repliée, l'autre posée sur le sol), sous sa forme à quatre bras, paré d'une tiare, de pectoraux et de bracelets (XVII^e siècle, 96 cm, 50 000 F, 7 633 €). Connus depuis le deuxième millénaire avant J.-C., le bronze s'est développé dans tout le sous-continent, fondu selon la technique de la cire perdue. Il a produit jusqu'au XIX^e de très nombreuses effigies réalisées

pour les cultes domestiques. Considéré comme une forme de Shiva (un des trois dieux les plus importants avec Brahma et Vichnou), Virabhadra debout, chaussé de ses sandales sacrées, est représenté avec quatre bras ; haute de 17 cm, cette statuette à patine de fouille provient de l'Inde du Sud (XVI^e-XVII^e siècle, 4 000 F, 610 €). De même origine, un Vichnou à quatre bras date du XVIII^e siècle (hauteur 14 cm, 3 000 F, 458 €). Parmi les bois exotiques, le teck, imputrescible et très solide, est souvent utilisé dans l'architecture et le mobilier. Un meuble d'apothicaire comprenant environ 70 tiroirs destinés à des herbes médicinales est équipé de tablettes et orné de colonnettes (Inde du Nord, XIX^e siècle, 40 000 F, 6 107 €). Egalement en teck, une poutrelle de soutènement offre le décor d'une divinité féminine (Rajasthan Gujarat, XVII^e, hauteur 65 cm, 2 500 F, 382 €).

Calendrier

- ANTIQUITÉS BROCANTE**
● **Le Puy-en-Velay** (Haute-Loire), Salon des antiquaires, palais des congrès de Vals, du vendredi 12 au dimanche 14 mars, vendredi de 15 à 21 h 30, samedi et dimanche de 10 à 19 heures, 30 expositants. Entrée 25 F, 3,81 €.
● **Vertou** (Loire-Atlantique), Salon des antiquaires, salle Sèvre et Marne, du vendredi 12 au lundi 15 mars, de 10 à 19 heures, nocturne le vendredi jusqu'à 21 heures, 55 expositants. Entrée 25 F, 3,81 €.
● **Armentières** (Nord), Salon des antiquaires et métiers d'art, base des prés du Hem, du vendredi 12 au

- dimanche 14 mars, vendredi de 16 à 21 heures, samedi et dimanche de 10 à 20 heures, 25 expositants. Entrée 25 F, 3,81 €.
● **Perpignan** (Pyrénées-Orientales), salon des antiquaires, satellite du palais expo, du vendredi 12 au dimanche 14 mars, de 10 à 19 heures, 45 expositants. Entrée 20 F, 3 05 €.
● **Paris**, hippodrome d'Auteuil, Salon des antiquaires, du vendredi 12 au lundi 22 mars, de 11 à 20 heures, nocturne le jeudi 18 jusqu'à 22 heures, entrée gratuite pour les femmes le 16 mars, 100 expositants. Entrée 50 F, 7,63 €.
● **Paris**, square des Batignolles, Brocante, du vendredi 12 au

- dimanche 21 mars, de 10 à 19 heures, 130 expositants. Entrée libre.
● **Valdahon** (Doubs), Brocante-Antiquités, samedi 13 et dimanche 14 mars, samedi de 8 à 19 heures, dimanche de 7 à 18 heures, 25 expositants. Entrée 10 F, 1,52 €.
● **Chartres** (Eure-et-Loir), Antiquités-Brocante, parc expo, samedi 13 et dimanche 14 mars, de 9 à 19 heures, 140 expositants. Entrée 25 F, 3,81 €.
● **Lorient** (Morbihan), Antiquités-Brocante, palais des congrès, samedi 13 et dimanche 14 mars, de 10 à 19 h 30, 35 expositants. Entrée 20 F, 3,05 €.

- **Chatou** (Yvelines), Brocante, île de Chatou, du samedi 13 au dimanche 21 mars, de 10 à 18 h, 500 expositants. Entrée 20 F, 3,05 €.
- COLLECTIONS**
● **Grigny** (Rhône), bourse minéraux et fossiles, centre Brenot, samedi 13 et dimanche 14 mars de 10 à 19 heures, 25 expositants. Entrée 15 F, 2,29 €.
● **Clermont-Ferrand** (Puy-de-Dôme), XX^e Salon de l'arme ancienne, Maison des sports, samedi 13 et dimanche 14 mars de 10 à 18 heures, 25 expositants. Entrée 30 F, 4,58 €.
● **Reims** (Marne), Salon des véhicules de collection, parc expo

- site Henri-Farman, samedi 13 et dimanche 14 mars, samedi de 11 à 20 heures, dimanche de 10 à 19 heures, 350 expositants. Entrée 40 F, 6,10 €.
● **Rennes** (Ille-et-Vilaine), bourse des minéraux et fossiles, centre-ville, samedi 13 et dimanche 14 mars de 10 à 19 heures, 40 expositants. Entrée 20 F, 3,05 €.
● **Bar-le-Duc** (Meuse), foire aux vieux papiers et à la brocante, hall des brasseries, samedi 13 et dimanche 14 mars de 10 à 19 heures, 60 expositants. Entrée 15 F, 2,29 €.
● **Tours** (Indre-et-Loire), antiquités-brocante, parc expo, samedi 13 et dimanche 14 mars de 10 à 19 heures, 120 expositants.

Catherine Bedel

★ Samedi 13 et dimanche 14 mars. Exposition la veille, salons Etoile-Marceau, 79, avenue Marceau, 75116. Etude Ruellan, tél. : 01-42-88-44-28. Expert Bernard Gomez, tél. : 01-42-88-88-96.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99060

◆ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											

HORIZONTALEMENT

I. Suit les cours avec beaucoup d'intérêt. - II. Trop travaillés pour être légers. - III. Cour intérieure. Accueillent plutôt mal. - IV. Chef-lieu de département. Tendus par la bergère. Métal blanc. - V. En attente. Attaches par en haut. Sur la rive. - VI. Pèses sur le budget. Les deux cinquièmes de trois. Possessif. - VII. Ça fait du bien de se faire du mal avec eux. Chef de département. - VIII. En France. Cajolé dans les bois. Père du grand Ramsès II. - IX. Protection rapprochée en

Espagne. Point de départ de la queue. - X. Garnitures académiques. Ennui qui vient souvent de la poésie.

VERTICALEMENT

1. Alimentée par le goutte-à-goutte. - 2. Accompagne bruyamment la chute. - 3. Faux. Lancé au hasard. - 4. Cultivateur jaloux de son frère. Appréciation du moment. - 5. Un roi pour Alfred. Pressions venues de l'extérieur. - 6. Mettent le chrétien en attente. Ouvertes à tous. - 7. Arrive en tête. En rouge sur la carte routière. Fournisseurs

d'aiguilles. - 8. Mal venu au lycée en ce moment. Un peu de répit. - 9. Marquées par le feu. - 10. Annonce le départ. Qui vient de partir. - 11. Petite partie d'un étalon. - 12. Le grand repos dès qu'il fait chaud.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 99059

HORIZONTALEMENT

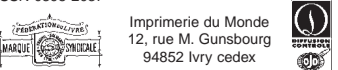
I. Semi-libertés. - II. Ovationné. PC. - III. Loft. Scola. - IV. Réputation. - V. Iso. Eluard. - VI. Câlin. Nargua. - VII. Ingré. Brel. - VIII. Etes. Armée. - IX. Râ. Erreur. Os. - X. Ecône. Rampe.

VERTICALEMENT

1. Souricière. - 2. Ev. ESA. Tac. - 3. Malpolie. - 4. Itou. Insee. - 5. Lifting. Rm. - 6. Iota. Rare. - 7. BN. Ténéré. - 8. Ensila. Mur. - 9. Recourbera. - 10. Onagre. - 11. Epl. Rue. Op. - 12. Scandalise.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

ISSN 0395-2037



Imprimerie du Monde
12, rue M. Günsbourg
94852 Ivry cedex

L'ART EN QUESTION N° 108

En collaboration avec Réunion des Musées Nationaux

Sur le chemin du salut

LES ICÔNES sont des images de dévotion, qui sont exposées aux prières des fidèles. Elles sont, soit enchâssées dans l'iconostase, une cloison de bois qui sépare la nef du sanctuaire, soit portées lors des processions et des cérémonies religieuses. Elles sont alors peintes sur les deux faces, comme cette icône qui présente au revers une Crucifixion.

La Vierge, dite *Hodigritia*, c'est-à-dire « guide sur le chemin du salut », est d'une beauté fascinante. Le modelé de son visage et la fermeté de la ligne du nez expriment à la fois la douceur et la force intérieure. Le fond doré met en évidence la richesse des coloris et les contrastes d'ombre et de lumière. En 727, la crise iconoclaste commence entre les partisans des images - les iconophiles - et leurs détracteurs - les iconoclastes.

Quel est le concile qui mit définitivement fin à l'iconoclasme ?

- Le concile de Nicée II
- Le concile de Constantinople
- Le concile de Trente

Réponse dans *Le Monde* du 19 mars

Réponse du jeu n° 107 paru dans *Le Monde* du 5 mars

Le *Portrait d'Emile Gallé*, conservé au Musée de l'école de Nancy, a été peint en 1892 par Victor Prouvé.



La Vierge à l'Enfant, Hodigritia Tempera, sur bois, toile, argent doré. Seconde moitié du XIII^e siècle. Eglise de la Vierge-Péribleptos, Ohrid. Actuellement au Musée national du Moyen Age, pour l'exposition « Trésors médiévaux de la République de Macédoine », jusqu'au 3 mai.

Le Monde
PRESIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL : Dominique Alduy
VICE-PRESIDENT : Gérard Morax
DIRECTEUR GÉNÉRAL : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

CINÉMA Avec *Ça commence aujourd'hui*, qui sort en salles vendredi 12 mars, Bertrand Tavernier met en scène le directeur d'une école maternelle du Nord, interprété par Philippe

Torretton, confronté à la débâcle socio-économique et à la misère de certains de ses élèves. ● LE RÉALISATEUR montre la révolte d'un homme au jour le jour, en clouant la sophis-

tique politique au pilori. Mais la fiction cinématographique échoue entre la volonté documentaire, l'héroïsation du personnage et le choix du mélodrame pour rendre compte

de difficultés sociales. ● LE MÉLODRAME, qui a réussi dans le passé, par exemple à John Ford avec *Les Raisins de la colère*, ne correspond sans doute plus à une époque qui accorde

plus de crédit au rire et à l'« action » qu'au sentiment. ● FACE AU FILM, deux institutrices reconnaissent la « sincérité » du réalisateur, mais regrettent une certaine « caricature ».

Bertrand Tavernier soumet la réalité sociale à l'épreuve du mélodrame

Ça commence aujourd'hui. En envoyant Philippe Torretton sur le front de la misère dans une école maternelle du nord de la France, le réalisateur veut exprimer une protestation qui reste à mi-chemin entre le documentaire et le film engagé. Sortie vendredi 12 mars

Film français de Bertrand Tavernier. Avec Philippe Torretton, Maria Pitarresi, Nadia Kaci, Véronique Ataly. (1 h 57.)

Ça se passe dans la région de Valenciennes, dans le vif d'une paupérisation en marche. La première scène du film nous introduit abruptement à l'urgence de son sujet, par une scène exemplaire qui prend la forme d'un question-réponse. Daniel Lefebvre (Philippe Torretton), directeur d'une école maternelle, attend, après les cours, une mère qui tarde à venir chercher sa fille. Celle-ci arrive enfin, embrasse sa fille et s'éroule ivre-morte dans la cour, avant de s'enfuir en abandonnant l'enfant.

Question : que doit faire le directeur dès lors que les services sociaux compétents sont débordés, que le recours à la police ne rendrait pas service à une famille déjà laminée par les dettes, et qu'il n'est pas du ressort légal du directeur de s'occuper de cette affaire ? Réponse : prendre sur lui de ramener la fillette, s'inquiéter du sort de la mère, et demander à un voisin secourable de faire manger la petite.

Question subsidiaire : comment accomplir correctement son métier quand les enfants sont les premières victimes de la débâcle socio-économique et qu'une scène de ce genre se renouvelle quasiment chaque jour, face à l'impuissance des uns et à l'incurie des autres ? Il serait exagéré de dire que le nouveau film de Bertrand Tavernier y apporte une réponse définitive.



Philippe Torretton dans « Ça commence aujourd'hui ».

Adoptant le point de vue de la base – celui du directeur d'école –, tout au plus montre-t-il la façon dont les choses se gèrent au jour le jour chez un homme révolté, en clouant la sophistique politique au pilori, en se gaussant du verbiage de l'inspecteur d'académie et en exaltant les vertus de solidarité qui, modestement, se manifestent au quotidien.

Comme l'illustre ici le choc du tournage (plans-séquences en caméra portée) et du format (Scope), on retrouve dans ce film la double inclination qui caractérise l'œuvre de Bertrand Tavernier depuis *L'Horloger de Saint-Paul* (1974), laquelle consiste à nourrir ses films à ces deux mamelles du cinéma que sont l'enregistrement documentaire et l'élaboration fictionnelle. Soit, entre Lyon (sa ville natale) et Hollywood (sa ville rêvée), entre les frères Lumière et Raoul Walsh, l'histoire intime de Bertrand Tavernier, comme un grand écart existentiel dont l'œuvre porte l'empreinte esthétique, chaque film s'essayant avec plus ou moins de bonheur à le réduire.

Ainsi, le tournage à l'école maternelle d'Anzin, l'omniprésence des paysages urbains et ruraux du Nord, la participation d'acteurs amateurs, l'inscription du héros dans une histoire et un terroir socio-culturels (fils de mineur devenu instituteur), le scénario de l'écrivain Dominique Sampiero, inspiré de vingt-trois ans d'expérience personnelle comme instituteur de province, sont les garants du sérieux substrat documentaire de son nouveau film. D'un autre côté, la mise

en vedette de Torretton, l'ambition de transformer un sujet journalistique en récit épique et la croyance, en dernière instance, au pouvoir des individus de bonne volonté de défier un système corrompu et défaillant constituent le bras armé de la fiction. *Ça commence aujourd'hui* n'est pas une comédie, mais le titre conviendrait à un film de Capra, et son sujet pourrait se résumer à

Le contrepoint documentaire

La programmation au Jeu de paume de l'ensemble des films documentaires réalisés par Bertrand Tavernier fournit un éclairage particulièrement bienvenu en contrepoint à la sortie en salles de *Ça commence aujourd'hui*. D'abord par la qualité intrinsèque de ces réalisations, en particulier le tonique et stimulant portrait de Philippe Souppault, et le mémorable *La Guerre sans nom*, travail de fond sur la mémoire occultée de la guerre d'Algérie telle que la vivent d'anciens appelés. Et aussi *De l'autre côté du périp'h'*, passionnante enquête menée par le cinéaste et son fils, Nils Tavernier, dans une cité HLM de Montreuil. On y lit à écran ouvert l'engagement et la générosité de Tavernier, on y décèle aussi l'éloignement entre l'évidence de la présence des protagonistes dans le documentaire, et ce qu'il y a d'artificiel dans les « personnages » de *Ça commence aujourd'hui*.

★ Jusqu'au 21 mars à la Galerie nationale du Jeu de paume, 1, place de la Concorde (8^e). Tél. : 01 47 03 12 50.

l'ambition fictionnelle du film ? Simplifiée par l'héroïsation du personnage interprété par Torretton, qui prive à peu près tous les autres d'une prérogative pourtant aussi fondamentale au cinéma qu'à l'école : l'égalité des chances. Dans la mesure où l'on considère que viser à faire pleurer sur un problème de société en épargnant au spectateur toute réflexion critique mène

cette question : peut-on faire d'un directeur de maternelle du Nord un héros de cinéma classique ?

C'est là que les problèmes commencent, dans la mesure où l'auteur ne parvient à habiter ni l'un ni l'autre de ces registres, et encore moins à les faire cohabiter. La force documentaire du cinéma ? Anémiée par la prolifération didactique des dialogues et le catalogage notarié des impérities et des maux

droit à un échec cinématographique (comme on parle d'échec scolaire), *Ça commence aujourd'hui* est un échec. Celui-ci tient à la manière dont il esquive la question de la vérité artistique, remplacée indûment par la véricité sociologique, l'accumulation des « petits faits vrais », la pléthore de l'argumentaire.

Jacques Mandelbaum

Deux institutrices face à l'absence d'espoir

Michèle et Léa confrontent le film à leur expérience

« POURQUOI CE FILM est-il si noir ? » Michèle, institutrice depuis quinze ans dans une zone d'éducation prioritaire (ZEP) de la Seine-Saint-Denis, est sortie mal à l'aise d'une projection en avant-première de *Ça commence aujourd'hui*. « Je ne dénierai jamais la sincérité de Bertrand Tavernier, mais trop, c'est trop. » A ses côtés, Léa, professeur des écoles dans une ZEP du 11^e arrondissement de Paris, craint que ce film n'attire « que les personnels de l'éducation nationale, qui seront une nouvelle fois convaincus de faire un métier difficile ». « J'ai peur que le grand public considère que Tavernier exagère », renchérit Michèle.

Pourtant, pour ces deux institutrices, chaque situation décrite dans le film (à l'exception de la scène « invraisemblable » avec l'inspecteur de l'éducation nationale) est « juste ». « Oui, nous connaissons des enfants battus ; oui il nous est déjà arrivé de payer la cantine pour un élève ; oui, dans certaines familles, l'enfant est la seule personne qui se lève le matin », néanmoins, tempère Michèle, « ce n'est qu'une partie de notre histoire ». « Tout est vrai », résumement-elles, mais l'absence de contre-exemples et d'espoir entraîne le film « dans la caricature ».

« Il n'est pas possible de dire : quand on est pauvre et qu'on n'a pas de boulot, on ne peut pas s'occuper des enfants », insiste Michèle qui refuse cette image exclusive du découragement. Quant à la représentation du métier d'enseignant, elle regrette que le cinéaste « ne montre jamais la satisfaction des professeurs face au parcours scolaire d'un élève. C'est seulement lors des dernières minutes du film que les enfants réalisent quelque chose mais grâce à la participation de l'amie sculptrice du directeur de l'école ».

« ON NE PEUT PAS TOUT FAIRE »

Léa quant à elle s'interroge sur la mission de l'enseignant version Bertrand Tavernier. « Doit-on agir comme Daniel, être un travailleur social et finir un jour ou l'autre par péter les plombs ? » Non, répond-elle. « On ne peut pas tout faire. » Et Léa de citer l'exemple d'une enfant battue pour laquelle « nous n'avons pas obtenu de placement. Soit-disant que ce n'était pas, selon les services sociaux, l'urgence. Il faut savoir que nous disposons de d'une toute petite marge de manœuvre ».

Pour Michèle et Léa, le manque de coordination entre les institutions est sans conteste la dénonciation la plus réussie du film. « Tavernier montre très bien les dysfonctionnements auxquels nous sommes régulièrement confrontés », expliquent-elles. Tout comme il souligne avec justesse « l'importance de la médecine scolaire. On a tous connu l'enfant qui a des difficultés de langage à cause d'une surdit  partielle non décelée faute de visite médicale régulière », notent les institutrices. Mais s'il est désormais impossible pour les professeurs des écoles des quartiers difficiles de fermer les yeux sur la situation sociale de leurs élèves, si Michèle et Léa se battent, chaque fois qu'il est nécessaire, pour « défendre les enfants », obtenir davantage de moyens financiers, de postes d'infirmières, de médecins ou d'assistantes sociales, ni l'une ni l'autre

n'entendent renoncer au fondement de leur profession. « Je tiens contre vents et marées à mon rôle pédagogique », lance Michèle. Rester exigeant dans les apprentissages, « c'est notre tout premier rôle », complète Léa.

Après dix-huit ans de métier, Michèle dit avoir été « énormément émue » par le monologue de la plus ancienne institutrice de l'école d'Hernaing qui raconte à quel point « avant, il y a vingt ans, ce n'était pas comme ça ». « Lorsqu'elle dit qu'il faut même apprendre aux enfants à dire bonjour, j'ai souri », raconte-t-elle. Car dans son école de Saint-Denis, elle aussi doit chaque matin obtenir un « bonjour maîtresse ». Malgré « les grosses ficelles » parfois utilisées par Bertrand Tavernier, Léa se dit satisfaite que le public puisse découvrir un autre univers que celui des téléfilms à fort Audimat de *L'Instit* joué par Gérard Klein. « Ce héros-là ne rencontre jamais cette misère-là », souligne-t-elle. Et, à propos de *Ça commence aujourd'hui*, elle souligne « la spécificité de la région Nord », que même des enseignants de banlieue ou de ZEP ont peut-être du mal à mesurer. Bertrand Tavernier l'a dit : « La cité des Grands Pêcheurs, à Montreuil (où il a réalisé le documentaire *De l'autre côté du périp'h'*), c'était un quatre-étoiles, à côté de ce que j'ai vu là-bas. »

Sandrine Blanchard

Caméra et société

Les formes esthétiques de l'engagement

LE FILM DE Bertrand Tavernier, *Ça commence aujourd'hui*, est consacré à la grande pauvreté en France à la fin du XX^e siècle et au combat mené par des enseignants « de base », souvent contre leur propre administration. Sans rouvrir le débat autour du « reflet » de la société que serait le grand écran, ce film incite à poser de nouveau une question insistante du cinéma français : comment construire un long métrage de fiction, à la fois récit et spectacle, à partir de faits d'actualité ? Comment concevoir une forme cinématographique qui prenne en charge une description de la réalité sociale et éventuellement, comme c'est ici le cas, une protestation contre l'état des choses ?

Bertrand Tavernier a choisi de recourir à un genre particulier, le mélodrame. Mais, entre l'évidence dramatique de la situation évoquée et l'échec des solutions de narration et de mise en scène trouvées par le réalisateur, le film montre combien il est difficile de circonscrire une approche du réel dans les codes d'un « genre » et aussi l'efficacité relative des différents « genres ».

APPROCHES IRRÉCONCILIALES

La modernité, au cinéma pas plus qu'ailleurs, n'est pas affaire de date, et on peut faire remonter à Toni de Jean Renoir (1934), voire aux courts métrages de Griffith des années 10 aussi bien qu'au

néo-réalisme italien de l'après-guerre cette irruption du regard comme mise en forme du réel au détriment de la construction narrative. Mais il suffit, pour prendre un exemple beaucoup plus proche du film de Tavernier, concernant lui aussi des enfants dans les milieux les plus pauvres du nord de la France, de le comparer avec *L'Enfance nue* de Maurice Pialat pour expliciter non pas la différence, mais le fossé entre ce cinéma-ci et ce cinéma-là.

Toute la violence incluse dans la conception même du film, qui demeure impossible à recycler en émotion par le spectateur chez Pialat, s'oppose au système dramaturgique aussi élaboré que démonté de Tavernier qui engendre, lui, une résolution sentimentale et une adhésion extérieure.

Un cinéaste aura récemment exploré avec autant d'insistance les deux rives de cette fracture : toute l'œuvre de Ken Loach témoigne que les deux approches sont irréconciliables. L'une est représentée par *Ladybird*, avec une radicalité que l'on nommerait l'« absurde » au théâtre, ou que l'on désignerait par « sérieuse » ou free en musique ; l'autre est la mise en fable édifiante de *My Name Is Joe*.

Pourtant, il y a eu de magnifiques mélodrames sociaux, et qui restent, rétrospectivement magnifiques. Si la modernité cinématographique rend impossible de

réussir aujourd'hui *Les Raisins de la colère*, par exemple, c'est aussi que la légitimité d'un discours sur la société, ses buts et la possibilité de les atteindre a disparu depuis l'époque (1940) où John Ford adaptait Steinbeck. La narration classique, fondée sur une codification du « genre », renvoie à des discours – éventuellement annonciateurs de lendemains qui chantent – qui ont perdu aujourd'hui toute crédibilité.

L'IMPASSE DU MÉLODRAME

La modernité cinématographique (comme celle des autres arts, mais avec l'ampleur du cinéma, « art de masse du XX^e siècle ») peut se décrire comme la mise en forme de la déréliction de ces dogmes. Pourtant, la critique esthétique (c'est-à-dire la critique politique inscrite dans la forme même des œuvres) n'a pas empêché des réussites ponctuelles, et récentes, de représentation du social selon les codes des genres. C'est que tous les genres ne sont pas égaux devant l'« obstacle » moderne, comme en a témoigné notamment le cinéma de Bertrand Tavernier lui-même.

Le polar, auquel il recourait au moment de *L. 627*, s'est avéré un cadre beaucoup plus opérant que le mélodrame (comme l'avait déjà prouvé naguère l'impasse de *Une semaine de vacances*). Et d'autres, à commencer par Aki Kaurismaki (détournant justement, et génialement, les règles du mélodrame) ont montré que la comédie pouvait fournir un système formel autrement pertinent.

Ce sont les sentiments, phagocytés par la déformation publicitaire, qui ont le plus sûrement perdu leur puissance critique, tandis que le rire (quoique menacé de plus en plus par une forme de dérision qui mène droit au cynisme) et surtout « l'action » – c'est-à-dire l'interaction réglée et problématisée des corps – détiennent encore des forces en réserve pour les mises en question à venir.

Jean-Michel Frodon

Casteljar 704

nilda fernandez

le 22 mars en concert au Casino de Paris

avec Mino CINELU, Luchino GONZALEZ, Gerardo MUÑOZ, Gilles COQUARD

nouvel album « CASTELAR 704 »

CULTURE

Publicités

EN

RÉGIONS

INSTITUT D'ART CONTEMPORAIN

Conférence

Leçon d'artiste

MARTHA ROSLER

Mercredi 17 mars à 19h

11, rue Docteur Dolard - VILLEURBANNE

04 78 03 47 00 - www.i-art-c.org

villa gillet

hors les murs à l'IUFM

4, rue Chazière - 69004 Lyon

Conférence de Patrick Garcia et Philippe Dujardin

«Ritualité et transmission : le symptôme commémoratif»

mardi 16 mars à 19h30

Tarifs/Rés. 04.78.27.02.48

Renseignements publicités : 01.42.17.39.65

Robert Wyatt, le miel de la mélodie

Compositeur de chansons tendres et hantées, l'ancien batteur de Soft Machine nous a ouvert la porte de sa retraite créative dans la campagne anglaise

LOUTH (Angleterre)
de notre envoyé spécial

Sur la route qui relie Market Rasen à Louth, un bourg de bonne taille dans le Lincolnshire, à plus de trois heures de train au nord-est de Londres, Alfreda Bengé montre des étendues plantées de céréales. « Ils détruisent les terres avec leurs engrais, pour gagner plus d'argent. Et pour élever leurs cochons, chaque jour ils polluent un peu plus. » « Ils », ce sont les grands propriétaires qui se partagent le pays. « Alfie », la compagne de Robert Wyatt depuis le début des années 70, fulmine contre l'héritage du libéralisme thatchérien : les chemins de fer ayant été privatisés, pour atteindre Louth, dont la station n'était plus rentable, il faut une trentaine de minutes de voiture.

Alfreda Bengé et Robert Wyatt se sont installés ici à la fin des années 80. Les habitants les connaissent, mais de loin. Le couple a quitté Londres, en raison de l'augmentation des loyers, et de voisins qui avaient peu de tendresse pour les accents mélancoliques de la voix de Wyatt, les motifs rythmiques joués à la cymbale et ses mélodies étranges et hantées, gaies et ironiques qui s'échappent de petits claviers. Robert Wyatt montre son nouvel enregistrement, un regroupement de titres rares, de 45-tours oubliés, qui fait suite à la réédition, sous son contrôle, des cinq albums qu'il a enregistrés en vingt-cinq ans (*Le Monde* du 21 novembre 1998). Le coffret de carton, les pochettes intérieures ont été conçues par Alfie. Tous deux sont fiers et heureux du résultat. « Nous avons réalisé du neuf à partir de quelque chose d'ancien, explique Robert Wyatt, mais

sans la sentimentalité ou la nostalgie qui sont souvent attachées à ce type de compilations. Rien de spectaculaire, mais ça rafraîchit l'esprit. »

« DU JAZZ NAÏF »

Le spectaculaire, Robert Wyatt et Alfreda Bengé s'en méfient. Les années 60 des débuts de Wyatt – batteur de Soft Machine, évincé par ses « camarades », fondateur du groupe Matching Mole en 1970 – sont loin. « Je n'ai aucun souvenir enjolivé de cette période. Je buvais beaucoup, pour vaincre la terreur panique de me retrouver sur scène. On tournait en permanence, les disques se vendaient et on ne gagnait pas un sou. Des managers sont partis avec la caisse... Je préfère ma vie d'artiste aujourd'hui. » Le 1^{er} juin 1973, lors d'une fête, Wyatt, fin saoul, tombe de la fenêtre d'un appartement londonien. Il survit, mais restera à jamais dans une chaise roulante.

Wyatt devient alors chanteur, il joue du piano, de quelques percussions ; il se mettra aussi à la trompette, une de poche comme celle de Don Cherry, l'un de ses héros du jazz. Dans la maison de Louth, Wyatt a pu installer un piano à queue, des éléments de batterie, des claviers, du matériel d'enregistrement... C'est là qu'il prépare, note à note, dans le doute, durant des semaines, ses compositions. Parfois, il quitte la petite maison de briques rouges pour un studio d'enregistrement. « D'une certaine manière, ma musique peut être présentée comme du jazz dénuée de virtuosité instrumentale, ajoute Robert Wyatt. Du jazz naïf et primitif en quelque sorte. C'est la musique qui a le plus de sens pour moi, une découverte qui est l'une des disciplines artistiques les plus impor-

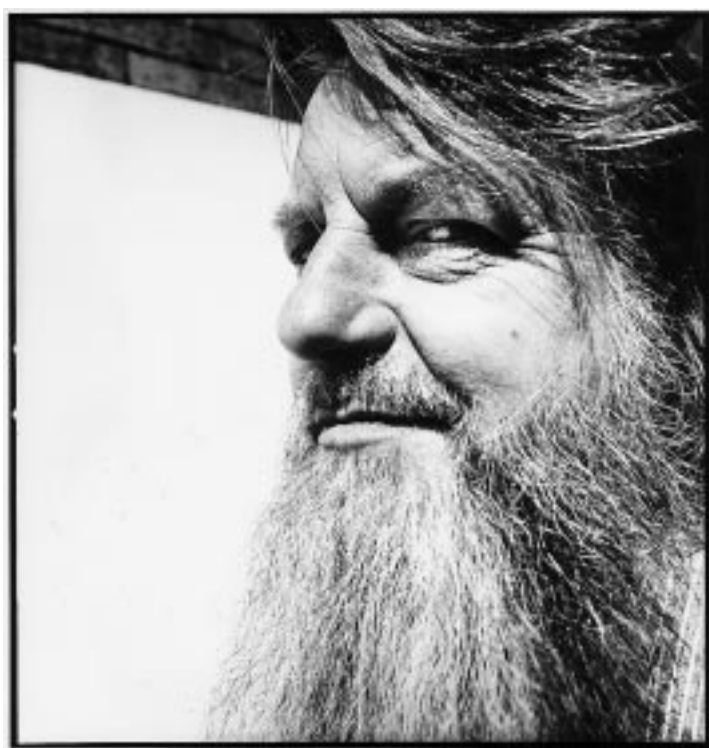
tantes pour moi avec la peinture de Paul Klee ou Picasso. Et puis il y a le cinéma, en particulier le cinéma français ; je pense à un auteur comme Eric Rohmer par exemple. Je pense que le jazz est l'art le plus surprenant, le plus éblouissant de l'Amérique. »

Le monde de l'enfance a parfois été évoqué à propos des créations fragiles de Robert Wyatt. Il se souvient, avec amusement, que lorsque ses premiers disques ont été édités aux Etats-Unis, ils avaient été parfois mis dans la section « Pour enfants ». « Je me rapproche du monde de l'enfance après avoir été adulte », dit-il songeur. Ses séquences courtes avec une ligne mélodique claire et un rythme qui les met en valeur – « Ce qui est finalement une bonne définition d'une chanson pop » – ont une simplicité d'apparence que Wyatt met des semaines, des mois à atteindre.

L'ART, MOTIVATION PREMIÈRE

Robert Wyatt et Alfreda Bengé ont appris à mettre en commun leurs talents. A Wyatt la musique, la voix, à Bengé les pochettes, les dessins : des pastels, des dessins au crayon, récemment du papier découpé qui rappelle Kokoschka.

Les textes de Wyatt n'ont pas toujours de signification évidente,



PETER ANDERSON

Robert Wyatt : « Je me rapproche du monde de l'enfance. »

d'autres pointent les injustices, les cruautés du système capitaliste. A une époque, Robert Wyatt a rejoint le Parti communiste de Grande-Bretagne. « Je me considère comme quelqu'un de gauche, de manière instinctive, ce n'est pas une position qui me vient de lectures ou de théories. J'ai eu ma carte du parti, mon quotidien était le même que celui des opprimés. Mes chansons ont parfois été le reflet de cette position mais il n'y a pas de message. Ce ne sont pas mes chansons qui vont apprendre quoi que ce soit aux

gens, et l'art reste ma motivation première. Pour moi, c'est une manière d'atteindre la vérité. » Un jour, Alfie s'est enhardi à proposer des poèmes, elle a même chanté.

Dans la maison, il y a des tableaux, des objets africains, une collection de cruches sur des étagères, des livres d'art, des ouvrages de Chomsky, des essais sur la politique, la sociologie... Wyatt écoute la musique d'Ascenseur pour l'échafaud, de Miles Davis, l'un de ses disques favoris. Quand le soleil reviendra sur ce pays humide, proche de la mer du Nord, « Alfie » retournera dans le jardin et « Robert » s'installera près d'elle. Lentement, avec des silences, le couple commencera alors à faire venir au jour une nouvelle chanson.

Sylvain Sielie

★ **EPs by Robert Wyatt, un coffret de cinq CD singles, Hannibal Records-Ryko HNCDD 1440, distribué par Harmonia Mundi.**

Des mots mis en images et en français

En écho à la collaboration entre les textes, la musique et les images, qui allie le couple Robert Wyatt et Alfreda Bengé, le plasticien et illustrateur Jean-Paul Marchetti a conçu deux ouvrages où ses dessins et peintures accompagnent des textes de Wyatt, en anglais et en traduction française. Dans le second volume, un CD enregistré dans la maison de Louth permet d'entendre Robert Wyatt lire, en anglais, certains textes. Un troisième recueil est en préparation.

★ **MW (1997, 100 F) et MZW (1998, 140 F), éditions Enrages & Co, Pré-de-la-Scierie, 88400 Xonrupt-Longemer, tél. : 03-29-60-01-87.**

La fragile identité des Dogons, peuple du Mali

Les danseurs masqués qui se produisent en France sont ceux retenus pour les cérémonies traditionnelles

SANGA (Mali)

de notre envoyé spécial

D'abord les musiciens arrivent avec leurs instruments : tambours de différentes tailles, sifflets. Ils

REPORTAGE

Tour à tour, chaque danseur exécute la gestuelle particulière au masque qu'il porte

sont une douzaine, habillés de cotonnades bleues sombres et coiffés de chapeaux coniques. Dans un moment, ils seront rejoints par les chanteurs, solistes et chœur, qui vont dialoguer. Le lieu qu'ils investissent, à quelques centaines de mètres du bourg de Sanga, un peu à l'écart de la route, est une esplanade rocheuse, au sol relativement uni qu'ils vont balayer soigneusement : elle va servir d'aire de danse. Les danseurs masqués se présentent, une vingtaine d'hommes emmenés par un chorégraphe, petit vieux souple et agile, que le choc des percussions semble soulever de terre. La

troupe se déplace lentement, en file, formant un cercle qui se noue et se dénoue. Au centre de ce dernier, tour à tour, chaque danseur vient exécuter la gestuelle particulière au masque qu'il porte. Le sirigé (la maison à étage) haut de plus de 2 mètres, se balance jusqu'au sol, la jeune fille peule multiplie ses évanouissements feints, les *kanaga* avec leurs violents mouvements du torse s'inclinent jusqu'à terre.

La danse fait partie d'un cycle qui se déroule au moment de la circoncision. Celle-ci marque l'entrée des jeunes hommes dans la vie adulte. Une sortie de masques plus solennelle a également lieu lors de la clôture du deuil – le *dama* – tous les deux ou trois ans. Le sommet du cycle est atteint pour la fête du *sigi*, anniversaire de la mort du héros fondateur, tous les soixante ans. Le choix du masque, humain ou zoomorphe, est fait avant l'initiation. Pendant plusieurs semaines, l'impétrant prépare sa danse chaque soir. Certaines d'entre elles, particulièrement acrobatiques ou qui demandent une grande force

physique (le berger juché sur ses échasses ou le *sirigé*), nécessitent un surcroît d'apprentissage. Le masque appartient au danseur qui le fabrique (il peut se faire aider, moyennant finance, par un professionnel), il est renouvelé à chaque *dama*.

EN DEHORS DES RITUELS

Ces danses sont organisées sous l'égide d'une société, l'Awa, qui encadre les classes d'âges. Dès 1945, le père d'Ogobarra, l'actuel chef du canton de Sanga qui regroupe cinquante-six villages, a organisé des danses, en dehors des rituels, pour des visiteurs étrangers. A partir de 1962, des danseurs se sont produits au sein des Ballets du Mali, notamment au Théâtre des Nations, à Paris. En 1991, avec l'autorisation des notables de l'Awa, une véritable troupe est mise en place. On la verra à Nantes en 1991, puis au Japon, en Egypte, aux Etats-Unis et en Suisse. Les danseurs retenus sont les mêmes que ceux qui participent aux cérémonies traditionnelles. Mais on peut se demander combien de temps encore une telle société, de plus en plus ébranlée par la modernisation, va pouvoir garder ses rites sans basculer dans le folklore.

Pour arriver à Sanga, il faut emprunter une piste qui serpente au milieu d'un paysage minéral – le plateau est coupé de petites vallées sèches, interrompues par des barrages qui permettent de nouvelles cultures. La petite agglomération, ancien poste militaire colonial, compte 3 000 à 4 000 habitants. Elle est dotée d'un hôtel sommaire, alimenté par un groupe électrogène. Un deuxième hôtel est en construction : le tourisme est désormais une activité économique sur laquelle il faut compter. Les boutiques de souvenirs sont nombreuses. L'une d'entre elles est à l'enseigne du petit-fils d'Ogotemméli – le prin-

cipal informateur de Marcel Griaule, l'ethnologue qui a consacré une partie de sa carrière au pays dogon.

A 1 ou 2 kilomètres de Sanga, le plateau s'interrompt en une vertigineuse falaise au pied de laquelle sont accrochés des villages plus modestes. Le paysage a un côté wagnérien avec ses escarpements abrupts, ses ébouils colossaux et ses escaliers, qui semblent taillés pour des géants. En bas, la plaine s'étend, à perte de vue, jusqu'à la frontière du Burkina Faso.

Superficiellement, rien n'a changé. Les maisons de terre et de pierre sèche se pressent les unes contre les autres, flanquées de leurs greniers coiffés d'un toit de chaume pointu. Des cohortes de femmes, jeunes et vieilles, descendent vers les sources, en file indienne, avec des bassines sur la tête – l'eau de roche est meilleure que celle de la plaine où des puits ont été forés.

Sur des placettes exiguës les vieux notables se tiennent à l'ombre des maisons de la parole (*toгу na*), avec leurs piliers massifs couronnés de cannes de mil.

Danse et films à Paris

- **Les Dogons, sortie de masques :** Musée des arts d'Afrique et d'Océanie (MAAO), 230, avenue Daumesnil, 75012 Paris, les 11, 12 et 13 mars à 20 h 30, le 14 mars à 18 heures, 120 francs. Tél. : 01-45-44-72-30. Le 16 mars à Grenoble.
- **Les Dogons, chronique d'une passion :** projection du film de Guy Seligman, le 13 mars, au MAAO à 18 h 30. Entrée libre.
- **Le Dama d'Ambara et Le Vieil Anaï :** rencontre avec Jean Rouch et projection de deux de ses films à la Cinémathèque française, salle du palais de Chaillot, 17, place du Trocadéro, 75016 Paris. Entrée libre.

Contre la falaise, on remarque des constructions de pierre plaquées contre les parois, habitations troglodytes autrefois occupées par les Tellems, qui ont précédé ici les Dogons. Ces cavités servent de cimetières aux Dogons encore animistes – les musulmans, de 40 % à 60 % de la population, sont inhumés dans la plaine – mais aussi de dépôts pour les vieux masques et les statues. Un guide ne cache pas que les jeunes y font des expéditions pour dénicher des pièces. Depuis trente ou quarante ans que cette chasse est pratiquée, on se demande s'il reste encore quelque chose.

Chaque village a ses revendeurs de souvenirs, objets ou statuettes fabriquées pour les touristes de passage. Les cars amènent leurs lots de visiteurs, à chaque saison plus nombreux. Les coopérants y organisent des marathons « *du bout du monde* » sous les applaudissements des villageois. « C'est le progrès », murmure un vieil homme. Le progrès, c'est aussi deux écoles, un dispensaire avec un médecin, de nouveaux puits, une aide alimentaire en cas de disette et la multiplication des barrages qui permettent la culture des oignons en saison creuse.

Le prix à payer, c'est la mise en cause d'une identité fragile. La lente mais inéluctable islamisation – qui n'empêche pas certaines pratiques animistes – mine le fondement de croyances millénaires. Les masques dansent désormais pour le plus grand bonheur des spectateurs occidentaux. En dépit de la fraîcheur et de l'énergie qu'ils dégagent encore, plutôt qu'une sortie de deuil, certains y verront une danse funèbre.

Emmanuel de Roux

Mme Trautmann s'explique sur le Grand Palais

DEVANT les interrogations multiples sur le délabrement du Grand Palais (*Le Monde* du 12 juin 1998), Catherine Trautmann a fait savoir que le ministère de la culture avait fait son devoir dès 1997 : « 150 millions de francs [22 millions d'euros] de crédits ont été ouverts par la loi de finances pour 1998, suivis par 217 millions de francs [33 millions d'euros] par la loi de finances pour 1999 afin de couvrir le coût des travaux nécessaires à la zone sud et la nef, qui présentent un caractère avéré d'urgence. Les moyens budgétaires nécessaires aux travaux de consolidation de la nef et de la zone sud ont donc bien été prévus par le ministère de la culture et de la communication avec l'accord du Parlement. »

Elle renvoie la balle au ministère des finances, apparemment peu coopératif puisque « le démarrage effectif des travaux, à l'automne, est lié à l'acceptation par les services du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie des termes d'un avenant au marché de maîtrise d'œuvre notifié en janvier 1996. Ces travaux sont prévus pour durer quatre ans ».

Un nouveau patron pour EMI

ERIC NICOLI, actuel patron d'United Biscuits, a été nommé, lundi 8 mars, président exécutif du groupe britannique de production et d'édition musicale EMI. M. Nicoli, quarante-huit ans, est membre du conseil d'administration d'EMI depuis 1993. Il prendra ses nouvelles fonctions le 31 juillet, mais rejoindra EMI dès le 1^{er} mai avec le titre de président désigné. Le groupe a aussi annoncé la nomination de Sir Dominic Cadbury comme co-vice-président (non exécutif) aux côtés de Simon Duffy, directeur financier.

EMI, l'un des cinq grands mondiaux de l'industrie musicale, est le seul à ne pas appartenir à un gigantesque groupe de communication ou de loisirs. Le nom du successeur de Colin Southgate, qui dirige EMI depuis 1989, était très attendu à la City. La presse britannique a commenté avec scepticisme la nomination de M. Nicoli, soulignant que l'on attendait plutôt un « poids lourd » du secteur musical comme Alain Lévy, ancien patron de PolyGram.

DÉPÊCHES

■ **CIRQUE :** Catherine Trautmann et Marie-George Buffet, respectivement ministre de la culture et de la communication et ministre de la jeunesse et des sports, ont signé mardi 9 mars un accord-cadre avec la Fédération française des écoles de cirque (FFEC) qui vise à améliorer les conditions de formation. On dénombre en France plus de cinq cents lieux qui touchent au cirque, parmi lesquels moins d'une centaine répondent aux critères de sécurité et aux objectifs pédagogiques définis par la « charte de qualité pour l'enseignement des arts du cirque », élaborée par la FFEC. Désormais, cette charte sera le cadre de référence national des écoles, qui ne seront soutenues par l'Etat qu'en fonction de l'agrément de la Fédération.

■ **MUSÉES :** Zaha Hadid, architecte irakienne installée à Londres, est la lauréate du concours pour la construction du Centre national d'art contemporain de Rome qui sera installé sur le site de l'ancienne caserne Montello, via Guido Reni (*Le Monde* du 24 février). D'une surface de 26 000 m² et d'un coût estimé à 140 milliards de lires (environ 70 millions d'euros), il devrait ouvrir ses portes en 2003.

■ **MUSIQUE :** les prochains *Djangos d'or* seront décernés le 13 avril à Paris. Jean-François Jenny-Clark et Michel Petruccianni, tous deux récemment disparus, figurent au nombre des nominations, notamment dans la catégorie « Django d'or Spécial ». Les récompenses seront attribuées par un jury professionnel à la Cité de la musique.

SALON DES ANTIQUAIRES
PARIS XVI

Hippodrome d'Auteuil
du 12 au 22 mars 1999
Tous les jours de 11h à 20h
Nocturne jeudi 18 mars jusqu'à 22h

Organisation C.M.O. • Tél. salon : 01.42.68.05.66
www.cmo-antiques.com

Champagne Pilsener
LE JOURNAL LE FIGARO
LE JOURNAL L'OBJET D'ART
FRANCE

LUN. 15 ET JEU. 18 MARS 20H30

ALIM QASIMOV
l'art du mugham
Azerbaïdjan
toujours à son plus haut niveau
LOC. 01 42 74 22 77 • 2 PL. DU CHÂTELET PARIS 4 **95€**

THEATRE MUNICIPAL POPULAIRE DE LA VILLE DE LA PLANTURE
DIRECTION GERARD VIOLETTE

Théâtre des Quartiers d'Ivry

Les deux gentilshommes de Vérone
Shakespeare mise en scène Adel Hakim
à Ivry - du 1^{er} mars au 28 mars - 01 46 72 37 43

Dans le « Henry IV » de Yann-Joël Collin tous les coups sont permis

Huit heures et demie pour un Shakespeare un peu plus qu'intégral

La pièce, d'une durée de huit heures et demie, met fin à une série de « morceaux choisis » de Shakespeare. Yann-Joël Collin a choisi un texte rarement représenté en

France, moins en raison de la complexité de l'action que des références anglo-anglaises. Avec sa mise en scène, l'histoire ne résiste pas à la contagion du théâtre.

Henry IV (1^{re} et 2^e parties), de William Shakespeare. Mise en scène : Yann-Joël Collin. Avec Cyril Bothorel, Nicolas Bouchaud, Xavier Brossard, Charlotte Clamens, Yann-Joël Collin, Christian Ensay, Dominique Guihard, Norah Krief, Nicolas Lê Quang, Eric Louis, Alexandra Scicluna, Jean-François Sivadier. THÉÂTRE GÉRARD-PHILIPPE, 59, bd Jules-Guesde, Saint-Denis. Tél. : 01-48-13-70-00. M^o Saint-Denis-Basilique. 50 F (7,61 €). Durée de chaque partie : 4 h 10. 1^{re} partie, jeudi 8 mars à 20 h 30 ; 2^e partie : vendredi 9 à 20 h 30. Intégrale les samedi 13 et dimanche 14 : 1^{re} partie à 14 heures, 2^e partie à 19 h 30.

Fragmentation, accélération, condensation. Hors les œuvres maîtresses, ces dernières années paraissent vouer Shakespeare aux morceaux choisis. A Bruxelles, puis à Avignon cet été, Martine Wijckaert alignait les deux tétralogies historiques en moins de quatre heures, après que Londres, une fois de plus, eut montré l'exemple avec *The Complete Works of William Shakespeare (abridged)* (« L'intégrale de Shakespeare » - abrégée), inusable succès qui voit défiler en quatre-vingt-dix-sept minutes les personnages du barde. Cette désinvolture zappeuse n'est pas du goût de Yann-Joël Collin. Le metteur en scène porte son *Henry IV* au long (huit heures et demie), dans une version un peu plus qu'intégrale, entièrement vouée à l'extension du domaine du théâtre.

Le texte, chez Yann-Joël Collin,

joue le rôle d'un tremplin. Dans cet usage, Shakespeare a fait ses preuves. Le frère du metteur en scène, Pascal Collin, a pris la traduction en main. Sa langue, souvent à l'emporte-pièce, ne manque pas de force, mais n'est pas toujours de taille à résister aux prises d'élan conjuguées de comédiens déchaînés et de leur metteur en scène. Avec eux, la technique du tremplin, c'est quand on veut, où on veut et comme il nous plaira. Un choix de précaution lorsqu'il s'agit d'accommoder à douze plus de quarante-cinq personnages, sans compter les lords et officiers, garçons d'auberge, voituriers, estafiers et gens de service...

Henry IV appartient au cycle des pièces historiques de Shakespeare. Les deux épisodes qui le composent sont rarement représentés en France, moins en raison de la complexité de l'action que de références anglo-anglaises qui appartiennent pourtant aussi à notre histoire. Progressivement, Yann-Joël Collin fait passer l'Angleterre dans les contours d'une Pologne à la Jarry.

JOYEUSE CONFUSION

Après s'être présentés bravement, noblement, calés dans la grandeur, face au public, les acteurs engagent une véritable rébellion contre l'histoire. Jetée sur des planches mal assurées, démontables, qui réduisent peu à peu son territoire, l'histoire ne peut pas résister à la contagion du théâtre. Elle recule, masquée, arborant pour sa défense un simple nez rouge, qu'elle distribue, le moment venu, en désespoir de cause, à tous les participants.

Jean-Louis Perrier

Deux femmes ont ouvert Banlieues bleues

Marilyn Crispell et Dianne Reeves étaient au Blanc-Mesnil le 9 mars

MARYLIN CRISPELL, DIANNE REEVES, Forum culturel du Blanc-Mesnil, le 9 mars. Concert d'ouverture du festival Banlieues bleues, cinq semaines de jazz en Seine-Saint-Denis. Jusqu'au 16 avril. Programmation complète et renseignements, tél. : 01-49-22-10-10.

Deux femmes qui ont marqué les festivals en 1998 (Dianne Reeves à Orléans, *Le Monde* daté 5-6 juillet 1998, Marilyn Crispell à Cluny, *Le Monde* du 1^{er} septembre 1998) pour ouvrir Banlieues bleues. Marilyn Crispell est pianiste, elle joue en première partie, seule, à l'assaut de son immense piano de concert. Dianne Reeves, chanteuse, lui succède, avec un quintet. Deux des esthétiques du jazz d'aujourd'hui se trouvent condensées dans cette soirée, le 9 mars au Forum culturel du Blanc-Mesnil, dans l'une des belles salles (acoustique, proportions humaines, rapport public-scène bien pensé) du festival de jazz de la Seine-Saint-Denis. La ministre de la culture, Catherine Trautmann, est là, officiellement. Il y a des festivals qui montrent un

peu tout et rien, dans un désordre qui se qualifie souvent de joyeux, d'autres qui entendent affirmer une logique, une direction. C'est le cas de Banlieues bleues, avec, cette année, une programmation centrée sur les pianistes et sur le free jazz « période historique - et non datée », comme le souligne Jacques Pernon, directeur du festival.

Marilyn Crispell joue avec les formes libres (*free*) de la musique, dont elle contrôle idéalement le déroulement. Elle débute, timide et farouche, sur un tempo lent. Elle est économe de ses gestes, même lorsque sa musique va prendre de l'ampleur. Viennent des sauts rythmiques, des déséquilibres qui la rapprochent de Thelonious Monk, dont chaque note était pesée, épuisée avant d'en amener une autre. Puis, petit à petit, avec détermination, elle remplit les espaces de ses mélodies qu'on retient comme des chansons de tous les jours.

LE PUBLIC SANS UN SOUFFLE

Marilyn Crispell amène alors l'histoire du piano contemporain jusqu'à Cecil Taylor. Il est l'une de ses influences, avec la musique romantique européenne. Cecil Taylor jouera en solo et avec sa formation le 18 mars au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis. C'est l'un des événements du festival ; les mensuels *Jazz magazine* et *Jazzman* l'ont mis en couverture de leur numéro de mars. En musicienne, en artiste, Crispell l'annonce à son tour. Elle va chercher dans les profondeurs du clavier des tourbillons, des grondements, dans les notes les plus hautes elle énonce de manière très lisible la mélodie. Le dernier thème, avant un très court rappel, attrape des airs celtés. Le public, que l'on a senti surtout venu pour Dianne Reeves, plus connue, se laisse envoûter, sans un souffle.

Vient Dianne Reeves. La France l'a adoptée après un enregistrement intense au New Morning, le club parisien, publié par la compagnie phonographique américaine Blue Note. Le jazz et l'Afrique y dominaient, traversés par des emprunts au *rhythm'n'blues*. Ce bel équilibre, Dianne Reeves veut dorénavant s'en détacher. Sans pour autant totalement choisir franche-

La deuxième partie affiche carrément sa folie. Fragmentation, accélération, condensation redressent la tête pour opérer leur sàpe de l'intérieur. Entre une harangue guerrière et une samba, l'apothéose des clowns est assurée. Pas un qui ne frétille à l'idée du prochain tour à jouer à Shakespeare. Il n'y a plus un souverain, mais douze. Toutes les privautés leur sont permises, et la partie sans cesse remise entre leurs mains. Chaque personnage est à leur merci, incertain, insaisissable, parfois congédié avant d'avoir même pu affirmer clairement son existence. Instabilité des caractères, fluctuation des situations : la dominante est dans la succession des ruptures de ton. Tous les coups sont permis, pourvu qu'ils soient au service du jeu.

Dans cette confusion joyeuse, les silhouettes les plus présentes deviennent des repères nécessaires : le prince de Galles (Jean-François Sivadier) ; Bardolph (Alexandra Scicluna - entre clown et cyclone, comme son nom l'indique) ; et Falstaff, dans le rôle de la dernière bouée (Christian Ensay). Avec eux, c'est la troupe entière qui manifeste un élan, une inventivité, une générosité dont devraient s'inspirer les nantis de la scène. C'est aussi gonflé que le bibendum Falstaff, et paré pour le tout-terrain, comme lui. A ceux qui auraient la faiblesse de manquer les dernières représentations (intégrales) de Saint-Denis, il reste la perspective des quatre nuits étoilées du Festival d'Avignon, les 11, 13, 15 et 17 juillet au Théâtre des Célestins.

Jean-Louis Perrier

SORTIR

PARIS

Jeanne Lee Quartet

Jeanne Lee, vocaliste, poète, compositrice (New York, 1939), chorégraphe, diplômée de psychologie et psycho-pédagogie : Ran Blake, Archie Shepp, Sunny Murray, Carla Bley, Braxton, John Cage, etc. Une vie, une carrière qui ne font que commencer. En club, c'est une chance assez rare : rester suspendu au souffle, à l'articulation, au timbre.

La Villa, 29, rue Jacob, Paris 6^e. M^o Saint-Germain-des-Prés. Les 11, 12, 13 et 16 mars, à 22 h 30. Tél. : 01-43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

Hans van den Broeck

Dans *La Sortie*, sa quatrième création, le Flamand Hans van den Broeck, créateur avec Alain Platel des Ballets C. de la B., s'engouffre dans le réalisme le plus disjoncté. Picolant, crachant des chips, se roulant des pelles, glapissant, sa bande de paumés finissent dans l'hébétéude. Le show social à la flamande, ça ressemble sûrement à la vie, mais versant

dérapage dans le décor.

Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris 11^e. M^o Bastille. Les 11, 12 et 13 mars, à 21 heures ; le 14, à 17 heures. Tél. : 01-43-57-42-14. De 80 F à 120 F.

STRASBOURG

Ballet du Rhin

Composé de trente-trois danseurs, ce ballet de répertoire, dans le sens le plus large du terme, se déploie dans des œuvres très contrastées, passant de la physicalité implacable de Claude Brumachon à la précision sensuelle de Michel Kelemenis (créations en avril), du *Dyonisos-Suite* de Maurice Béjart au *Fébrile* d'Ivan Favier, pièce créée pour la compagnie en 1992 et remise en chantier cette année, sous la houlette de Bertrand d'At, directeur depuis 1997.

Opéra du Rhin, 19, place Broglie, 67 000 Strasbourg. Les 12, 13 et 15 mars, à 20 heures ; le 14, à 14 heures et 20 heures. Tél. : 03-88-75-48-23. De 70 F à 185 F.

Michel Vinaver Mise en scène Alain Françon

KING

Avec Jacques Bonnafé, Carlo Brandt, Jean-Paul Roussillon

Première ce soir

Théâtre National de la Colline - 01 44 62 52 52

GUIDE

REPRISES CINÉMA

Allons donc, papa ! de Vincente Minnelli. Américain, 1951, noir et blanc (1 h 21). Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5^e (01-43-54-42-34).
Lolita de Stanley Kubrick. Britannique, 1962, noir et blanc (2 h 35). Action Ecoles, 5^e (01-43-29-79-89).
Les Mains qui tuent de Robert Siodmak. Américain, 1944, noir et blanc (1 h 27). VO : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5^e (01-43-54-51-60+).

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGES

Bernard Borgeaud
Galerie municipale Edouard-Manet, 3, place Jean-Grandel, 92 Gennevilliers. Tél. : 01-47-94-10-86. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 11 mars au 17 avril.
ivre de tes fesses, peintures et sculptures de Claude Guenard
Musée de l'érotisme, 72, boulevard de Clichy, Paris 18^e. M^o Blanche, bus : 30, 54, 74, 80, 95. Tél. : 01-42-58-28-73. De 10 heures à 2 heures. Du 11 mars au 17 juin. 40 F. 30 F.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

La Casa de Bernarda Alba de Federico Garcia Lorca, mise en scène de Jean-Luc Palès, avec Nathalie Adam, Sarah Bensoussan, Laura Diez Del Corral, Claudine Fievet, Léonor Galindo-Frot, Christine Liéto, Axel Petersen, Mariana Araoz et Rosa Ruiz. Théâtre de l'Est parisien, 159, avenue Gambetta, Paris 20^e. M^o Pelleport, Saint-Fargeau. Le 11, à 19 heures. Tél. : 01-43-64-80-80. 90 F* et 140 F.

La Jeune Fille et la Mort d'après Ariel Dorfman, mise en scène de Daniel Benoin, avec Zabou Breitman, Daniel Benoin et Jean-Claude Frissung. Théâtre du Rond-Point Champs-Élysées, 2 bis, avenue Franklin-Roosevelt, Paris 8^e. M^o Franklin-D.-Roosevelt. Le 11, à 21 heures. Tél. : 01-44-95-98-10. De 80 F* à 180 F. Jusqu'au 18 avril.

King de Michel Vinaver, mise en scène d'Alain Françon, avec Jacques Bonnafé, Carlo Brandt et Jean-Paul Roussillon. Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20^e. M^o Gambetta. Le 11, à 21 heures. Tél. : 01-44-62-52-52. De 110 F* à 160 F. Jusqu'au 25 avril.

Raphaël Sommer (violoncelle), Daniel Adni (piano). Œuvres de Bach, Beethoven, Rachmaninov. Salle Cortot, 78, rue Cardinet, Paris 17^e. M^o Malesherbes. Le 11, à 20 heures. Tél. : 08-36-68-75-06. 120 F.

La Veuve et le Grillon

Autour des airs de cour du XVII^e siècle. Béatrice Cramoix (M^o de Sévigné), Bernard Delétré (M. de La Fontaine), Marie-Geneviève Massé (le bel esprit), Laurent Stewart (clavecin), Sylvia Abramowicz (luth), Vincent Dumestre (théorbe), Mireille Larroche (mise en scène), Françoise Denieau (chorégraphie).

Péniche Opéra, 42, quai de la Loire (bassin de La Villette), Paris 19^e. M^o Jaurès. Les 11, 12 et 13, à 20 h 30. Tél. : 01-53-38-49-49. 150 F.

La la la Human Steps

Edouard Lock : Salt. Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4^e. M^o Châtelet. Les 11, 12 et 13, à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. De 95 F à 140 F.

Edouard Ferlet Quintet

Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1^{er}. M^o Châtelet. Le 11, à 22 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.

Alexis Tcholakian Trio

Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1^{er}. M^o Châtelet. Les 11, 12 et 13, à 22 h 30. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.

Romain Didier

Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11^e. M^o Bastille. Les 11, 12 et 13, à 20 h 30. Tél. : 01-40-21-70-70. De 100 F à 120 F.

Cabaret latin

Cabaret sauvage, parc de La Villette, Paris 19^e. M^o Porte-de-la-Villette. Les 11, 12 et 13, à 20 h 30. Tél. : 08-03-07-50-75. De 90 F à 110 F.

Orient Express Moving Snorers

La Chapelle des Lombards, 19, rue de Lappe, Paris 11^e. M^o Bastille. Le 11, à 20 h 30. Tél. : 01-43-57-24-24. 80 F.

Baden Powell

Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris 14^e. M^o Gaité, Montparnasse-Bienvenue. Le 11, à 22 heures. Tél. : 01-43-21-56-70. De 100 F à 150 F.

RÉSERVATIONS

Ernesto Tito Puentes

New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10^e. Le 24 avril. Tél. : 01-45-23-51-41.

Beastie Boys

Palais omnisports de Paris-Bercy, 8, boulevard de Bercy, Paris 9^e. Le 11 mai, à 19 h 30. Tél. : 01-44-68-44-68. 198 F.

DERNIERS JOURS

17 mars :

Ce soir, on improvise de Luigi Pirandello, mise en scène de Luca Ronconi.

Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, Paris 6^e. Tél. : 01-44-41-36-36. De 30 F à 170 F. En italien, surtiré en français.

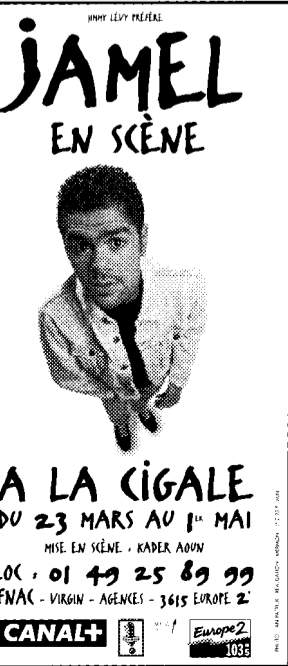
20 mars :

Trois monologues de Bernard Noël, mise en scène de Charles Tordjiman, avec Serge Maggiani.

Théâtre Molière-Maison de la Poésie, 161, rue rue Saint-Martin, Paris 3^e. Tél. : 01-44-54-53-00. 60 F et 80 F.

La Seconde Surprise de l'amour de Marivaux, mise en scène de Daniel Mesguich.

Athénée-Louis Juvet, 4, square de l'Opéra-Louis Juvet, Paris 9^e. Tél. : 01-53-05-19-19. De 40 F à 160 F.



GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.20 Allergies, effets indésirables.
Invités : Isabelle Bégon-Bagdasarian,
Jérôme Laurent, Francisque Leynadier,
Bernard David, André Tatydar.
Forum Planète

23.30 Théodore Monod, l'infatigable
marcheur.
Forum Planète

MAGAZINES

18.30 Nulle part ailleurs.
Invités : Candy Prune,
François Hollande.
Canal +

19.10 et 0.10 Le Rendez-vous
de Ruth Elkrief.
LCI

20.55 Envoyé spécial.
Un bébé à trois. Maman sur le tard.
P.-s. : Instits de campagne.
France 2

23.00 France Europe Express.
Invité : Claude Allègre.
France 3

23.00 Le Magazine de l'Histoire.
Invité : Jacques Le Goff.
Histoire

0.20 Fréquenstar. Muriel Robin.
M 6

0.55 La 25^e Heure.
L'Evasion du dalaï-lama.
France 2

DOCUMENTAIRES

18.35 Portraits de gangsters.
[6/10]. Dutch Schultz.
Planète

19.00 Voyages, voyages. Norvège.
Arte

19.00 La Naissance du cerveau.
Odyssee

19.50 Pourquoi Vincent Van Gogh
s'est-il suicidé ? [1/2].
Planète

Le Monde
TELEVISION

FRANCE 3

20.55 Tenue de soirée ■■■
Dans *Tenue de soirée*, Gérard
Depardieu (Bob), qui a pris du
poids et de l'assurance depuis
Les Valseuses, entraîne un
couple minable, Antoine (Mich-
el Blanc) et Monique (Miou-
Miou), dans des cambriolages.
Antoine aime Monique comme
un chien fidèle. Mais Bob aime
Antoine et le persuade de cou-
cher avec lui. Au cours de cette
étrange liaison à trois, Ber-
trand Blier ne quitte pas le ter-

MUSIQUE

19.50 Né pour courir.
Odyssee

20.15 Reportage.
Les Frères Schumacher.
Arte

20.30 Allergies
et intolérances.
Forum Planète

20.35 Cinq colonnes à la une.
Planète

20.40 Ceaucecu,
derrière le mythe.
Odyssee

20.45 Série noire au Crédit Lyonnais.
[3/6]. Jeunes loups et grands fauves.
[4/6]. La peur au ventre.
Arte

21.05 Des trains pas comme les autres.
Trains de luxe en Asie [1/2].
TV 5

21.40 La Guerre du Golfe.
[2/4]. Le feu du ciel.
Planète

22.30 Théodore Monod. Le vieil homme
et la fleur.
Forum Planète

22.40 Inde, naissance d'une nation.
Le nationalisme.
Odyssee

23.10 La Carte des Kerguelen.
[1/2].
Odyssee

23.30 Les Tribus indiennes.
[11/20]. Les Mayas.
Planète

0.05 Les Amours cachées
de Simone de Beauvoir.
Planète

0.25 Les Oubliés de la Libération.
Ceux des barricades.
Odyssee

SPORTS EN DIRECT

20.25 Basket-ball. Eurolique.
Asvel - Cibona Zagreb.
AB Sport

20.30 Saut à skis.
Coupe du monde. K115.
Eurosport

22.00 Tennis. Tournoi féminin
d'Indian Wells.
Eurosport

1.35 Hockey sur glace NHL.
Philadelphie - Colorado.
Canal +

rain du réalisme et le langage
est d'une crudité absolue. Mais
« *Tenue de soirée* » n'est pas un
film sur l'homosexualité. C'est
une comédie triste et poi-
gnante sur les jeux de l'amour
et du hasard, les raisons du
cœur qui ignorent les dispari-
tés physiques et les différences,
un hymne aux marginaux comme
un chien fidèle. Mais Bob aime
Antoine et le persuade de cou-
cher avec lui. Au cours de cette
étrange liaison à trois, Ber-
trand Blier ne quitte pas le ter-

FRANCE 2

0.55 La 25^e heure
A la veille du quarantième anni-
versaire de la révolte antichinoise
de Lhassa, *L'Evasion du dalaï-lama*,
le troisième film de Marie
Louville, replace les événements
dans leur contexte. Sa connais-
sance des réalités tibétaines lui a
permis de se faufiler dans des ré-
gions d'ordinaire interdites au vi-
siteur, ce qui confère une densité
singulière à son évocation du dé-
part en exil du seizième dalaï-
lama. Exceptionnel.

FILMS

19.20 **Parrain d'un jour** ■■
David Mamet (Etats-Unis, 1988,
100 min) ○. Cinéstar 2

20.30 **Shining** ■■■
Stanley Kubrick (Grande-Bretagne,
1980, 115 min) ○. Ciné Cinéma 2

20.30 **Seven** ■■■
David Fincher (Etats-Unis, 1995,
v.o., 125 min) ○. Ciné Cinéma 3

20.35 **A cause, à cause d'une femme** ■■
Michel Deville (France, 1962,
N., 105 min) ○. Canal Jimmy

20.40 **Le Grand Frère** ■■
Francis Girod (France, 1982,
115 min) ○. 13^{ème} Rue



20.55 **Tenue de soirée** ■■■
Bertrand Blier. Avec Gérard
Depardieu. Michel Blanc
(F, 1986, 90 min) ○. France 3

21.00 **Pour qui sonne le glas ?** ■■
Sam Wood (Etats-Unis, 1943, v.o.,
150 min) ○. Paris Première

21.00 **La Voleuse** ■■
Jean Chapot (France - Allemagne,
1966, N., 85 min) ○. Cinqtoilet

21.50 **Marthe Richard**
au service de la France ■■
Raymond Bernard (France, 1937,
N., 80 min) ○. Ciné Classics

22.25 **Cat Ballou** ■■
Elliott Silverstein (Etats-Unis, 1965,
100 min) ○. Cinqtoilet

22.35 **Mask** ■■
Peter Bogdanovich (EU, 1985,
v.o., 120 min) ○. Ciné Cinéma 3

22.45 **Alexandre Nevski** ■■
Sergueï Eisenstein (URSS, 1938,
N., 120 min) ○. Mezzo

22.50 **Les Nuits fauves** ■■
Cyril Collard (France, 1992,
125 min) ○. Arte

23.10 **Denise au téléphone** ■■
Hal Salwen (Etats-Unis, 1995,
85 min) ○. France 2

0.05 **Paris, Texas** ■■
Wim Wenders (France - Allemagne,
1984, 150 min) ○. Cinqtoilet

VENDREDI 12 MARS

FILMS

15.20 **Les Fous du roi** ■■
Robert Rossen (Etats-Unis, 1949,
N., v.o., 110 min) ○. Ciné Classics

15.40 **Last Action Hero** ■■
John McTiernan (Etats-Unis, 1992,
130 min) ○. Cinéstar 1

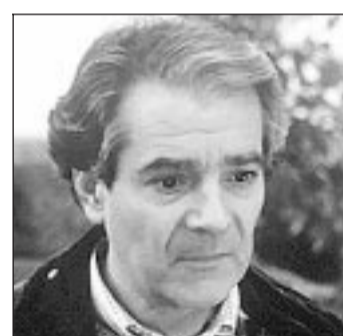
15.45 **Paris, Texas** ■■
Wim Wenders (France - Allemagne,
1984, 140 min) ○. Cinqtoilet

17.10 **Le Générat du diable** ■■
Helmut Käutner (Allemagne, 1955,
N., 120 min) ○. Ciné Classics

18.05 **Hellzapoppin** ■■
Henry C. Potter (Etats-Unis, 1941,
N., v.o., 85 min) ○. Cinqtoilet

19.10 **Marthe Richard au service**
de la France ■■
Raymond Bernard (France, 1937,
N., 80 min) ○. Ciné Classics

20.30 **Le Masque attaché** ■■
David Miller (Etats-Unis, 1952,
N., v.o., 115 min) ○. Ciné Classics



21.00 **Smoking** ■■
Alain Resnais. Avec Pierre Arditi,
Sabine Azéma (France, 1993,
145 min) ○. Cinéstar 2

21.00 **Y aura-t-il**
de la neige à Noël ? ■■
Sandrine Veysset (France, 1996,
90 min) ○. Ciné Cinéma 2

21.00 **Une étoile est née** ■■
George Cukor (Etats-Unis, 1954,
v.o., 145 min) ○. Ciné Cinéma 3

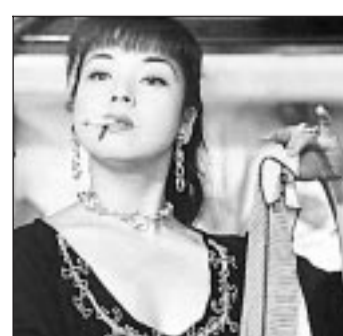
21.35 **Le Fou de guerre** ■■
Dino Risì (France - Italie, 1985,
110 min) ○. RTBF 1

22.50 **Jude** ■■
Michael Winterbottom (GB, 1996,
v.o., 120 min) ○. Ciné Cinéma 1

22.55 **Manhattan** ■■
Woody Allen (Etats-Unis, 1979,
N., v.o., 100 min) ○. Cinqtoilet

23.25 **Shining** ■■■
Stanley Kubrick (Etats-Unis, 1980,
v.o., 125 min) ○. Ciné Cinéma 3

23.45 **Un tramway nommé Désir** ■■
Elia Kazan (Etats-Unis, 1951,
N., v.o., 125 min) ○. Ciné Classics



0.20 **La Rue de la honte** ■■■
Kenji Mizoguchi. Avec Machiko Kyo,
Aiko Mimasu (Japon, 1956, N., v.o.,
80 min) ○. France 2

0.45 **Parrain d'un jour** ■■
David Mamet (Etats-Unis, 1988,
v.o., 100 min) ○. Cinéstar 2

1.10 **Vidéo Blues** ■■
Harpad Sopsits (Hongrie, 1993,
v.o., 100 min) ○. Arte

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF1

17.40 Beverly Hills. ○.

18.30 Exclufif. ○.

19.10 Le Bigdil. ○.

20.00 Journal, Météo. ○.

20.50 Une femme d'honneur.
Une ombre au tableau. ○.

22.55 Made in America.
Témoins traqués.
Téléfilm. Bobby Roth. ○.

0.30 Les Rendez-vous de l'entreprise.

FRANCE 2

18.45 Et un, et deux, et trois.
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?

20.00 Journal, Météo, Point route.
20.55 Envoyé spécial.
23.05 Expression directe. CGT.
23.10 Denise au téléphone ■■
Film. Hal Salwen. ○.

0.35 Journal, Météo. ○.

0.55 La 25^e Heure.
L'Evasion du dalaï-lama.

1.50 Mezzo l'info.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.45 Un livre, un jour.
18.50 L'Euro, mode d'emploi.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Cosby. ○.

20.35 Tout le sport, Consomag.
20.55 Tenue de soirée ■■
Film. Bertrand Blier. ○.

22.25 Météo, Soir 3.
23.00 France Europe Express.
0.20 Espace francophone.
Océans Indien :
séquences francophones.

0.50 Spécial info.

CANAL +

► **En clair jusqu'à 20.40**

18.25 Flash infos. ○.

18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.40 La Fille d'en face ■
Film. Eric Schaeffer. ○.

22.05 Les Faell. ○.

22.10 Cronos ■
Film. Guillermo del Toro. ○.

23.40 Le Festin chinois ■
Film. Tsui Hark (v.o.). ○.

1.35 Hockey sur glace.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.20 La Vie des uns pour la vie
des autres.
Forum Planète

23.20 Le Statut de la femme
dans le monde.
Forum Planète

MAGAZINES

13.50 On s'occupe de vous.
Invité : André Santini.
France 3

13.50 Le Club.
Anne Parillaud.
Ciné Classics

14.15 Boléro.
Invité : Christian Vadim.
TMC

14.30 La Cinquième rencontre...
Travail, économie. Les grandes
batailles de la République : l'impôt sur
le revenu. Entretien.
La Cinquième

18.00 Stars en stock.
Gina Lollobrigida.
Jean Harlow.
Paris Première

18.30 Nulle part ailleurs.
Invités : Coqueline Courrèges ;
Benoît Meleard ; Roschdy Zem ;
Vincent Colonna.
Canal +

19.00 Tracks. No respect : We Want Elvis,
mort ou vif. Tribal : Les coursiers.
Backstage : Musique New Age.
Vibrations : Rencontres
« Transmédiales ». Future : Les maisons
de l'avenir. Live : Garbage.
Arte

19.10 et 0.10 Le Rendez-vous.
Laurent Gerra.
LCI

19.30 Envoyé spécial, les années 90.
Né à Katowice. Jeux vidéo.
Histoire

20.05 C'est la vie.
Mariage : mode d'emploi.
TSR

20.55 Thalassa.
Les Milliards de Venise.
France 3

21.05 Comment ça va ?
Les troubles du sommeil.
TV 5

22.00 Faut pas rêver.
Laos : Les déesses de Luang Prabang.
France : Les étangs du bonheur.
Mexique : La cathédrale du danzon.
Avec Jean-Claude Grumberg.
France 3

22.40 Bouillon de culture.
L'insolence est-elle de droite ?
Invités : Marc Fumaroli ;
Guy Konopnicki ; Manicamp ;
Christian Milleu ; Dominique Jamet ;
Marc-Edouard Nabe.
France 2

22.55 Sans aucun doute.
Les arnaques aux voitures.
TF 1

DOCUMENTAIRES

17.20 Envoyé spécial en enfer.
[3/4]. Mission à Lagos.
Planète

17.40 La Faune africaine. Morémi,
un cadeau ancestral.
Odyssee

17.45 Les Meilleurs Moments des JO.
Les remises de médailles.
Histoire

17.45 Dans les coulisses
des Oscars.
Ciné Cinémas

17.55 Les Grandes Batailles du passé.
[19/28]. Trafalgar 1805.
Planète

Le Monde
TELEVISION

ARTE

22.30 Grand format : Nico Icon
Sorti en salles en 1995, sept ans
après la mort de la chanteuse-
mannequin allemande Nico, le
documentaire de Susanne Of-
teringer – plusieurs fois primé
dans des festivals – a le mérite
de ne jamais chercher à forcer
la vérité. « *Mon seul regret, c'est
d'être née femme, non homme* »,
a dit la « déesse lunaire » des
années 60 qui se métamorpho-
sera en sombre junkie.

FRANCE 3

23.25 Les dossiers de l'Histoire
« *Hindenburg est le destructeur
de la première démocratie alle-
mande* ». Le film de Marcel Teu-
lade, *La Mort du maréchal et le
Sacré du caporal*, bat en brèche
le mythe du junker pétri d'hon-
neur et de valeurs ancestrales,
pour ne retener du passage
d'Hindenburg (1847-1934) dans
l'Histoire que son conserva-
tisme éffrénié et sa tragique ab-
sence de sens politique.

FRANCE 2

0.20 La Rue de la honte ■■■
Dans un quartier réservé de Tokyo,
on s'inquiète d'un projet de loi vi-
sant à interdire la prostitution.
Cinq femmes qui travaillent au
Dreamland incarnent cinq atti-
tudes de la condition de prosti-
tuée. Il s'agissait moins, pour Mi-
zoguchi, de s'attaquer au
problème de la prostitution que de
dénoncer, encore une fois, l'op-
pression de la société japonaise sur
la condition féminine. En v.o.

FILMS

15.20 **Les Fous du roi** ■■
Robert Rossen (Etats-Unis, 1949,
N., v.o., 110 min) ○. Ciné Classics

15.40 **Last Action Hero** ■■
John McTiernan (Etats-Unis, 1992,
130 min) ○. Cinéstar 1

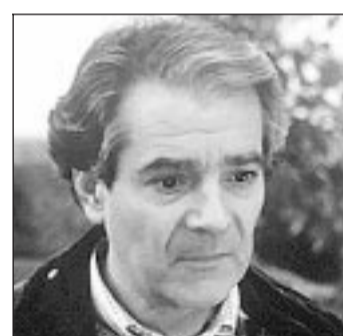
15.45 **Paris, Texas** ■■
Wim Wenders (France - Allemagne,
1984, 140 min) ○. Cinqtoilet

17.10 **Le Générat du diable** ■■
Helmut Käutner (Allemagne, 1955,
N., 120 min) ○. Ciné Classics

18.05 **Hellzapoppin** ■■
Henry C. Potter (Etats-Unis, 1941,
N., v.o., 85 min) ○. Cinqtoilet

19.10 **Marthe Richard au service**
de la France ■■
Raymond Bernard (France, 1937,
N., 80 min) ○. Ciné Classics

20.30 **Le Masque attaché** ■■
David Miller (Etats-Unis, 1952,
N., v.o., 115 min) ○. Ciné Classics



21.00 **Smoking** ■■
Alain Resnais. Avec Pierre Arditi,
Sabine Azéma (France, 1993,
145 min) ○. Cinéstar 2

21.00 **Y aura-t-il**
de la neige à Noël ? ■■
Sandrine Veysset (France, 1996,
90 min) ○. Ciné Cinéma 2

21.00 **Une étoile est née** ■■
George Cukor (Etats-Unis, 1954,
v.o., 145 min) ○. Ciné Cinéma 3

21.35 **Le Fou de guerre** ■■
Dino Risì (France - Italie, 1985,
110 min) ○. RTBF 1

22.50 **Jude** ■■
Michael Winterbottom (GB, 1996,
v.o., 120 min) ○. Ciné Cinéma 1

22.55 **Manhattan** ■■
Woody Allen (Etats-Unis, 1979,
N., v.o., 100 min) ○. Cinqtoilet

23.25 **Shining** ■■■
Stanley Kubrick (Etats-Unis, 1980,
v.o., 125 min) ○. Ciné Cinéma 3

23.45 **Un tramway nommé Désir** ■■
Elia Kazan (Etats-Unis, 1951,
N., v.o., 125 min) ○. Ciné Classics



0.20 **La Rue de la honte** ■■■
Kenji Mizoguchi. Avec Machiko Kyo,
Aiko Mimasu (Japon, 1956, N., v.o.,
80 min) ○. France 2

0.45 **Parrain d'un jour** ■■
David Mamet (Etats-Unis, 1988,
v.o., 100 min) ○. Cinéstar 2

1.10 **Vidéo Blues** ■■
Harpad Sopsits (Hongrie, 1993,
v.o., 100 min) ○. Arte

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF1

15.35 Le Rebelle. ○.

16.30 Bony. ○.

17.15 Sunset Beach. ○.

17.40 Beverly Hills. ○.

18.30 Exclufif. ○.

19.10 Le Bigdil. ○.

20.00 Journal, Météo. ○.

20.50 Surprise sur prise.
22.55 Sans aucun doute.
Les arnaques aux voitures.
0.45 **Mode en France**. Prêt-à-porter
automne-hiver 2000 [3/8].

1.50 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

15.50 La Chance aux chansons.
16.45 Des chiffres et des lettres.
17.15 et 22.30 Un livre, des livres.
17.20 Cap des Pins. ○.

17.50 Hartley, cœurs à vif. ○.

18.45 Et un, et deux, et trois.
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?

20.00 Journal, Météo.
20.55 Boulevard du palais.
Les Prix d'un enfant. ○.

22.40 Bouillon de culture.
L'insolence est-elle de droite ?

23.55 Journal, Météo.
0.15 Ciné-club. Cycle Japon.
0.20 La Rue de la honte ■■■
Film. Kenji Mizoguchi (v.o.). ○.

1.40 Mezzo l'info.

FRANCE 3

14.55 Simon et Simon. ○.

16.40 Les Minikeums.
17.45 Le Kadox.

18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Cosby. ○.

20.35 Tout le sport.
20.55 Thalassa.
Les Milliards de Venise.
22.00 Faut pas rêver.
23.00 Météo, Soir 3.
23.25 Les Dossiers de l'Histoire.
La Mort du maréchal
et le Sacré du caporal.

0.30 **Libre court**. Dans le meilleur
des mondes. Frédéric Sauzey. ○.

0.50 **La Case de l'Oncle Doc**.
L'Ombre d'Angkor.

CANAL +

15.05 Dans la nature
avec Stéphane Peyron.
16.30 Le Journal du cinéma.
16.40 **L'Invitée de l'hiver** ■
Film. Alan Rickman. ○.

► **En clair jusqu'à 21.00**

18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Allons au cinéma ce week-end.
21.00 Le Dernier Parrain.
Téléfilm. Graeme Clifford. ○.

23.25 Le Cousin ■
Film. Alain Corneau. ○.

1.15 Le Journal du hard.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
○ Tous publics
○ Accord parental souhaitable
○ Accord parental indispensable
○ Interdit aux moins de 12 ans
○ Public adulte
○ Interdit aux moins de 16 ans
○ Interdit aux moins de 18 ans

ARTE

19.00 Voyages, voyages. Norvège.
19.45 Météo, Arte info.

20.15 Reportage. Les Frères Schumacher.
20.45 Série noire au Crédit Lyonnais.
[3/6]. Jeunes loups et grands fauves.
[4/6]. La peur au ventre.

22.50 Les Nuits fauves ■■■
Film. Cyril Collard. ○.

M 6

18.25 Lois et Clark. ○.

19.20 Mariés, deux enfants. ○.

19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.00 Mode 6. Issey Miyake.
20.10 Notre belle famille. ○.

20.45 Décrochage info, Passé simple.
20.55 Sénéchal le magnifique. ○.
Film. Jean Boyer (version colorisée). ○.

22.40 **Vendredi 13** ■■
Film. Sean Cunningham. ○.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.02 **Les Chemins de la musique**.
Composer pour l'opéra aujourd'hui.
[4/5]. Lieux et salles pour demain.

20.30 **Agora**. Christian Jambet, à propos de
*Soleil du réel. Poèmes de l'amour
mystique*, de Jalaloddin Rûmî.

21.00 **Lieux de mémoire**.
Le plomb en son royaume...
L'imprimerie nationale.

22.10 **For intérieur**.
Tzvetan Todorov.

23.00 **Nuits magnétiques**.
De l'aveu au blasphème. [4/5].

0.05 **Du jour au lendemain**.
Olivia Rosenthal (*Dans le temps*).

FRANCE-MUSIQUE

20.00 **Concert**.
L'Orchestre national de France,
dir. Jerzy Semkow : Œuvres de Haydn,
Mozart, Schubert.

22.30 **Musique pluriel**.
23.07 **Papillons de nuit**.
Alexandre Desplats, compositeur.

RADIO CLASSIQUE

19.30 **Classique affaires-soir**.
20.15 **Les Soirées**.
Variations symphoniques op. 78,
de Dvůrak, dir. John Eliot Gardiner.
20.40 Francis Poulenc,
les dernières années.

22.42 **Les Soirées...** (suite).

VENDREDI 12 MARS

PROGRAMMES

LA CINQUIÈME/ARTE

14.30 **La Cinquième rencontre...
Travail, économie**.
14.35 Les grandes batailles de la
république : l'impôt sur le revenu.
15.25 Entretenir.

16.00 **Olympica**.
16.30 Le Magazine Ciné.
17.00 Au nom de la loi. ○.

17.30 100 % question.
17.55 **Couples légendaires**.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 Tracks.

19.45 **Météo, Arte info**.
20.15 Palettes.
Henri de Toulouse-Lautrec.
20.45 Série noire au Crédit Lyonnais.
[5/6]. L'heure des comptes.

22.25 **Contre l'oubli**. Micha Gaillard, Haïti.
22.30 **Grand format**. Nico Icon.
Documentaire S. Ofteringer (v.o.). ○.

23.40 **Rainbow pour Rimbaud**.
Film. Jean Teulé. ○.

1.00 **Le Dessous des cartes**. Chili.
1.10 **Vidéo Blues** ■■
Film. Harpad Sopsits (v.o.). ○.

M 6

16.00 et 1.40 **Boulevard des clips**.
16.55 **Agence Acapulco**. [1 et 2/2]. ○.

18.25 Lois et Clark. ○.

19.20 Mariés, deux enfants. ○.

19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.00 Mode 6.
20.10 Notre belle famille. ○.

20.45 **Politiquement rock**.
20.55 **Graines de star**.
Graines de star junior,
parrainé par Laurent Gerra.

La prise de Malakoff

par Pierre Georges

ON TROUVE DE TOUT dans le lectorat du *Monde*. Et même un arrière-petit-fils de Mac-Mahon. C'est dire que lorsqu'on commet une grossière erreur il n'y pas l'ombre de l'esquisse d'une chance de passer au travers. Trop de gens savent trop de choses sur trop de sujets pour que l'on puisse espérer échapper au juste châtement : pris sur le fait, rectifié sur - le - champ !

Donc - un arrière - petit-fils de Mac-Mahon nous a, fort aimablement, signifié un flagrant délit, délire même, d'erreur dans la chronique datée du 6 mars. Cette chronique n'était pas consacrée à l'illustre aïeul de ce lecteur, mais disons, pour faire court, aux scènes de ménage plutôt indécentes d'un ex-couple contemporain se jetant statuettes antiques et Picasso à la tête.

Il se trouve simplement que l'un des protagonistes de ce drame de la vie publique contemporaine, Roland Dumas, venait de faire savoir qu'il ne se démettrait pas, citant la fameuse phrase de Mac-Mahon : « *J'y suis, j'y reste !* » Et c'est là qu'intervint l'erreur. Evoquant cette réplique, on la situa, totalement à tort, dans l'affrontement politique qui opposa le président Mac-Mahon, soutenu par les monarchistes, aux républicains, et notamment à Léon Gambetta. On commit en somme un calamiteux salmigondis de citations en faisant se répondre en écho, comme en débat public, les deux hommes. Au « *J'y suis, j'y reste* » de l'un, on accola la non moins fameuse invite de l'autre à « *se soumettre ou se démettre* ».

C'était bien tentant, trop tentant. Et complètement faux. Et même carrément injuste. Car ainsi que l'écrit l'arrière-petit-fils, avec une bonne demi-dou-

zaine de lecteurs, l'historique « *J'y suis, j'y reste* » n'eut rien à voir avec cet affrontement de Chambre et de pouvoir, bien réel, mais réécrit par nos soins. Imaginez la confusion, et le rouge au front ! Ainsi que l'indiqua un autre lecteur de Martigues, nous avons carrément vieilli le mot de Mac-Mahon. « *Comment ? Postdater ainsi le phrase de Mac Mahon en lui donnant le sens d'une réponse à l'apostrophe de Gambetta* "Quand la France aura fait entendre sa voix, le président devra se soumettre ou se démettre" prononcée le 15 août 1877, alors que la phrase de Mac-Mahon, « *J'y suis j'y reste* », fut clamée lors de la prise de la tour de Malakoff en 1855 à l'invite de l'un de ses subordonnés qui l'adjurait de redescendre de sa position dangereusement élevée, pour ne pas s'exposer comme cible aux soldats du tsar. Quelle curieuse confusion ! »

Quelle injustice aussi ! Car voilà bien les conséquences d'une méprise, outre le courrier reçu, qui fut de transformer le mot héroïque d'un maréchal au feu en l'apostrophe têteue d'un président aux abois. Donc, rendons à Mac-Mahon ce qui lui est dû. Et à son arrière-petit-fils les honneurs de la vraie mémoire de son arrière-grand-père.

Il fut autrefois un patron de presse, Pierre Lazareff, qui prônait le pardon des erreurs journalistiques avec humour. Il disait, en substance : « *Une erreur, c'est déjà une information. Et un rectificatif, c'est une autre information !* » Sans aller jusqu'à prétendre qu'une erreur c'est déjà une chronique, et qu'un rectificatif c'est une autre chronique, nous voici arrivé, tout confus, mais somme toute ravi, au bout de notre (tranquille) Malakoff quotidien !

Tension au Parlement européen avant la remise du rapport sur la gestion de la Commission de Bruxelles

Un ancien expert évoque dans « L'Express » des « centaines d'emplois fictifs »

STRASBOURG
(Union européenne)
de notre correspondant

« *Tout le monde retient son souffle jusqu'au happening de lundi prochain* ». L'eurodéputé Jean-Louis Bourlanges (UDF) résume ainsi l'état d'esprit qui règne au Parlement européen, qui tient sa session plénière cette semaine, avant le dépôt des conclusions du « comité des sages » - cinq experts désignés par l'exécutif communautaire et l'Assemblée -, sur la gestion de la Commission de Bruxelles, prévu pour le 15 mars. La tension est montée d'un cran avec la publication, dans *L'Express* du 11 mars, d'une polémique entre Edith Cresson et un ancien salarié de la Commission, Claude Perry.

Celui-ci, dans un entretien, maintient ses accusations déjà portées quant à l'« *emploi fictif* » de René Berthelot par les services de M^{me} Cresson. Il ajoute qu'« *à [son] avis, sur les 5 000 ou 6 000 experts extérieurs [de la Commission], plusieurs centaines, peut-être 500, bénéficient d'emplois fictifs* ». La commissaire européenne répond qu'« *il n'y a jamais eu*

[d'emplois fictifs] dans [ses] services, qui représentent un quart des effectifs de la Commission ». M^{me} Cresson ne croit pas non plus qu'il y en ait dans les autres directions générales.

Contrairement à leur attitude depuis le début de l'« affaire Cresson », les parlementaires européens restent dans l'ensemble peu loquaces. Sont-ils sensibles aux messages insistants que leur envoient régulièrement les gouvernements membres de l'Union ? La Britannique Pauline Green, présidente de la formation socialiste, tente de tenir ses troupes, en déclarant à l'envi la position du groupe : en substance, attendre l'avis du Comité avant de se prononcer. La travailliste britannique répond ainsi à son collègue du Labour, Michael Tappin, qui avait demandé à Edith Cresson si elle n'envisageait pas de démissionner.

La réalité est que nombre de socialistes, hormis les Français et quelques cas isolés, notamment italiens, s'interrogent sur l'opportunité de défendre coûte que coûte l'ancien premier ministre français.

Le nombre de ceux qui veulent que des têtes tombent, et très vite, a tendance à s'accroître. Olivier Duhamel (PS) se déclare « *assez inquiet* » de cette évolution. « *D'autant*, explique-t-il, *que beaucoup de commissaires, toutes tendances politiques confondues, ne veulent plus être ennuyés par cette affaire* ». Le premier visé, bien évidemment, est le président de l'exécutif, Jacques Santer, dont l'objectif est, dit-il, de « *se défaire sur Cresson* ».

« **CULTURE DE L'IMPUNITÉ** »

Pour M. Bourlanges, la position de M. Santer est « *assez critique, pour ne pas dire plus, dès l'instant où il s'est dit prêt à rompre la collégialité* ». Jean-Claude Pasty (RPR) considère que le président de la Commission « *panique parce qu'il a le sentiment que s'il défend M^{me} Cresson, il risque une nouvelle motion de censure* ». Même Klaus Hänsch, tête de liste du SPD pour les élections européennes, aurait « *préféré que M. Santer ne parle pas avant la sortie du rapport des sages* ».

Reste la gravité des faits qui seront relevés par les cinq experts.

Les groupes parlementaires auront du mal à adopter une position pondérée face à l'effervescence médiatique que va susciter la publication du rapport. La campagne des européennes aidant, on peut parier sur une surenchère entre familles politiques. Le seul facteur qui joue en faveur de M^{me} Cresson est le nombre de commissaires auditionnés par le Comité des sages : onze au total, dont le Néerlandais Hans van den Broek, responsable des aides à la reconstruction de la Bosnie, qui suscitent des interrogations.

Pour cette raison, M. Bourlanges pense qu'il serait étonnant que le rapport se limite à « *taper* » sur Edith Cresson. Il penche plutôt vers des conclusions qui s'étendraient à une « *responsabilité plus large et plus diluée* ». Le Belge Paul Lannoye (Verts), pas convaincu que la commissaire française a fait preuve de plus de népotisme que d'autres, considère qu'on a déplacé « *l'enjeu de départ* », qui était de mettre fin à « *la culture de l'impunité à la Commission* ».

Marcel Scotto

Echec de la mission de M. Holbrooke à Belgrade pour la paix au Kosovo

LE MINISTRE RUSSE des affaires étrangères, Igor Ivanov, devait à son tour essayer de convaincre Slobodan Milosevic d'accepter le plan de paix international pour le Kosovo, jeudi 11 mars à Belgrade, tandis que l'émissaire américain Richard Holbrooke regagnait Washington après sa tentative infructueuse de la veille. Au terme de huit heures de discussions avec le président yougoslave, M. Holbrooke a reconnu son échec mercredi soir devant la presse : « *Nous sommes sur la voie d'une collision si les choses ne changent pas, et rien ne s'est produit aujourd'hui qui change cela* ».

Slobodan Milosevic, tout en déclarant que les principes du plan international de paix pour le Kosovo « *sont valides et ont été adoptés [par Belgrade]* », a de nouveau rejeté comme « *inacceptable* » le projet de déployer une force de l'OTAN dans la province pour veiller à leur mise en œuvre. Les « *troupes étrangères n'ont rien à faire sur notre territoire* », a-t-il dit. Il a par ailleurs demandé « *l'annulation* » de deux décisions prises par la communauté internationale en Bosnie - l'arbitrage qui a retiré le contrôle de la ville de Brcko aux Serbes de Bosnie et le limogeage de leur président, Nikola Poplasen - qui, selon lui, entravent la bonne application de l'accord de Dayton.

Igor Ivanov, qui devait rencontrer M. Milosevic jeudi à Belgrade, « *sera porteur d'un message ferme* » de Moscou demandant

« *des progrès* » dans le processus de paix, selon M. Holbrooke. « *Il existe des divergences entre la Russie et les membres de l'OTAN qui font partie du groupe de contact [Allemagne, Etats-Unis, France, Italie, Grande-Bretagne], mais ces divergences ne nous empêchent pas de collaborer dans la recherche de la paix* », a-t-il assuré.

M. Holbrooke a indiqué que la reprise des pourparlers engagés à Rambouillet entre Serbes et Albanais du Kosovo était toujours prévue pour le lundi 15 mars à Paris. « *Il n'y a pas de changement que je sache* », a-t-il dit. Il a enfin dit espérer qu'il n'aurait pas à revenir dans l'immédiat à Belgrade, où il effectuait son « *quarantième voyage* », en ajoutant qu'il restait toutefois à la disposition du président Bill Clinton et du secrétaire d'Etat Madeleine Albright.

Un débat devait avoir lieu jeudi au Congrès, à l'initiative des républicains, sur l'envoi de soldats américains au Kosovo. M^{me} Albright avait en vain appelé mercredi les représentants républicains à y renoncer : « *Un débat au Congrès à l'heure actuelle compliquerait les efforts que nous menons pour rallier Serbes et Albanais du Kosovo* » à l'accord, avait-elle déclaré. - (AFP, Reuters.)

Alcatel annonce la suppression de 12 000 emplois dans le monde

ALCATEL a annoncé, jeudi 11 mars, lors de la présentation de ses résultats 1998, la suppression de 12 000 emplois dans le monde en deux ans, soit 10 % de ses effectifs. Cette mesure, a précisé le PDG du groupe, Serge Tchuruk, concernera notamment les Etats-Unis, où Alcatel a procédé à plusieurs acquisitions ces derniers mois (*Le Monde* du 3 mars). Le groupe français, spécialisé dans la construction d'équipements de télécommunications, rejoint ainsi plusieurs de ses concurrents, comme le suédois Ericsson, qui ont lancé d'importants plans de réduction d'effectifs malgré une situation financière saine, voire excellente. Pour Alcatel, l'exercice 1998 s'est soldé par un bénéfice net de 2,34 milliards d'euros, contre 711 millions d'euros en 1997, conformément aux estimations publiées le 28 janvier.

Comme nombre de ses concurrents, Alcatel doit s'adapter à deux évolutions majeures de ses métiers : l'abandon des monopoles dans les télécommunications un peu partout dans le monde, et notamment en Europe, qui protégeaient les industriels nationaux ; et la révolution technologique, qui entraîne un développement spectaculaire

d'Internet au détriment des réseaux de téléphonie classique dont Alcatel et ses homologues sont spécialistes. Aujourd'hui foisonne une nouvelle génération de sociétés, généralement américaines, qui ont pris de vitesse les fournisseurs traditionnels sur ces nouveaux marchés.

Alcatel souffre en outre d'un problème qui lui est spécifique : la désaffection des investisseurs internationaux depuis que Serge Tchuruk, le 17 septembre 1998, avait averti les marchés financiers que ses résultats de l'année seraient moins bons que prévu, tout en restant fortement bénéficiaires.

Le soupçon d'avoir attendu le dernier moment pour procéder à cette annonce, afin d'améliorer les conditions de l'acquisition d'une société américaine, réalisée par échange d'actions, de nombreux investisseurs se sont retirés d'un coup, provoquant une chute du titre de 38,4 % en une seule séance. Depuis cette date, Alcatel n'a jamais réussi à remonter la pente, malgré un programme de rachat de ses propres actions et l'annonce de plusieurs acquisitions d'entreprises américaines liées à Internet.

Anne-Marie Rocco

Tirage du *Monde* daté jeudi 11 mars 1999 : 494 410 exemplaires.

1 - 3

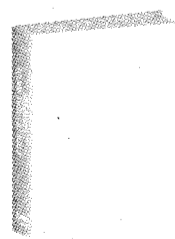
le nouvel
Observateur

**MANGER
MIEUX
POUR RESTER
JEUNE**



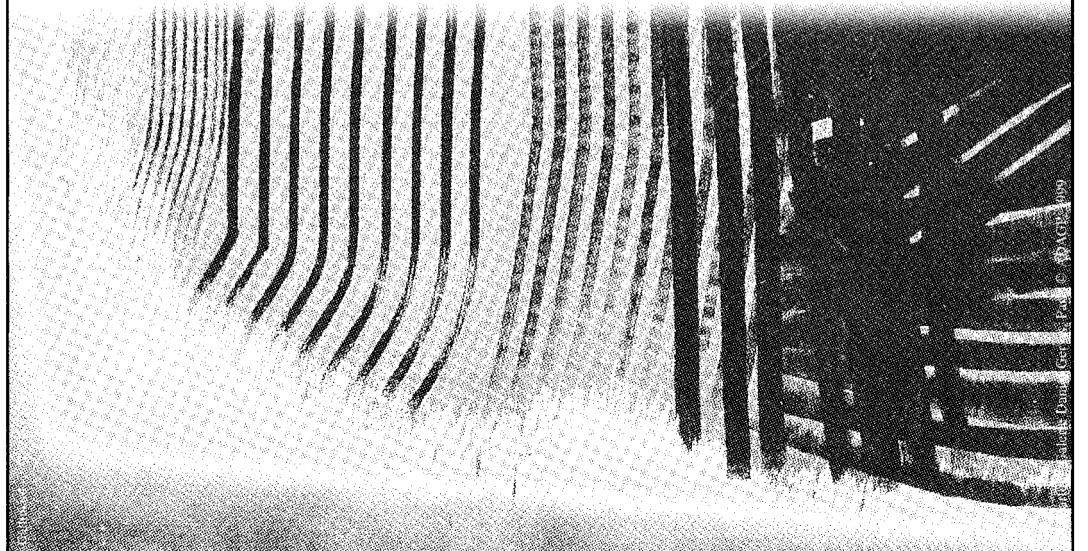
Des chercheurs
ont établi le
régime anti-vieillesse

**LA FOLLE ODYSSEE
DE STANLEY KUBRICK**



Réalisé par B. Teysié,
ce Code présente les textes
régissant le droit social
- communautaire
et non communautaire -
et contient la version
des textes modifiés
par le Traité d'Amsterdam

Tous les dieux, toutes les croyances.



en six volumes

sous la direction d'Henri-Charles Puech

folio